

Marc-Adélarde Tremblay,
Jean-Claude Boisvert et Gilles Picard
(1989)

La recherche sociale en France : les enjeux, les moyens, la valorisation.

Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France
14 au 26 mars 1988.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jean-marie_tremblay@ugac.ca
Site web pédagogique : <http://www.ugac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.ugac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.ugac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marc-Adélarde Tremblay, Jean-Claude Boivert et Gilles Picard

La recherche sociale en France: les enjeux, les moyens, la valorisation. Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France, 14 au 26 mars 1988.

Québec : Conseil québécois de la recherche sociale, Gouvernement du Québec, février 1989, 132 pp. + appendices 1 (18 pp.), 2 (32 pp.), 3 (14 pp.) et 4 (14 pp).

M Marc-Adélarde Tremblay, anthropologue, professeur émérite retraité de l'enseignement de l'Université Laval, nous a accordé le 4 janvier 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : matrem@microtec.net ou matremgt@globetrotter.net

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

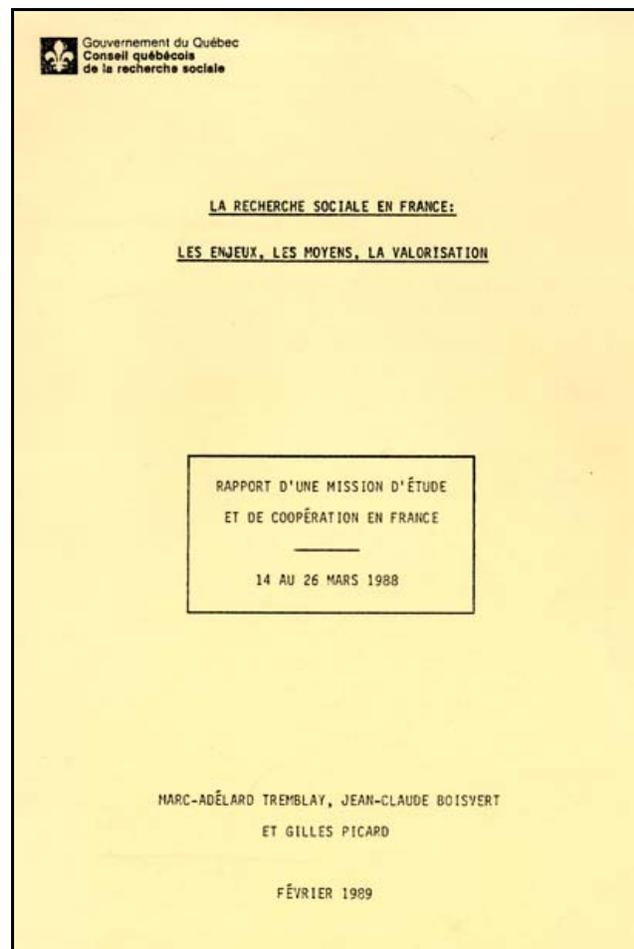
Mise en page sur papier format : LETTRE US letter, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 22 octobre 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Marc-Adélarde Tremblay, Jean-Claude Boisvert
et Gilles Picard (1989)

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.



Québec : Conseil québécois de la recherche sociale, Gouvernement du Québec, février 1989, 132 pp. + appendices 1 (18 pp.), appendices 2 (32 pp.), appendices 3 (14 pp.) et appendices 4 (14 pp).

[2]

MISSION D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION EN FRANCE

14 AU 26 MARS 1988

PARTICIPANTS

Monsieur Marc-Adélar Tremblay, professeur à l'Université Laval, président du Conseil québécois de la recherche sociale, chef de mission ;

Monsieur Jean-Claude Boisvert, directeur général du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, membre du Conseil québécois de la recherche sociale ;

Monsieur Gilles Picard, chef du Service de coordination de la recherche, ministère de la Santé et des Services sociaux.

[3]

Sommaire

Introduction

- Chapitre 1. [La recherche sociale en France : quelques éléments du contexte historique](#)
- Chapitre 2. [Les principaux organismes de financement de la recherche sociale en France](#)
- Chapitre 3. [Les organes de production de la recherche sociale en France](#)
- Chapitre 4. [Les modes de production de la recherche sociale en France](#)
- Chapitre 5. [Les principales thématiques de la recherche sociale en France](#)

Conclusion

- [Appendice 1.](#) Programme des rencontres
- [Appendice 2.](#) Documentation
- [Appendice 3.](#) La recherche sociale en France (Michel Chauvière)
- [Appendice 4.](#) Appel d'offres de la MIRE (17 mars 1986)

[4]

Table des matières

INTRODUCTION

1. [Les objectifs de la Mission](#)
2. [La préparation de la Mission](#)
3. [Le programme de rencontres de la Mission](#)
4. [Les remerciements des membres de la Mission](#)
5. [Le contenu du rapport de la Mission](#)

Chapitre 1.

LA RECHERCHE SOCIALE EN FRANCE : QUELQUES ÉLÉMENTS DU CONTEXTE HISTORIQUE

- 1.1. [L'émergence de la recherche sociale](#)
 - 1.1.1. [L'action du Commissariat général du Plan \(CGP\)](#)
 - 1.1.2. [L'action de la Caisse nationale des allocations familiales \(CNAF\)](#)
 - 1.1.3. [Le Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social \(CORDES\)](#)
 - 1.1.4. [Le rôle de la Direction de l'action sociale \(DAS\) du ministère des Affaires sociales](#)
 - 1.1.5. [Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations \(CTNERHI\)](#)
 - 1.1.6. [L'action de la Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation \(MIRE\)](#)
 - 1.1.7. [Conclusion](#)
- 1.2. [Le rôle des ministères sectoriels dans le financement de la recherche sociale](#)
 - 1.2.1. [Les contingences de la recherche sociale en France](#)

Chapitre 2.

**LES PRINCIPAUX ORGANISMES DE FINANCEMENT
DE LA RECHERCHE SOCIALE EN FRANCE**

2.1. Les décideurs et les planificateurs

2.1.1. Le Commissariat général du Plan (CGP)

- 2.1.1.1 La mission du Commissariat général du Plan
- 2.1.1.2 Le Service des affaires sociales
- 2.1.1.3 Le Service des études et de la recherche
- 2.1.1.4 L'importance du Plan
- 2.1.1.5 La place de la recherche sociale
- 2.1.1.6 Le choix des thèmes de recherche pour les appels d'offres
- 2.1.1.7 Les appels d'offres sur la politique sociale
- 2.1.1.8 La valorisation de la recherche

2.1.2. La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

- 2.1.2.1 La structure organisationnelle
- 2.1.2.2 Le fonctionnement
- 2.1.2.3 Le personnel
- 2.1.2.4 Le financement
- 2.1.2.5 Le social comme objet de recherche

2.2. Les organismes scientifiques

2.2.1. La Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE)

- 2.2.1.1 Introduction
- 2.2.1.2 La structure organisationnelle
- 2.2.1.3 Les fonctions
- 2.2.1.4 Le personnel
- 2.2.1.5 Les principaux axes de recherche
- 2.2.1.6 Les appels d'offres
- 2.2.1.7 La valorisation de la recherche
- 2.2.1.8 Les relations internationales
- 2.2.1.9 La coopération avec le Québec

2.3. [Les organismes autonomes](#)

2.3.1. [Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations](#) (CTNERHI)

- 2.3.1.1 La structure organisationnelle
- 2.3.1.2 La mission
- 2.3.1.3 Les fonctions
- 2.3.1.4 Les processus d'évaluation scientifique
- 2.3.1.5 Les appels d'offres
- 2.3.1.6 Le suivi des projets subventionnés et la production des rapports finals
- 2.3.1.7 Les difficultés rencontrées par le Centre dans son rôle de courtier de la recherche
- 2.3.1.8 La valorisation de la recherche et le transfert des connaissances
- 2.3.1.9 La dimension internationale

2.3.2. [Conclusion](#)

Chapitre 3.

**LES ORGANISMES DE PRODUCTION
DE LA RECHERCHE SOCIALE EN FRANCE**

3.1. [Les groupes de recherche de l'Université de Paris VIII](#)

- 3.1.1. [Préambule](#)
- 3.1.2. [L'option "transformation et politique du social" de l'Université de Paris VIII](#)
- 3.1.3. [Le Groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité](#) (GRASS)
- 3.1.4. [L'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines](#) (IRESCO)

3.2. [Le Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson \(CRIV\)](#)

3.3. [Le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé \(Bordeaux\)](#)

3.4. [Le Centre de Recherche sur le travail social de l'Université de Caen](#)

- 3.4.1. [Les membres](#)
- 3.4.2. [Le financement](#)
- 3.4.3. [Les orientations](#)

- 3.4.3.1 La recherche sociale
- 3.4.3.2 La politique familiale et les problèmes liés à la famille
- 3.4.4. [Les Cahiers de la recherche en travail social](#)
- 3.4.5. [Les activités de formation](#)
- 3.4.6. [Le transfert des connaissances](#)
- 3.5. [L'Institut de recherche sur le travail social de la Haute Normandie \(Rouen\)](#)
 - 3.5.1. [La structure organisationnelle](#)
 - 3.5.2. [Le fonctionnement](#)
 - 3.5.3. [Le personnel](#)
 - 3.5.4. [Le financement](#)
 - 3.5.5. [Le social comme objet de recherche](#)
- 3.6. [L'Institut régional du travail social d'Aquitaine \(Bordeaux\)](#)
 - 3.6.1. [La structure organisationnelle](#)
 - 3.6.2. [Le fonctionnement](#)
 - 3.6.3. [Le personnel](#)
 - 3.6.4. [Le financement](#)
 - 3.6.5. [Le social comme objet de recherche](#)
 - 3.6.6. [Les appels d'offres](#)
- 3.7. [Le Centre international de l'enfance](#)
 - 3.7.1. [La structure organisationnelle](#)
 - 3.7.2. [Le fonctionnement](#)
 - 3.7.3. [Les domaines prioritaires](#)
 - 3.7.4. [La recherche et le transfert des connaissances](#)

Chapitre 4.

LES MODES DE PRODUCTION DE LA RECHERCHE SOCIALE EN FRANCE

- 4.1. [Les dispositifs de la recherche sociale](#)
- 4.2. [Les incitatifs de la recherche sociale](#)
 - 4.2.1. [La subvention de recherche statutaire](#)
 - 4.2.2. [La subvention de recherche sur concours](#)
 - 4.2.3. [Le contrat de recherche](#)
 - 4.2.4. [Les contrats spécifiques](#)

Chapitre 5.

LES PRINCIPALES THÉMATIQUES DE LA RECHERCHE SOCIALE EN FRANCE

CONCLUSION

1. [Un diagnostic de la recherche sur le social en France](#)
2. [Les enseignements de la recherche sociale en France](#)

APPENDICES

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <u>Appendice 1.</u> | Programme des rencontres |
| <u>Appendice 2.</u> | Documentation |
| <u>Appendice 3.</u> | La recherche sociale en France (Michel Chauvière) |
| <u>Appendice 4.</u> | Appel d'offres de la MIRE (17 mars 1986) |

[10]

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

INTRODUCTION

1. Les objectifs de la Mission

[Retour à la table des matières](#)

La Mission d'étude et de coopération du Conseil québécois de la recherche sociale en France, du 14 au 26 mars 1988, est gouvernementale, sous la direction du président du Conseil. Elle est officielle, dans la mesure où elle a reçu un mandat particulier, et elle est représentative des principaux partenaires du Conseil, à savoir : le ministère de la Santé et des Services sociaux (monsieur Gilles Picard, chef du Service de coordination de la recherche), les milieux d'intervention (monsieur Jean-Claude Boisvert, directeur général du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse) et les milieux universitaires (monsieur Marc-Adélar Tremblay, professeur d'anthropologie à l'Université Laval et président du Conseil). La Mission a comme mandat d'étude et de coopération la recherche sociale. Celle-ci doit être examinée sous l'angle de son objet spécifique, de ses principales thématiques, de ses méthodologies d'observation et d'analyse, de ses besoins en ressources humaines et financières, de ses moyens d'encadrement, de soutien et de diffusion, de ses rapports aux pratiques et interventions dans les mi-

lieux professionnels, de ses rapports au pouvoir et des enjeux socio-politiques qui la confrontent. Ce mandat est suffisamment large pour permettre aux membres de la Mission de se familiariser avec les diverses expressions de la recherche sociale en France et d'explorer des avenues susceptibles d'apporter des éclairages novateurs. Cela ne signifiait pas nécessairement qu'il fallait à tout prix couvrir tous les aspects mentionnés avec la même intensité. Au contraire, la Mission voulait y trouver la flexibilité nécessaire pour se rendre capable de profiter le mieux possible de l'expérience et de l'expertise des interlocuteurs français.

Les objectifs fixés au départ se rapportaient à quatre cibles précises : comprendre la réalité française de la recherche sociale dans son étonnante complexité ; expliciter et mieux faire comprendre les contextes de l'émergence et de la production de la recherche sociale au Québec ; comparer la planification, la gestion, la production et l'utilisation de la recherche sociale en France et au Québec avec l'intention d'y repérer les éléments d'enrichissement comme les embûches à éviter ; et susciter des activités [11] de coopération. Les objectifs de la première Mission officielle du Conseil québécois de la recherche sociale en France ont été réalisés d'une manière éclatante, compte tenu des circonstances dans lesquelles elle s'est déroulée.

2. La préparation de la Mission

[Retour à la table des matières](#)

Cette Mission est le résultat d'efforts conjugués qui se sont échelonnés sur quelques années en vue d'en assurer le sérieux et le succès. Madame Marie-Andrée Bertrand, qui a assumé la présidence du Conseil québécois de la recherche sociale depuis sa fondation, en 1979, avait entrepris des démarches d'information auprès de la Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE), du ministère des Affaires sociales, dans le but d'explorer avec les autorités compétentes les possibilités d'une visite du Conseil québécois de la recherche sociale en France. Des contacts renouvelés avec la MIRE et d'autres organismes assumant des responsabilités en "recherche sur

le social" furent amorcés à l'automne de 1987 par le secrétaire du Conseil, au moment où cette Mission devenait réalisable dans un proche avenir, dans le but de solliciter des propositions et des suggestions quant aux institutions, aux organismes et aux personnes susceptibles d'être des interlocuteurs pertinents pour l'accomplissement des objectifs projetés. En tout, une quinzaine de réponses furent obtenues qui contenaient des invitations d'accueil et des suggestions concrètes sur les organismes et les personnes à consulter. Le projet fut dès lors pris en charge par le Service de la coopération internationale, du ministère de la Santé et des Services sociaux, lequel, avec l'aide du ministère des Relations internationales, du Consulat général de France à Québec, de la Délégation générale du Québec à Paris (monsieur Jean-Marc Nicole), a bâti un programme de visite et de travail pour le séjour de la mission là-bas. Il fut entendu entre les membres de la Mission que chacun aurait une tâche bien précise dans l'accomplissement de son mandat, tant par rapport à la présentation de la Mission et de son objet que par rapport aux rencontres, à la rédaction de comptes rendus et à la production du rapport final. Par exemple, Marc-Adélar Tremblay aurait la responsabilité [12] d'expliquer la nature du Conseil québécois de la recherche sociale, de préciser les objectifs de la Mission, de présenter chacun des membres dans leurs fonctions professionnelles et d'exposer succinctement les attentes particulières vis-à-vis les institutions ou personnes visitées. Messieurs Boisvert et Picard auraient la responsabilité de prendre des notes durant l'entretien et de rédiger les comptes rendus. Ces derniers devaient couvrir les principaux sujets abordés selon un schéma qui sera présenté plus loin. L'importance du compte rendu variera en fonction de la pertinence des données recueillies, celle-ci étant appréciée à la lumière des objectifs poursuivis.

3. Le programme de rencontres de la Mission

[Retour à la table des matières](#)

Ce programme de visites et de rencontres fut confectionné à partir de nos besoins mais en tenant compte de la disponibilité des interlocuteurs. Certains désirs n'ont pu être comblés suite à diverses impossibilités. La Mission n'a pu accepter toutes les invitations reçues en raison de son programme de visites. De l'avis de monsieur Jean-Marc Nicole, tous les interlocuteurs français, lorsque la chose fut possible, ont accepté avec empressement le projet de visite et se sont engagés à respecter les horaires établis. Ceux-ci ont été agencés en fonction des contraintes propres aux institutions et personnes visitées ainsi que de leur localisation. Les membres de la Mission ont aussi établi, au préalable, certains objectifs ; par exemple, leur désir de participer aux Journées de la santé mentale organisées par la MIRE. Le programme détaillé des rencontres apparaît à l'Appendice 1.

Dans le but de mieux encadrer les rencontres, les membres de la Mission avaient établi avant leur départ un modèle général d'entretien. Ils énonçaient les principaux champs à explorer dans le but de guider la démarche d'entrevue, de systématiser les informations recueillies et de rendre possible les comparaisons interinstitutionnelles. Il s'agissait de couvrir les différents champs d'exploration tout en allouant à l'interlocuteur la possibilité de les développer selon ses préférences dans l'ordre qu'il [13] souhaitait. Ce schéma d'entretien est présenté ci-après dans sa version originale. Il fut modifié, selon les circonstances de personnes et de lieux, pour tenir compte des activités particulières des institutions ou personnes visitées.

Modèle général d'entretien

[Retour à la table des matières](#)

1. La nature de l'organisme : son historique, ses objectifs, son rattachement institutionnel (le degré d'autonomie), le mode de financement, les programmes en cours (leur importance relative), les structures de recherche ou d'intervention, selon le cas, les grandes thématiques de recherche (ou les clientèles-cibles pour les divers programmes), le personnel professionnel, technique, administratif, l'évaluation des programmes de recherche ou d'intervention (type d'évaluation et critères de mesure).
2. Les modes d'organisation et de fonctionnement de l'organisme.
3. Les modes d'utilisation des résultats des travaux : dans les travaux de recherche, examiner ce qui se rapporte au transfert des connaissances ; dans l'intervention sur des clientèles, examiner les expériences particulières qu'elles suscitent ou encore leur applicabilité à d'autres groupes spécialisés du même genre ou à d'autres clientèles-cibles.
4. Toutes publications, éléments documentaires, dossiers particuliers (nature, diffusion, accessibilité, utilité, etc.).
5. La politique de recherche ou d'intervention et le plan de développement. Le mode de coordination de la recherche ou des interventions.
6. Les thématiques de recherche particulières d'intérêt pour le Conseil.
7. Les programmes de recherche d'intérêt pour le Conseil.
8. La possibilité de collaboration (à court, moyen ou long terme) selon la grille préparée à cet effet par le Secrétariat du Conseil.
9. Tout développement ou commentaire de nature à fournir des éclairages sur la recherche sociale en France.

[14]

4. Les remerciements des membres de la Mission

[Retour à la table des matières](#)

Les membres de la Mission veulent exprimer leur gratitude et leurs remerciements aux autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux qui ont autorisé cette Mission et qui l'ont financé en totalité. Ils sont également reconnaissants à tous ceux qui de près ou de loin ont oeuvré à l'organisation matérielle comme à la planification des rencontres, avant le départ comme durant leur séjour en France, en particulier madame Gravel et monsieur Nicole. Ils furent tous deux d'un dévouement exemplaire et d'une grande disponibilité pour assurer le succès de la Mission. Comment exprimer cette reconnaissance avec l'emphase et l'intensité nécessaires envers les institutions, les organismes et les personnes qui ont accueilli la Mission avec tant de chaleur et d'hospitalité et qui n'ont pas hésité à répondre à toutes les interrogations, dans certains cas malgré des horaires de travail chargés, et à fournir les documents nécessaires à une meilleure compréhension de leurs activités. Les membres de la Mission les prient d'accepter leur témoignage d'estime et leurs plus vifs sentiments de gratitude. Ils sont, en grande partie, les artisans de ce rapport bien que les membres de la Mission assument entièrement la responsabilité des déformations qu'ils ont pu introduire dans leurs propos et considérations. Enfin, ils veulent témoigner à monsieur Gilbert, le dévoué secrétaire du Conseil, leur vive appréciation pour l'appui qu'il leur a si spontanément accordé à chaque fois qu'ils ont sollicité son aide. Il s'est assuré les collaborations nécessaires pour que ce rapport soit soumis à nos mandants et rendu public dans des délais malgré tout raisonnables. Qu'ils soient tous et chacun remerciés pour leur collaboration.

5. Le contenu du rapport de la Mission

[Retour à la table des matières](#)

Le rapport de la Mission se présente en cinq chapitres, dont les trois premiers sont approximativement d'égale longueur. Sont esquissés, en premier lieu, l'historique de l'émergence et de l'évolution de la recherche sociale en France. Suit, une étude sommaire des principaux organismes de financement de la recherche en France dans leurs structures et modalités de fonctionnement. [15] La section suivante est consacrée à quelques producteurs et organes de production de la recherche sociale qui sont apparus particulièrement pertinents pour le Québec. Viennent, par après, dans cet ordre, deux sections de moindre importance (en ce qui a trait à leur développement ici) mais qui fournissent quand même les différents modes de production de la recherche sociale (les dispositifs et les incitatifs) et les principales thématiques de la recherche sociale selon les institutions et personnes qui les favorisent. Une conclusion, dans un premier temps, pose un diagnostic de la "recherche sur le social" en France et identifie les acquis comme les enseignements qui se dégagent d'une telle mission. Finalement quatre appendices constituent des documents d'appoint à ce rapport : I) le programme des rencontres ; II) la documentation ; III) une conférence de monsieur Michel Chauvière intitulée La recherche sociale en France et présentée à l'occasion de la séance annuelle d'orientation du Conseil au mois d'août 1988 et IV) l'appel d'offres de la MIRE du 17 mars 1986. Un second volume contient les rapports de visite.

[16]

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

Chapitre 1

La recherche sociale en France: quelques éléments du contexte historique

[Retour à la table des matières](#)

[17]

1.1 L'émergence de la recherche sociale ¹

[Retour à la table des matières](#)

C'est le Commissariat général du Plan qui, de 1969 à 1978, par son intérêt pour les questions urbaines et rurales ainsi que par ses préoccupations vis-à-vis l'emploi, a financé des recherches dans le secteur des sciences sociales appliquées. Auparavant, des chercheurs isolés avaient effectué telles études sans que ces dernières soient le résultat d'une commande provenant d'un haut lieu décisionnel. Le Commissariat général du Plan résulte d'une volonté planificatrice, dans les domaines du développement économique et social, appuyée sur des recherches concrètes afin d'en assurer le réalisme et l'efficacité. Il ne faut pas oublier que cette volonté politique s'est affirmée dans un climat socio-politique d'effervescence et de renouveau : l'après-mai 1968. Aussi, il n'est pas étonnant que, dans ce contexte, plusieurs travaux "orientés" aient été amorcés sur des thématiques particulières définies par le Commissariat. Aujourd'hui, en 1988, observateurs comme chercheurs considèrent cette décennie comme ayant été celle de "l'âge d'or de la recherche sociale". Sans que nous soyions en mesure d'évaluer avec précision la justesse de cette perception, il ne fait aucun doute que les pratiques incitatives du Commissariat ont favorisé l'émergence et la consolidation de la recherche sociale sur une courte période de temps. Toutefois, pour comprendre ce phénomène, il est nécessaire de se rappeler que la France comptait déjà à ce moment-là un important bassin de chercheurs fondamentaux dans les sciences humaines et qu'un certain nombre d'entre eux se sont montrés intéressés à entreprendre des travaux de recherche qui auraient une por-

¹ Jusqu'aux années 1970, la recherche sociale en France était assimilée uniquement à la recherche en sciences sociales. Depuis lors, mais surtout depuis la fin de cette décennie, un petit groupe de chercheurs français tente de construire un nouvel objet de recherche généralement qualifié de "recherche sur le social" et qui correspond sensiblement à ce que l'on nomme, au Québec : recherche sociale.

tée d'application en autant qu'ils puissent, une fois la thématique de départ acceptée, définir les problématiques conceptuelles et les stratégies d'observation. Bien [18] entendu, ils n'eurent aucune objection à accepter les échéances de production ou encore les contraintes administratives en autant que celles-ci ne compromettaient pas les différentes étapes de la production ou n'entraient pas en conflit avec leurs autres fonctions et engagements.

Un second pôle exerça une influence sur l'émergence de la recherche sociale en France : ce fut le ministère de la Santé. Le contexte de cet intérêt fut le suivant. Le ministère de la Santé a senti la nécessité d'appuyer de plus en plus et de mieux en mieux ses projets et ses stratégies d'intervention sur des données factuelles qui les justifieraient. Cet éclairage provenant de la recherche servirait directement aux intervenants dans les milieux institutionnels et les autres milieux de pratique. Le Ministère se rendit compte que peu de praticiens dans ces milieux avaient la compétence et l'expérience nécessaires pour entreprendre des recherches d'envergure. Aussi, il fit appel à des chercheurs professionnels. Une étude marquante fut celle de monsieur Lenoir sur les exclus.

1.1.1 L'action du Commissariat général du Plan (CGP)

[Retour à la table des matières](#)

Examinons d'un peu plus près l'action du Commissariat général du Plan dans l'apparition du domaine de la "recherche sur le social" en tant que nouvel objet de recherche. Réitérons, en premier lieu, que l'évolution de la recherche en sciences sociales en France a été étroitement associée aux processus de planification à partir des années 1960 (4^e et 5^e plans). Cependant, à cette époque, la recherche en sciences sociales était conçue dans une perspective purement interne à la science (développement des connaissances) et ne se préoccupait à peu près pas de la recherche orientée ou des priorités.

La décennie suivante fut propice au développement d'une recherche en sciences sociales plus orientée. Le 6e plan (1969-1973) a été l'occasion d'introduire une approche nouvelle de planification par [19] objectifs et de proposer des priorités et des choix. "Ce qui est alors visé", écrit Marc-Henry Soulet, "n'est pas tant le développement du potentiel scientifique que son intégration dans les finalités économiques et sociales de la société. L'approche par grands objectifs lie l'effort de recherche aux objectifs politiques, économiques et sociaux définis dans le cadre de la planification. Le 6e plan a de ce fait un effet de stimulation des sciences sociales qui se matérialise, notamment par la mise en place de programmes de recherche orientés vers des questions sur le développement économique et social (les actions thématiques programmées du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), les actions concertées de la Direction générale de la recherche, de la science et de la technologie (DGRST) et l'activité même du CORDES ². Cette phase d'extension de la commande administrative et politique envers les sciences sociales se concrétise aussi dans le développement de services d'étude et de financement dans les ministères ; le support essentiel de la réalisation de cette politique de recherche orientée est le financement contractuel des équipes de recherche. » ³

Le 7e plan (1974-1978) est marqué par la disparition presque totale de la pratique contractuelle au sein des grands organismes [20] scien-

² Le Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES) a été créé en 1969 dans la foulée du 6e plan. Aux dires de plusieurs chercheurs rencontrés, il a été l'organisme de financement qui a le plus contribué au développement de la recherche en sciences sociales, en France, parmi les grands organismes scientifiques : CNRS, DGRST, etc. Son budget provenait de l'enveloppe-recherche (ministère de la Recherche) et ses objectifs étaient intimement liés à ceux du Commissariat général du Plan. Le CORDES a été actif jusqu'en 1978 (moment de la réorientation de la planification). Dans les dix années de son existence, le CORDES a mis en oeuvre une politique de financement contractuel par appels d'offres sur thèmes spécifiques reliés surtout à l'aménagement urbain et aux problèmes sociaux conséquents, ce qui a permis à certains chercheurs de commencer à investiguer de nouvelles problématiques de recherche reliées au domaine social.

³ LEFRANÇOIS (R.) et SOULET (M.-H.). Le système de la recherche sociale. Tome 1 : La recherche sociale dans l'État. Collection Recherche sociale, Université de Sherbrooke, 1983, page 245.

tifiques de financement (CNRS, DGRST, CORDES) et par l'intégration sur poste statutaire au CNRS des chercheurs qui exerçaient jusque-là leur activité professionnelle uniquement en bénéficiant de crédits contractuels. Ces décisions prises par l'État eurent comme conséquences, entre autres, de concentrer la recherche en sciences sociales au sein des grands organismes publics comme le CNRS et les universités.

En même temps, et paradoxalement, la Direction de l'action sociale (DAS) du ministère des Affaires sociales de l'époque, par son Service d'étude et de financement 2 (SEF2), devenait un lieu de production et de financement contractuels de recherche sur l'action sociale. Toutefois, il faut s'empresse d'ajouter que ces études étaient orientées d'une manière très étroite car elles étaient définies en fonction de la rationalisation des choix budgétaires. Par contre, à la DAS, le chargé de mission à la recherche, entretenait des liens avec les milieux scientifiques, le Commissariat général du Plan, etc.

Après 1978, avec le déclin de la planification déjà amorcé depuis quatre ans, il y eut une diminution considérable des budgets alloués par l'État à la recherche en sciences sociales. Qui plus est, cette recherche s'est transformée sous l'influence de la philosophie néolibérale du gouvernement Barre de cette époque. Marc-Henry Soulet a caractérisé les enjeux de cette période.

"Le passage de l'État-Providence à l'État gestionnaire entraîne ainsi pour les chercheurs un abandon des analyses Des fondements et des conséquences des changements provoqués par les institutions politiques pour les limiter à évaluer l'efficacité des stratégies d'action dans l'atteinte d'objectifs prédéfinis. La recherche contribue alors davantage à la gestion et à l'évaluation des programmes qu'à la définition des buts à poursuivre et des orientations à privilégier".

À notre sens, il y aurait une nuance à apporter à cette affirmation un peu trop catégorique. Il existe, en effet, des profondes résistances de la part des chercheurs à ces nouvelles orientations.

"La seconde caractéristique de la recherche, continuation logique de la première, est le retour à l'excellence, autrement dit le fait de favoriser le développement de centres reconnus à vocation internationale ayant fait preuve de leur qualité et de leur sensibilité aux problèmes actuels. Cette mise en avant de l'excellence, comme critère d'obtention du soutien financier de l'État, permet, par le biais de la concentration sur quelques équipes, l'élimination d'un certain nombre d'entre elles, en quelque sorte de trier le bon grain de l'ivraie. La sensibilité aux problèmes actuels et le pilotage par l'aval renforcent cette sélection théorique et disciplinaire en centrant le soutien de l'État sur des problématiques économiques néoclassiques. Le critère de l'excellence sanctionne le retour à l'élitisme restreint après une période d'ouverture et de foisonnement de la recherche ; en d'autres termes, il caractérise une sorte de malthusianisme scientifique après la prolifération d'après 1968" ⁴. Monsieur Marc-Henry Soulet note, de plus, qu'il n'y a pas "d'éradication de la recherche en sciences sociales mais démantèlement des structures et des perspectives théoriques antérieures et disparition d'un type de recherche éclairant les problèmes sociaux et politiques traversant la société." ⁵

La période du 7^e plan a été également le moment d'un virage dans la conception de l'action sociale, ce qui exerça forcément une influence sur la recherche tant au plan des thématiques choisies et des problématiques mises en oeuvre que des fonctions escomptées. La première moitié du 7^e plan est dominée par une conception de l'action sociale globale intégrative qui vise à améliorer la qualité de la vie sociale en privilégiant une approche préventive et globale plutôt qu'essentiellement curative et donnant lieu à des interventions sociales morcelées. Cette conception était largement véhiculée par la Direction des affaires sociales (DAS) avec l'appui du Service des affaires sociales du Commissariat général du Plan.

[22]

La fin des années 1970, au contraire, amène une réorientation doctrinale en matière de politique sociale, de sorte que l'action sociale va

⁴ LEFRANÇOIS (R.) et SOULET (M.-H.). Op. cit. pp. 261-262.

⁵ IDEM, pp. 262-263.

s'en trouver transformée profondément. Marc-Henry Soulet caractérise cette réorientation en ces termes :

"Le développement de la crise et l'action du gouvernement BARRE rendent, en effet, caduc le projet de faire progresser l'égalité et la justice sociale par le développement d'une politique sociale coordonnée. La conception néo-libérale de la planification sociale influe directement sur les objectifs de l'action sociale ; par le blocage des dépenses sociales et le retour au marché de certaines actions, la finalité apparaît plus tournée vers l'amortissement des effets les plus nuisibles de la croissance économique présentée comme nécessité absolue que vers le développement de services collectifs." ⁶

Il n'est pas étonnant que dans ce contexte, la recherche sociale manque de légitimité. C'est principalement par le biais de la recherche urbaine que certains chercheurs ont abordé des thèmes de recherche portant sur la matière des problèmes sociaux.

La période 1978-1981 se caractérise à la fois par un retour au fondamentalisme dans la recherche en sciences sociales et par le développement d'une instrumentalisation ayant tendance à réduire le rôle de la recherche sociale à la justification des conceptions que certains décideurs (ex. : DAS, CNAF) se faisaient de l'action sociale ou de l'intervention sociale.

Les années 1981 et 1982 ont apporté des changements significatifs grâce aux Assises nationales de la recherche. On procéda d'abord à une vaste consultation auprès des chercheurs et des intervenants de la base dans le but de redynamiser la recherche en dehors des milieux traditionnels. Suivirent, dans sa foulée, des États généraux de la recherche dans chaque région, ce qui permit de rédiger des propositions par thèmes de recherche. Le tout s'est terminé par les Assises nationales de la recherche, en février 1982. Même si elles n'ont pas [23] donné lieu à la mise en oeuvre d'un programme de recherche, elles ont

⁶ IDEM, p. 278.

suscité cependant des retombées directes et indirectes dont l'impact sur la recherche sociale est loin d'être négligeable.

En premier lieu, les Assises nationales de la recherche ont été une opération sans précédent de valorisation de la recherche qui aboutit à la création de l'Institut de l'enfance et de la famille (IDEF) dont la mission est d'animer le milieu et de valoriser la recherche, entre autres, en organisant des colloques, dont le Colloque national de recherche sur la famille. De plus, dans leur foulée, les Assises ont inspiré des politiques nouvelles dont la Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE) est le produit. Désormais, il y aura des enveloppes de recherche dans certains ministères sectoriels pour favoriser la recherche orientée ou incitative.

Tenant compte de ce profil général à caractère historique de l'évolution de la "recherche sur le social" en France ⁷, associée d'une certaine manière au Commissariat général du Plan, posons maintenant d'autres jalons qui constituent également des moments forts de cette évolution.

1.1.2 L'action de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

[Retour à la table des matières](#)

Rappelons que des organismes qui ont assumé une très grande responsabilité dans la gestion du social - la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) est certes le plus ancien et le plus important - influencés qu'ils furent par l'idéologie planificatrice [24] des années 1960 qui préconisait une gestion moderne du social pour lutter contre la pauvreté, se sont sentis obligés d'entreprendre des recherches sur

⁷ Quand on réfère à la "recherche sur le social", en France, on renvoie à un type de recherche qui est orienté en fonction d'une meilleure compréhension des problèmes sociaux, d'une intervention mieux justifiée et calibrée en vue de les enrayer et de les prévenir sur une longue période. Ces problèmes sociaux sont de nature diverse. Les maladies mentales, le chômage, la précarisation, les enfants négligés et la discrimination ethnique en sont des exemples.

le social. Entre 1959 et 1968 (4^e et 5^e plans), par exemple, la CNAF, qui avait créé une section de recherche pour répondre à un besoin senti, a commencé à se servir des sciences sociales pour éclairer ses décisions et ses politiques. Après cette période, la CNAF s'est mise à financer certaines priorités nationales telles qu'annoncées dans le 6^e plan (Marc-Henry Soulet estime à 6,6% la part de financement de la recherche sociale par la CNAF entre 1976 et 1981). C'est à partir de 1984 que la CNAF a véritablement réorienté sa politique de recherche en fonction de thèmes précis annoncés par appels d'offres. Pour ce faire, la CNAF a augmenté son budget propre destiné aux commandes de recherche, les faisant passer de trois à cinq millions de francs par année. Ainsi, malgré une implication de plus d'une quinzaine d'années dans le financement de la recherche en sciences sociales, la CNAF n'est devenue une source relativement importante de financement de la recherche sur les politiques familiales qu'à partir de 1984. Malgré cela, on ne peut présumer du rôle que jouera cet organisme dans les années futures. Le système français a ceci de particulier que les orientations de certains organismes de financement de recherche changent au gré des changements de gouvernement ou des changements dans les politiques scientifiques. La CNAF n'échappe pas à cette conjoncture socio-politique. Pour l'instant, du moins, le financement de la CNAF représente une source intéressante pour les chercheurs car elle vise à la continuité dans ses appels d'offres. Un bon exemple de cela, nous semble-t-il, sont les appels d'offres sur le droit familial dans lesquels on a relancé les sujets laissés en suspens par les chercheurs dans les années antérieures. Ce type de financement, exercé selon une formule descendante, en fonction de priorités préétablies, profite davantage aux équipes déjà en place qui possèdent un certain degré de structuration.

[25]

1.1.3 Le Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES)

[Retour à la table des matières](#)

Outre la CNAF qui se finance avec des fonds privés (employeurs-employés), il existe plusieurs autres pôles de développement de la recherche sociale en France, ceux-là financés par des fonds publics. Dans la foulée de "l'âge d'or" de la planification française et de l'importance accrue des sciences sociales, le gouvernement a créé en 1969 le Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES). Cet organisme a cessé ses activités en 1978 lors des réformes du gouvernement Barre. Le CORDES a été l'un des organismes qui a fourni le plus de ressources financières à la recherche sociale. Son influence a été déterminante pour la structuration de ce champ de recherche. Cet organisme avait une marge de manœuvre considérable au plan de la programmation de ses activités. Son directeur était lui-même issu du milieu de la recherche en sciences sociales ; il connaissait donc bien à la fois le milieu scientifique et le milieu administratif.

Le CORDES souscrivait pleinement à la conception que la recherche ne peut pas apporter de recettes mais qu'elle peut constituer un appui important aux choix politiques. Dans ce contexte, la recherche était vue comme pouvant aider à élaborer des politiques dans le cadre du Plan et non pas seulement à évaluer celles décidées unilatéralement par l'administration ou par les instances politiques. Le CORDES a utilisé une formule de financement qu'on pourrait qualifier surtout d'ascendante en ce qu'elle permettait aux chercheurs une marge de manœuvre dans le choix de leurs objets de recherche. Pour des jeunes chercheurs ne faisant pas partie d'équipes de recherche confirmées et qui voulaient construire un nouvel objet de recherche, cette formule était idéale. Certains chercheurs ont pu, par eux-mêmes et sans trop de contraintes, investir le champ de recherche portant sur les

clientèles et les problèmes sociaux. D'après le relevé fait par Marc-Henry Soulet, le CORDES a financé 15% de la "recherche sur le social" durant la période de son existence.

[26]

1.1.4 Le rôle de la Direction de l'action sociale (DAS) du ministère des Affaires sociales

[Retour à la table des matières](#)

Un autre pôle significatif du développement de la recherche sociale, comme nous l'avons affirmé plus tôt, est survenu vers 1975 avec la création du Service d'études et de financement de la Direction de l'action sociale(DAS) du ministère des Affaires sociales (Secrétariat d'État à l'action sociale). Cet organisme avait le mandat de réaliser et de faire réaliser les études dont avait besoin le Ministère. Marc-Henry Soulet estime à 35% la part de financement de la recherche sociale effectuée par la DAS entre 1976 et 1981.

1.1.5 Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI)

En 1964, fut créé le Centre technique national d'études. Il fut reformé en 1975 et devint le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI). Cet organisme, comme nous le verrons plus loin, est à la fois un Institut de recherche qui regroupe des équipes de recherche qui disposent de ressources pour entreprendre des études et des recherches plus importantes (de plus longue durée) sur l'intégration sociale des handicapés et tous les autres sujets qui sont pertinents et liés à sa vocation. Il est aussi un organisme de financement qui, sur appel d'offres, fournit des ressources financières aux chercheurs les mieux qualifiés dans les domaines proposés (recherche contractuelle). Ces dernières an-

nées, au CTNERHI, la recherche contractuelle a acquis plus d'importance que les études et les recherches effectuées à l'interne. Sa part de financement de la recherche sociale entre 1976 et 1981 est estimée à 16%. Cet organisme utilise une formule de financement descendante mais avec la particularité, du moins pour le dernier appel d'offres de 1987, que les objets de recherche sont déterminés à la suite d'une consultation dans les milieux scientifiques et les milieux de pratique. Le champ de compétence du CTNERHI, malgré qu'il soit [27] assez vaste, permet une certaine continuité dans les objets d'étude. Les chercheurs ont l'impression qu'il n'y a pas continuité d'un appel d'offres à l'autre, dans le sens d'une couverture plus grande des thèmes à étudier et d'une cumulation des connaissances. De plus, le CTNERHI, à cause de son implication profonde auprès des organismes locaux ou régionaux adhérents, incite les chercheurs à travailler étroitement avec ces organismes, de sorte que la marge de manœuvre des chercheurs est ainsi réduite, d'autant plus que ceux-ci sont soumis à des contrôles importants eu égard au déroulement de leurs recherches. C'est un organisme qui n'entretient cependant pas d'étroites relations avec le milieu universitaire.

Dès l'émergence de la "recherche sur le social", ce sont les bailleurs de fonds qui définissent leurs priorités de recherche et qui incitent les chercheurs à effectuer leurs travaux d'observation, d'analyse et de réflexion dans ces domaines. Les préoccupations les plus importantes de cette époque se greffent à la sécurité sociale. Ce sera plus tard, surtout par les Centres de recherche universitaire associés au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) que les aspects sociaux de la santé prendront une certaine importance. Parmi les questions les plus préoccupantes du domaine social que nous avons identifiées auprès des organismes visités (tout en admettant qu'il existe peut-être un certain biais dans leur choix) 37,5% d'entre elles (soit 6 sur 16) ⁸ se rapportent aux aspects sociaux de la santé.

⁸ Nous avons classé les six premières de ces thématiques comme appartenant à l'aspect social de la santé : adolescence et suicide, santé dans les bidonvilles, santé maternelle et infantile, maintien des handicapés en milieu naturel, équipements pour déficients mentaux et épuisement professionnel des intervenants. Les autres sont du ressort de la sécurité sociale définie d'une manière très lar-

[28]

1.1.6 L'action de la Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE)

[Retour à la table des matières](#)

Le Rapport Godelier ⁹ (1982), visant à restructurer la recherche en France en vue de lui conférer un nouvel essor ¹⁰, représente aussi un autre tournant important dans l'évolution de la recherche sociale dans ce pays. En effet, au moment de la parution de ce rapport, on institue la Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE) en 1982. C'est à notre point de vue l'organisme majeur qui a permis le développement et la structuration de la recherche sociale en France et lui a conféré sa pleine légitimité. Conçue à l'origine comme une mission interministérielle de recherche et d'expérimentation sous la tutelle conjointe du ministère de la Recherche et du ministère des Affaires sociales, la MIRE est devenue par la suite une mission de recherche et d'expérimentation rattachée uniquement au ministère des Affaires sociales et de l'Emploi et chargée de coordonner les activités de recherche de l'ensemble des directions de ce ministère, puis elle est redevenue, après les élections de 1988, une mission interministérielle comme au point de départ. Dans les premières années de son fonctionnement, la MIRE a permis aux chercheurs, à l'instar du CORDES, de présenter des projets de recherche ou de demander un financement pour des activités en dehors des appels d'offres conçus

ge. Ce sont : la pauvreté, la précarisation, la crise économique, le logement social, les familles monoparentales, la solidarité sociale, l'analphabétisme des jeunes, le chômage et ses conséquences sociales, les abus sexuels, la réforme du système judiciaire.

⁹ GODELIER, MAURICE, *Les sciences de l'Homme et de la société en France : analyse et proposition sur une politique nouvelle*. Paris : Documentation française, 1982.

¹⁰ Il préconise, entre autres, des structures transversales de recherche au CNRS (pluridisciplinaire) ainsi que des liens de collaboration entre les différentes institutions de recherche.

dans un cadre plus restreint de recherche orientée (formule descendante).

Le rattachement multiple de la MIRE ainsi que les contraintes et compromis liés à la cohabitation de la droite et de la gauche, sous la présidence de monsieur Mitterrand (premier septennat), allaient quelque peu atténuer l'impact réel de cet organisme dans les orientations [29] générales de recherche. En France, tout particulièrement, il est très rare qu'on abolisse une instance de décision quand une autre ayant sensiblement la même vocation est établie. Partant, il existe une grande diversité d'autorités responsables du financement de la recherche, chacune défendant jalousement son territoire et ses champs de compétence. On remarque alors des enjeux de pouvoir qui, eux, sont tributaires de la volonté politique de ceux qui détiennent des postes d'autorité. On identifie volontiers, par exemple, le CTNERHI comme ayant des affinités avec la droite (c'est d'ailleurs une de ses créations) tandis que la MIRE, créée sous le président Mitterrand au début de son premier septennat, est pour sa part présentée comme partageant les vues de la gauche. Cette cohabitation politique entraîne, cela va de soi, une cohabitation des organismes de recherche. Peut-on énoncer, comme hypothèse de travail, qu'une certaine désaffection pour la recherche sociale que l'on observe présentement soit liée à l'absence d'unité de pensée et de direction dans les grandes orientations de la recherche ? C'est, certes, une piste de recherche à explorer. Cependant, d'autres facteurs devront être pris en compte, en particulier l'impact de la crise économique de l'Occident de 1982-1983. C'est un phénomène bien connu qu'en période de récession économique les ressources financières consacrées à la recherche sont les premières à subir les coupures budgétaires. Quant à la recherche, les coupures sont toujours plus substantielles dans les sciences sociales et humaines que celles enregistrées dans les sciences naturelles et de génie et dans les sciences bio-médicales. En plus du poids des contraintes budgétaires, en ce qui a trait à la France, il faudra aussi prendre en considération à la fois le désintérêt graduel des hommes politiques (et des divers gouvernements successifs auxquels ils ont été associés depuis 1946) vis-à-vis la mise en application des différents plans de développement et la crise des modèles prévisionnels que ceux-ci ont générée. En effet, il devient de plus en plus difficile de prévoir

avec exactitude les grandes tendances démographiques, économiques, industrielles et institutionnelles à l'échelle nationale comme dans les diverses régions métropolitaines ou excentriques.

[30]

1.1.7 Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Fondamentalement, le système de recherche en France est basé sur de grandes institutions (dont le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui reçoivent leur budget du ministère de la Recherche et qui ont joué un rôle majeur dans le développement de la recherche sociale¹¹. Selon le relevé de Marc-Henry Soulet, le CNRS n'a financé que 1,4% de ce type de recherche et la DGRST, maintenant disparue, 8%.

On pourrait ajouter que pendant la période de "l'âge d'or" de la planification, particulièrement, le ministère de l'Équipement, actif dans le financement de la recherche urbaine, a permis indirectement à certains chercheurs d'investiguer les problématiques de recherche sociale. Le ministère de la Justice, pour sa part, a une présence certaine dans le domaine de la recherche sociale mais son niveau de financement externe n'est pas très élevé. Quant au Commissariat général du Plan, malgré son importance à une certaine époque, son financement direct (sans l'intermédiaire du CORDES ou autrement) s'est porté surtout sur les besoins de recherche propres à la préparation des plans quinquennaux. Il est difficile d'évaluer son apport direct au développement de la recherche sociale mais il a sans conteste un apport indirect très significatif même s'il est difficile de le mesurer quantitativement.

Depuis 1984-1985, date qui coïncide avec les débuts de la "cohabitation" mais aussi avec l'essoufflement de l'État-Providence qui éprou-

¹¹ Le Groupe de recherche sur le social et la sociabilité (GRASS) est un des premiers (le CREL à Montpellier le précède) centres de recherche sociale rattaché au CNRS.

ve des difficultés de plus en plus grandes à assumer à lui seul les responsabilités de la socialisation et de la nationalisation de la recherche, un vent de conservatisme et de réaffectation des crédits selon d'autres priorités souffle sur la France, à l'image de [31] celui qui existe aux États-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada. Sur le plan administratif, cela se traduit par des réformes visant à décentraliser et à conférer aux régions des responsabilités plus grandes. Sur le plan financier, en même temps qu'on demande aux régions d'assumer des responsabilités administratives nouvelles, on leur impose du même souffle la nécessité de trouver des sources de financement pour une partie des fonctions nouvellement acquises. C'est ainsi qu'en France le mouvement de la décentralisation administrative risque d'accentuer la privatisation de la recherche sociale et d'augmenter les différences interrégionales en ce qui a trait à la quantité et à la qualité de la recherche sociale. En premier lieu, le processus de la décentralisation ne s'effectue pas au même rythme, certains départements assumant leurs nouvelles responsabilités plus vite que d'autres. De plus, il existe des différences interrégionales importantes dans le niveau disponible des ressources privées de financement. Finalement, étant donné le rôle accru des collectivités locales, il existe des disparités importantes en ce qui a trait aux possibilités réelles, concrètes de développement de la recherche sur le social : cela tient tout autant aux institutions existantes et à leurs traditions de recherche qu'aux ressources humaines ayant une compétence en recherche. À ce propos et dans le contexte de l'évolution des politiques de recherche, un des défis majeurs de la France est de constituer des réseaux de recherche, avec des groupes interreliés à l'intérieur de chacun des ces réseaux qui partageraient des ressources, rempliraient des activités communes tout en ayant des fonctions de coordination qui laisseraient à chacun de ces groupes de recherche des initiatives propres. Les traditions disciplinaires des chercheurs ainsi que les traditions d'autonomie (relative) des équipes et des groupes de recherche auxquelles s'ajoutent les habitudes enracinées de la recherche à la manière traditionnelle rendent difficile l'atteinte de cet objectif. C'est à se demander, aussi, si les chercheurs au sommet de la hiérarchie pensent dans les mêmes termes que les chefs de file (minoritaires) de la recherche sociale.

[32]

1.2 Le rôle des ministères sectoriels dans le financement de la recherche sociale

[Retour à la table des matières](#)

Il ressort clairement et de façon très significative de cet historique que ce ne sont pas les organismes scientifiques financés par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur qui ont impulsé le développement de la recherche sociale en France (à l'exception bien sûr du CORDES qui est un organisme à part). Ce ne sont pas non plus les chercheurs eux-mêmes, malgré le fait que certains d'entre eux aient fait oeuvre de pionniers et aient utilisé tous les moyens à leur disposition pour atteindre cet objectif. Ce sont les organismes publics, en particulier les ministères techniques ou sectoriels et leurs organismes de tutelle. Le développement de la recherche sociale en France n'est donc pas assuré par les budgets du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur mais par ceux des ministères sectoriels. Dans le contexte français, cette situation apporte à la fois des avantages et des désavantages. Il est clair que l'engagement des milieux administratifs (qualifiés souvent de non scientifiques) tels que les ministères techniques ou sectoriels suscita un effet positif indéniable sur le développement de la recherche sociale. Par ailleurs, en France, cette pratique est soumise aux aléas des changements de gouvernement, de ministres, de responsables administratifs dans les ministères, qui sont susceptibles d'influencer directement les orientations de recherche poursuivies. À l'inverse, la dépendance des fonds du ministère de la Recherche signifie statisme, concentration sur la recherche fondamentale, absence d'innovation, mais une stabilité quasi-assurée dans le financement de la recherche.

1.2.1 Les contingences de la recherche sociale en France

[Retour à la table des matières](#)

La "recherche sur le social" en France est confrontée à plusieurs contingences qui influent sur son évolution. Ce n'est pas le moment de les passer en revue ici. Qu'il nous suffise, plutôt, d'identifier [33] quelques-unes d'entre elles sans nécessairement définir leur importance relative. Il existe là-bas une grande diversité de sources de financement. Dans un certain sens, cela crée une plus grande disponibilité de ressources financières pour les producteurs, mis à part les rivalités qui parfois existent entre les organismes de financement. Mais, par ailleurs, un des corollaires de cette pratique est que chacun de ces organismes de gestion de programmes de subventions recueille ses propres statistiques sociales rendant ainsi impossible, jusqu'à maintenant à tout le moins, la constitution d'un registre unique de statistiques sociales. En ce moment, l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE) oeuvre à développer un système qui rendra possible l'intégration de ces diverses sources documentaires.

Nous faisons allusion plus tôt à certain manque d'unité dans les grandes orientations de la recherche sociale. Cela tient tout autant à la diversité des traditions de recherche qu'aux divergences de vue sur le social. Ces divergences sont associées, nous semble-t-il, à différentes écoles de pensée et à différentes problématiques de recherche qui, à leur tour, sont à l'image des idéologies politiques qui s'expriment sur un vaste continuum allant de l'extrême gauche à l'extrême droite. Notre visite a coïncidé avec la tenue des élections présidentielles, ce qui nous a permis d'observer une grande incertitude par rapport à l'avenir tant chez les planificateurs que chez les chercheurs et les intervenants. Qui de la gauche ou de la droite détiendra le pouvoir ? Qui occuperont les principaux postes d'importance ? Quelles seront les nouvelles politiques scientifiques ? Comment ces politiques influenceront sur la recherche sociale, principalement sur les organismes subventionnaires ? Voilà quelques-unes des questions qui furent soulevées.

Quelques-uns des promoteurs les plus engagés de la recherche sociale se retrouvent dans des lieux de production, dispersés les uns des autres, ce qui n'est pas sans créer des difficultés dans les mécanismes de soutien et de coopération. Ils sont aussi, pour la [34] plupart, des chercheurs juniors qui, par leur statut, souvent de vacataires, se situent aux échelons inférieurs de l'échelle professionnelle : leurs entreprises de recherche sont d'autant plus difficiles et l'influence qu'ils exercent sur leurs collègues n'a pas le même poids que ceux qui se situent au sommet de la hiérarchie ou dont la carrière de chercheur est assurée. Cette position statutaire reflète la relative jeunesse de la recherche sociale, dans son sens plus restreint (recherche sur les problèmes sociaux). Faut-il rappeler également que les travailleurs sociaux, en France, sont formés dans des Instituts de recherche sur le travail social (IRTS)¹² qui sont principalement orientés en fonction de la pratique professionnelle des aidants et des intervenants. Leur formation en recherche est quasi-inexistante. Cette tradition professionnelle, très différente des coutumes nord-américaines qui accordent à la formation universitaire des travailleurs sociaux un statut obligatoire et une porte d'entrée à l'exercice de la profession, a ralenti considérablement l'évolution de la recherche sociale. Ceux qui intervenaient dans les milieux de pratique et qui étaient sensibilisés aux problèmes sociaux des clientèles qu'ils desservaient ne possédaient pas la compétence nécessaire pour entreprendre des recherches visant soit à mieux connaître la nature et les racines de ces problèmes ou encore à assurer des services professionnels de meilleure qualité. N'étant pas formés à la recherche, les travailleurs sociaux éprouvent des difficultés à établir des liens avec les chercheurs universitaires. Ces derniers, inversement, ne sont pas prêts à travailler en équipe avec les professionnels des milieux de pratique. Les instruments d'observation utilisés sont souvent déficients. De plus, on éprouve des difficultés à rencontrer les échéances de la production et les rapports finals sont remis en retard. Pour ces raisons, principalement, il existe une grande distance entre les théoriciens de la recherche sociale et les praticiens

¹² Nous avons visité durant notre mission l'IRTS de Haute-Normandie, à Rouen, et l'IRTS d'Aquitaine, à Bordeaux. Il existe en tout sept IRTS qui ont un caractère public, les autres relèvent du secteur privé.

voués à l'action sociale. Soulignons, toutefois, les [35] initiatives des Cahiers d'ÉCARTS qui nous apparaissent comme étant des plus intéressantes et des mieux réussies. On organise des rencontres-échanges entre chercheurs et intervenants dans le domaine de la recherche sociale. Les Cahiers publient les travaux qui sont présentés à l'occasion de ces rencontres.

Une autre difficulté de la recherche sociale là-bas est liée à la compartimentalisation disciplinaire. Un grand nombre d'études et de recherches sont entreprises par des groupes de chercheurs qui appartiennent à la même discipline. Il n'y a pas de doute, la recherche fondamentale dans une discipline est absolument nécessaire à l'avancement des connaissances, tout comme elle est utile au progrès de la recherche sociale. Mais si cette recherche disciplinaire sur le social devient une activité exclusive qui freine, voire même empêche la recherche multidisciplinaire, elle crée alors certains problèmes de compréhension du social dans toute sa complexité multifactorielle. De ce point de vue, les problématiques de la sociologie nous semblent, en ce moment, occuper une position dominante ¹³. Par contre, dans les milieux de pratique où il existe des chercheurs d'appartenance disciplinaire diverse, certains regroupements reflètent la multidisciplinarité.

La recherche sociale en France comporte des éléments de force, des types d'expériences qui devraient inspirer le Conseil québécois de la recherche sociale dans son plan de développement pour les trois prochaines années (1989-1992). Ces points forts seront en quelque sorte analysés par le biais de l'examen des organismes qui subventionnent la recherche sociale ainsi que par le truchement des producteurs qui reçoivent cette aide financière. Organismes de financement et producteurs de la recherche sociale seront respectivement l'objet des deux chapitres suivants de ce rapport de mission.

¹³ Voir les résultats de l'enquête récente de Michel Chauvière.

[36]

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

Chapitre 2

Les principaux organismes de financement de la recherche sociale en France

[Retour à la table des matières](#)

[37]

La Mission d'étude et de coopération sur la recherche sociale en France fut conçue comme devant servir trois objectifs principaux : mieux renseigner les planificateurs, les chercheurs et les intervenants québécois sur la recherche sociale en France ; sensibiliser les interlocuteurs français sur les divers programmes et actions du Conseil québécois de la recherche sociale et à ses différentes réalisations dans le domaine de la recherche sociale au Québec ; inventorier les types et formes de coopération qui pourraient être amorcés par la France et le Québec dans l'un ou l'autre des champs de la recherche sociale. Le programme de rencontres fut conçu d'une manière telle que les membres de la Mission puissent avoir un entretien avec les principaux responsables d'un éventail assez large d'organismes et d'institutions qui financent la recherche sociale afin de les familiariser avec leurs orientations, leurs pratiques et leurs réalisations en matière de recherche sociale ¹⁴.

Monsieur Marc-Henry Soulet identifie trois types d'organismes qui financent la recherche sociale en France : les décideurs ; les organismes scientifiques ; et les organismes autonomes. Les décideurs sont constitués des différents ministères (Affaires sociales et Emploi, Équipement, Travail, Justice), des municipalités et des conseils généraux ainsi que de la Caisse nationale d'allocations familiales. Les organismes scientifiques sont le CNRS, la DGRST et le CORDES. Il faut

¹⁴ Les membres de la Mission avaient conçu au préalable un schéma général d'entretien qui devait leur servir de guide dans la conduite de leurs entrevues. Ce schéma contenait les éléments suivants qui ont été plus ou moins couverts, selon les circonstances : les structures organisationnelles, le mode de fonctionnement, le personnel, le financement (de l'organisme et de la recherche), le social comme objet de recherche, les procédés d'appels d'offres, les collaborations possibles avec le Québec et les commentaires généraux sur les autres aspects de la recherche sociale. Pour plus de détails, consulter le modèle général d'entretien à la page 12.

ajouter à cette liste la MIRE créée en 1982. Les organismes autonomes comprennent les associations professionnelles régies par la loi du premier juillet 1901, dont le CTNERHI représente le pourvoyeur le plus important de ce groupe.

[38]

2.1 Les décideurs et les planificateurs

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette catégorie, se retrouve le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (non visité) qui fournit les ressources au principal bailleur de fonds consacrés à la recherche fondamentale tant dans les sciences sociales et humaines que dans les sciences expérimentales et naturelles, soit le Centre national de la recherche scientifique (la Mission a visité le Groupe de recherche sur le social et la sociabilité qui est un centre accrédité du CNRS), le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi duquel dépend la MIRE, le ministère de l'Équipement dont les recherches urbaines ont favorisé l'émergence de recherches sociales à caractère appliqué (non visité), le Commissariat général du Plan, lequel par ses recherches en vue de planifier et susciter le développement a favorisé du même coup des recherches sur le social principalement durant les années 1970, le ministère de la Justice, le ministère de l'Éducation nationale (non visité) et la Caisse nationale des allocations familiales décrite ci-après en s'inspirant du devis présenté à la note 14.

2.1.1 Le Commissariat général du Plan (CGP)

2.1.1.1 La mission du Commissariat général du Plan

[Retour à la table des matières](#)

Le Commissariat général du Plan (CGP) est un organisme public de planification qui existe depuis 1946. Il regroupe seize services internes et de nombreux groupes de travail, comités et commissions. La Mission québécoise s'est surtout intéressée aux activités du Service des affaires sociales et du Service des études et de la recherche.

La mission du Commissariat général du Plan est de préparer les plans quinquennaux de modernisation et d'équipement de la France. On est actuellement à la fin du neuvième plan (1984-1988). Pour accomplir sa tâche, le Commissariat réalise des analyses susceptibles [39] d'éclairer les décisions des pouvoirs publics. Cet éclairage porte sur l'avenir, sur les enjeux du moyen et du long terme. Le Commissariat n'est pas seulement un lieu de réflexion, il est aussi un lieu de rencontre et de dialogue qui permet d'associer l'ensemble des acteurs de la société française au processus de planification.

Le Commissariat général du Plan n'est pas un organisme de recherche. Il effectue plutôt des synthèses fondées sur trois horizons : les conceptions de l'avenir des administrateurs consultés, les besoins des partenaires sociaux et des syndicats en matière de développement et les résultats de recherches commanditées.

Pour compléter ou pour alimenter ses analyses internes, le Commissariat suscite des recherches et des études menées dans des laboratoires ou centres de recherches externes (universités, CNRS, bureaux d'études, etc.). La masse de crédits dont dispose à cette fin le Commissariat est de 16 millions de francs répartis également entre les recherches et les études. Ce financement permet de recueillir des informations susceptibles d'éclairer les décisions, de suivre l'évolution sociale en cours et d'identifier les points sur lesquels il convient d'orienter les interventions des pouvoirs publics dans des domaines

comme, par exemple, la protection sociale, la santé, la pauvreté, les transferts sociaux, le travail et l'emploi. Les résultats de ces travaux doivent être accessibles rapidement afin qu'ils soient utiles à l'établissement de tendances et à la prévision de leur évolution sur des horizons plutôt courts.

Les études financées par le Commissariat s'effectuent donc dans un laps de temps très court (une année ou moins)¹⁵. À mesure qu'avancent [40] les travaux des équipes internes, le besoin peut se faire sentir pour l'un ou l'autre des services du Commissariat d'avoir telle ou telle étude complémentaire. Alors, on identifie un chercheur ou un organisme auquel on attribue un contrat pour faire une réflexion rapide, bâtir un modèle ou effectuer une comparaison internationale. Une fois ces études réalisées, les administrateurs du Commissariat examinent les propositions des différents services et choisissent les contenus qui correspondent le mieux à leurs priorités. Récemment, par exemple, le Commissariat était intéressé à étudier la question de l'aide à fournir pour accroître l'accessibilité à la propriété. Il a alors commandité deux études, l'une s'inspirant d'un modèle économétrique et l'autre se basant sur des comparaisons internationales. Ces études ont permis le développement d'outils méthodologiques.

Les recherches sont des opérations plus lourdes, souvent menées par des équipes, et qui nécessitent une période de 18 mois à deux ans. Les milieux de recherche sont alors sollicités par appels d'offres.

2.1.1.2 Le Service des affaires sociales

Le Service des affaires sociales du Commissariat général du Plan a une vision très large de la politique sociale. Sa fonction est horizontale. Il s'intéresse à tous les grands domaines de la vie collective : santé,

¹⁵ Par études, le Commissariat entend "un contrat confié à un chercheur pour réaliser un travail de réflexion et d'analyse, à l'intérieur d'une seule année, portant sur un sujet relevant de l'un ou l'autre des services du Commissariat général du Plan". (Document interne)

habitat, urbanisme, travail, emploi, retraite, loisirs, famille, culture, éducation, formation, justice, aide sociale.

2.1.1.3 Le Service des études et de la recherche

Le Service des études et de la recherche a pour mission de planifier les activités de recherche et de développement technologique et de coordonner les travaux d'études confiés à des centres de recherche ou à des bureaux d'études externes. Il assure également la conception [41] et la mise en place des actions de recherches incitatives, les appels d'offres destinés des milieux scientifiques.

Le Commissariat général du Plan procède par appels d'offres auprès de la communauté des chercheurs. Il choisit des thèmes en fonction du devenir social du pays et favorise les propositions de recherche en provenance d'équipes reconnues. Ces thèmes peuvent venir de commandes gouvernementales ou encore de certaines commissions reliées à l'État.

Le Commissariat général du Plan suit de près et de façon rigoureuse l'avancement et le progrès des travaux des équipes qu'il finance en exigeant des précisions sur les objectifs poursuivis, en s'assurant que les échéances du calendrier de production sont respectées et en partageant avec les chercheurs les difficultés rencontrées en cours de réalisation. La recherche contractuelle est donc formalisée et comporte des contraintes précises afin d'en assurer le succès. D'ailleurs les responsables des appels d'offres au Commissariat exigent des équipes de recherche la présentation de rapports intérimaires de recherche sur la progression des travaux et sur les résultats préliminaires. Sur invitation, quelques représentants des administrations intéressées et concernées seront sensibilisées aux premiers résultats de ces études avant même qu'ils m'apparaissent dans un rapport final.

2.1.1.4 L'importance du Plan

Dans les années 1960, ce fut l'âge d'or de la planification française. La conjoncture de cette époque permettait au Plan de jouer un rôle actif dans la répartition de la richesse. Le Plan était alors un annonciateur de bonnes nouvelles. Le Commissariat général du Plan, à cette époque, a permis à la recherche urbaine de connaître un essor remarquable et à la recherche sur le social de voir le jour.

[42]

Depuis une quinzaine d'années, il y a remise en question de la planification. La crise économique, jointe à certains facteurs politiques et à la faillite des modèles de prévisions économiques, a amené les politiciens à se désintéresser du moyen et du long terme et à ne penser qu'en fonction de l'immédiat. Le Plan est devenu alors un annonciateur de mauvaises nouvelles. Depuis quatre ans, l'État subit de fortes contraintes budgétaires. Le ministère des Finances joue un rôle de plus en plus important. Les engagements pluriannuels sont devenus périlleux. Les grandes orientations de recherche contenues dans les sixième et septième plans n'existent plus au neuvième plan.

Le Plan ne joue donc plus le rôle de coordination du moyen et du long terme, encore moins un rôle de répartition de la richesse. Cependant, il semble que ce soit là une phase transitoire, car on voit surgir à nouveau un intérêt pour le long terme.

2.1.1.5 La place de la recherche sociale

Les problèmes de chômage et de pauvreté et la remise en cause de l'État-Providence ont contribué à susciter un intérêt nouveau pour la recherche en sciences sociales en France. Cependant, la société est vue actuellement davantage sous l'angle de ses problèmes, ce qui a tendance à réduire le rôle des sciences sociales en recherche fondamentale. Le rôle incitatif du Commissariat général du Plan a eu tendan-

ce à diminuer ces dernières années, de même que son rôle de coordination.

Avec la décentralisation de l'État, survenue depuis 1982, d'importantes responsabilités ont été confiées aux collectivités et pouvoirs locaux. Plusieurs éléments de la politique sociale sont maintenant sous la responsabilité de partenaires sociaux. Cela ne facilite pas la recherche sociale dans son ensemble. Cette situation pose cependant de nouvelles questions, comme celle de se demander comment tous ces intervenants gèrent le champ social.

[43]

La décentralisation a eu pour effet que les informations transmises au niveau central par les départements sont peu abondantes. Les statistiques sociales sont difficiles à constituer. Il n'existe pas de banques de données sur les clientèles, leurs besoins et les réponses à ces besoins. Il y a donc une pauvreté d'information au niveau local et les informations centralisées ne sont plus utiles. Afin de contourner la difficulté, le Commissariat cherche à s'associer à des départements désireux pour constituer cette information.

Les statistiques sociales manquent en France, surtout les statistiques évolutives. L'INSEE est conscient du problème et travaille à le régler. Ces statistiques permettent d'avoir certains indicateurs assez précis mais très limités, par exemple les indicateurs sur la situation du chômage.

Au Commissariat général du Plan, on a voulu dans le passé mettre au point des indicateurs sociaux. Ce fut un échec. Avec la réforme de la planification, avant le neuvième plan, on a été obligé d'éliminer les indicateurs globaux pour se concentrer uniquement sur des indicateurs locaux ou sur des indicateurs limités, par exemple, à l'évaluation des programmes.

2.1.1.6 Le choix des thèmes de recherche pour les appels d'offres

Le choix des thèmes de recherche pour les appels d'offres dans le champ social est effectué par trois comités qui s'intéressent au devenir social du pays. Ils se répartissent le champ social de la manière suivante :

- un premier comité se charge du droit et des changements sociaux, y compris les impacts sociaux du marché commun européen et de l'Europe de 1992 ;

[44]

- un second comité est responsable des transferts sociaux et est chargé de planifier, en collaboration avec la MIRE, les appels d'offres sur ce thème ;
- un dernier comité s'intéresse aux éléments de la politique sociale, à leur évolution et à l'évaluation de ses effets sur la population. En ce moment, par exemple, on cherche à évaluer la qualité de la formation des étudiants.

Les thèmes de recherche peuvent également provenir de commandes gouvernementales et, parfois, de certains groupes ou commissions reliés à l'État.

On cherche à améliorer d'année en année la facture de ces appels d'offres qui sont perçus comme ayant une qualité scientifique en soi ¹⁶. Leur rédaction devient de plus en plus élaborée afin qu'ils portent spécifiquement sur un objet restreint d'étude, ce qui limite d'autant le champ privilégié d'observation réduisant ainsi le nombre des chercheurs ayant les compétences exigées pour soumettre des propositions pertinentes. Pour chaque appel d'offres existe un comité scientifique constitué de professionnels et d'administrateurs qui assument

¹⁶ Voir, à l'Appendice IV, un exemple d'appel d'offres de la MIRE : 17 mars 1986.

la responsabilité de sa composition. Pour ce faire, le comité doit faire l'inventaire des travaux effectués dans le champ à couvrir et consulter les partenaires concernés. Dans certains domaines d'intérêt du Commissariat, il existe peu de travaux. Aussi doit-il s'efforcer de constituer de nouveaux milieux de recherche en procédant à l'aide de projets de nature exploratoire. La recherche-action et la recherche opérationnelle deviendront possibles dans un deuxième temps. Justement, par rapport à l'utilisation des résultats des travaux de certaines recherches, l'expérience du Commissariat démontre qu'au plan des actions conjointes, il est préférable de ne [45] pas lier par des protocoles d'entente plus de deux ou trois organismes à la fois afin de faciliter une meilleure coordination des efforts.

Le Service des études et de la recherche est chargé de concevoir, avec les autres services du Commissariat et les comités scientifiques, les appels d'offres et de les gérer. Un problème se pose cependant à ce niveau : il est difficile de tenir compte du long terme dans les appels d'offres, alors que les travaux internes sont à court terme.

Le Commissariat général du Plan cherche donc à concilier les préoccupations à long terme et à courte échéance dans le choix de ses thématiques. Mais les difficultés de la prospective comme l'urgence de certains problèmes (chômage, précarisation, intégration sociale des immigrants) ainsi que les difficultés méthodologiques associées à la production d'indicateurs sociaux fiables rendent les efforts de planification à long terme difficiles. Cela exerce une influence sur le choix des thèmes prioritaires de recherche.

2.1.1.7 Les appels d'offres sur la politique sociale

C'est par le biais de ses propres besoins de planification que le Commissariat général du Plan a favorisé l'émergence de la recherche sociale. Jusqu'aux années 1970, à peu près, il a exercé une fonction dominante dans ce domaine. Depuis, comme nous l'avons vu plus tôt, la recherche sociale représente un nouvel intérêt et plusieurs catégories d'organismes, publics comme privés, financent la recherche sur les problèmes sociaux. De plus, la crise du retrait de l'État-Providence se

traduit dans ce secteur comme dans d'autres et a pour effet immédiat de réduire l'importance du Commissariat, particulièrement en ce qui a trait à sa fonction de coordination. Cependant, depuis 1980, l'intérêt pour le long terme réapparaît.

Entre 1981 et 1985, il y eut quatre appels d'offres portant sur des éléments de la politique sociale.

[46]

En 1981 et 1982, deux appels d'offres à caractère général furent lancés. Le premier privilégiait la compréhension des comportements des acteurs ; le second, l'évolution des politiques confrontées à la crise, notamment celle de l'emploi. Suite à ces appels d'offres, une quarantaine de recherches ont été subventionnées en 1981, 1982 et 1983.

En 1984, cette action de recherche incitative a été recentrée sur l'évaluation des éléments de la politique sociale. Deux axes majeurs d'investigation ont été privilégiés : l'évaluation des programmes d'emploi et l'analyse des réformes des programmes de santé suite à la mise en place du budget global et de la départementalisation des hôpitaux.

En 1985, un quatrième appel d'offres sur l'évaluation des programmes sociaux a été diffusé. Il avait pour objectif de développer des réflexions théoriques et méthodologiques sur l'évaluation, et de susciter des analyses transversales sur des champs théoriques et des disciplines constitués. Un axe de recherche portant sur les programmes d'emploi, de travail et de formation a mené au financement de quatorze projets de recherche en 1986.

Le Service des études et de la recherche du Commissariat général du Plan a publié le texte de ces appels d'offres ainsi que la liste et la description des projets subventionnés. Deux documents recueillis par la Mission du Conseil en France présentent les recherches financées en 1984 et en 1986.

2.1.1.8 La valorisation de la recherche

Selon les administrateurs du Commissariat général du Plan rencontrés, la valorisation de la recherche est le point faible de cet organisme. On ne publie pas beaucoup les recherches financées, car elles [47] n'intéressent qu'un public restreint de décideurs. Néanmoins, tous les rapports de recherche sont déposés à la Maison des sciences de l'Homme, 54, boulevard Raspail, Paris. Le contenu de ces rapports est disponible sur microfiches et l'on peut y avoir accès par les banques d'information informatisées.

Le Commissariat général du Plan tente d'améliorer ses processus de valorisation. D'une part, on cherche à assurer une plus grande diffusion des rapports de recherche, au-delà des cinquante exemplaires reçus, en publiant par exemple dans une revue scientifique. D'autre part, on vise à trouver des modalités pour que les résultats de la recherche soient utilisés de meilleure façon. Sur ce dernier point, le Commissariat couvre la participation des chercheurs à des colloques pour qu'ils puissent résumer leurs recherches et les faire connaître à un plus large public.

2.1.2 La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

2.1.2.1 La structure organisationnelle

[Retour à la table des matières](#)

La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) est un organisme privé, sans but lucratif (Loi du 1er juillet 1901), dont le budget provient des employeurs et des syndiqués français. La Caisse gère des programmes de sécurité sociale pour ses adhérents. Elle est divisée en sept départements : prestations familiales ; gestion et prospective ; Secrétariat général ; informatique ; action sociale ; recherche et pré-

vision et comptabilité. Les caisses d'allocations familiales (CAF), dans chaque département, paient des prestations aux familles. Environ 25% du budget de la CNAF (150 milliards de francs) sert à financer les quelques vingt programmes de prestations légales, selon les cas sociaux traités. Les caisses emploient environ 20,000 personnes pour gérer ces prestations automatiques. De plus, environ 10,000 travailleurs sociaux gèrent les 7 à 8 milliards de francs de l'action sociale, soit environ 5% du budget.

[48]

La recherche doit donc servir à supporter l'action professionnelle de ces 10,000 travailleurs sociaux. Les chercheurs doivent fournir à ces derniers des informations sur les différentes expérimentations menées sur le terrain, sur les pratiques professionnelles et sur la politique sociale de la France.

À l'intérieur du Département de recherche et de prévision existent le Bureau des statistiques et le Bureau de la recherche qui financent les projets réalisés à l'extérieur de la CNAF. Tel que les responsables l'écrivent dans un document daté de janvier 1985 :

"Depuis qu'elle existe, la CNAF dispose d'un Bureau de recherche. Celui-ci assure, à la demande des caisses d'allocations familiales (CAF), le suivi scientifique et technique des recherches qu'elles subventionnent à l'échelon local, en totalité ou en partie, quand le Conseil d'administration de la CNAF en a décidé le cofinancement, compte tenu de leur intérêt pour l'institution toute entière. Ce bureau instruit également les demandes qui ne s'adressent pas à une CAF, mais à la CNAF, et parfois, en outre, à d'autres financeurs à compétence nationale. Enfin, cette cellule est également saisie par les autres services de la CNAF quand ils ne peuvent réaliser certaines études par leurs moyens personnels et matériels propres et quand ils envisagent de sous-traiter à des laboratoires extérieurs des travaux qui utilisent certaines des sciences sociales qui sont familières aux agents du bureau de recherche."

La mission du Département de recherche et de prévision est donc d'éclairer la politique familiale, évaluer son impact dans des domaines précis, faire connaître les enjeux et les problèmes auxquels les responsables de cette politique pourraient être confrontés. Pour ce faire, le Bureau de la recherche a élaboré un programme d'orientations pluri-annuelles de la recherche lequel, accompagné d'autorisations de financement annuelles, constitue le programme-cadre de la recherche pour les années à venir. ¹⁷

[49]

Le programme triennal de recherche (1984-1987), tel que défini par la CNAF, s'arrime à cinq axes principaux : le logement et la vie familiale ; les activités féminines et la vie familiale ; les familles monoparentales et l'évolution du droit ; la décentralisation et l'action sociale et la gestion et les communications à l'intérieur des caisses d'allocation. Les trois premiers axes ont déjà fait l'objet d'appels d'offres. Dans le cas des deux premiers, les fonds sont entièrement attribués, tandis qu'il le sont à moitié pour le troisième. À moins de changements dans l'orientation de l'organisme, les deux derniers appels d'offres seront réalisés. Ils ont été retardés par les élections de 1986 qui ont suscité une crise financière de la recherche.

2.1.2.2 Le fonctionnement

Après avoir déterminé ses priorités en concertation avec ses différents partenaires et après avoir pris connaissance des programmes des autres organismes nationaux de recherche, le Bureau de la recherche de la CNAF fait appel à la communauté des chercheurs par le biais des laboratoires de recherche et des bureaux d'études concernés. Selon un calendrier prédéterminé, les appels de propositions sont effectués. Les projets soumis doivent correspondre aux thèmes développés, dans des textes rendus publics, et doivent satisfaire à des conditions formelles et scientifiques minimales. Un Comité scientifique

¹⁷ Orientations de la recherche à la CNAF, 1985-1986, Recherches et prévisions. Paris, janvier 1985 :1.

reçoit les propositions, les étudie, les sélectionne pour enfin en proposer le financement au Conseil d'administration de la CNAF ou à l'une de ses commissions.

Le Bureau de la recherche mène de plus ses propres études centrées davantage sur les prestations et les transferts sociaux ainsi que sur l'évolution des ressources des familles. Enfin, le personnel du Bureau suit et pilote les diverses études et recherches réalisées à l'extérieur et sert de mécanisme continu de liaison avec les autres services de la CNAF, les autres partenaires scientifiques institutionnels et le monde de la recherche en général.

[50]

2.1.2.3 Le personnel

Le Bureau de recherche de la CNAF comprend dix personnes. Des conseillers techniques gèrent les axes de recherche et chacun des appels d'offres. Ils agissent comme secrétaires des comités et s'occupent de la valorisation et de la diffusion des résultats dans leurs domaines respectifs de responsabilité.

2.1.2.4 Le financement

La CNAF consacre environ quatre millions et demi de francs à la recherche à l'intérieur de son budget de fonctionnement. Afin de répondre aux besoins prioritaires identifiés, cette somme devrait passer bientôt à huit millions de francs.

2.1.2.5 Le social comme objet de recherche

À l'intérieur du dispositif de la recherche sociale, la CNAF est tournée vers les questions de sécurité sociale, dans la perspective des syndicats et du patronat et de leurs interrelations. Quatre domaines

s'imposent : la maladie, le vieillissement, les accidents du travail et la famille. S'est ajoutée à ces préoccupations récemment, la question du chômage. Les questions familiales représentent, comme de bien entendu, une priorité de la CNAF : les prestations élevées à la famille, le sentiment nationaliste, les visées natalistes et le mouvement familialiste soulèvent beaucoup de débats idéologiques en France. L'organisme national à vocation familiale se doit de gérer les fonds dont il dispose à l'aide des meilleurs outils d'analyse et d'intervention. L'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), qui a pris la relève du CREDOC après son abolition, s'intéresse principalement aux comptes nationaux, aux études démographiques et économiques dans les grands ensembles et aux enquêtes dans le domaine de la santé.

[51]

La Conférence internationale de La Haye, en 1959, avait centré la gestion moderne du social sur la lutte à la pauvreté. Il fallait donc éclairer les actions futures par des études et des recherches, selon une idéologie planificatrice. La CNAF a donc développé le réflexe de se servir des sciences sociales et a ainsi créé des sections de recherche à l'intérieur des caisses pour éclairer les décisions de celles-ci. Ont débuté alors des recherches sur les interventions de la CNAF et des recherches sur le terrain, liées au travail social, c'est-à-dire, aux actions des dix mille travailleurs sociaux engagés par les caisses locales dans leurs départements d'action sociale.

Les trois événements cruciaux des années 1982-1983 : les Assises nationales de la recherche, le Rapport Godelier et la création de la MIRE, alliés à la réforme de la politique familiale, ont réorienté la recherche de la CNAF vers les problèmes liés aux prestations familiales légales. Cette nouvelle direction a eu d'importantes conséquences que les membres de la Mission ont cherché à expliciter : l'action sociale n'est plus l'objet unique de recherche ; les thèmes se sont élargis autour de la politique familiale se rapportant aux cinq axes décrits précédemment ; on a transformé les procédés régissant la recherche en lançant des appels d'offres sur des thématiques particulières et en demandant à des experts (comité de pairs) d'évaluer la qualité de chacune des propositions reçues ; l'équipe de gestion de la recherche a

été modifié pour prendre en compte les nouvelles orientations de l'organisme. C'est ainsi que la CNAF a engagé des spécialistes de la recherche pour diriger son Bureau de la recherche et, enfin, on a senti la nécessité de valoriser les résultats de la recherche en les diffusant sur une plus grande échelle, escomptant ainsi qu'ils seraient de plus grande utilité aux intervenants.

[52]

2.2 Les organismes scientifiques

2.2.1 La Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation(MIRE)

2.2.1.1 Introduction

[Retour à la table des matières](#)

"La MIRE, mission de programmation, d'incitation et de valorisation de la recherche, a développé depuis 1983 un ensemble de programmes dans le champ de l'action sociale du travail et de l'emploi, de la santé. Dans ce cadre, deux appels d'offres importants ont été lancés en 1985 et 1986 ; le premier portait sur les "pratiques de santé mentale" ; le second, sur "santé mentale et travail". Une cinquantaine d'équipes (associant souvent chercheurs et acteurs de santé mentale) ont pu être financées. D'autres recherches sont venues enrichir ces programmes, des ateliers thématiques sont tenus, des colloques ont été organisés" ¹⁸. Au printemps 1988, on a estimé qu'il devenait nécessaire d'établir un premier bilan des réalisations des différentes équipes subventionnées par la MIRE par l'organisation d'un colloque international en santé mentale intitulé Journées de la recherche en santé

¹⁸ Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation, Paris, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, 1988.

mentale. Il avait pour objet, notamment, de permettre aux chercheurs, provenant de différents horizons disciplinaires (anthropologie, sociologie, histoire, économie, sciences juridiques ...) de diffuser les résultats de leurs travaux d'observation et de réflexion auprès de leurs pairs mais aussi auprès d'intervenants (psychiatres, infirmiers, médecins, travailleurs sociaux, responsables administratifs ...) et de s'évaluer, en plus de recevoir les suggestions et les critiques de ceux qui effectuent des travaux similaires en France et dans d'autres pays. Quelques chercheurs étrangers étaient, en effet, présents à ce colloque. Un colloque sur affiches a aussi été organisé dans le but de multiplier les échanges entre équipes et participants.

[53]

Une séance inaugurale a présenté les actualités théoriques et institutionnelles sur la recherche en santé mentale. Dans un deuxième temps, sept ateliers furent organisés qui s'articulaient sur les thématiques suivantes : droit, citoyenneté et psychiatrie ; sociétés, cultures et folies ; recherche en épidémiologie ; représentations sociales de la maladie mentale ; recherches cliniques ; professions et institutions ; évaluation. Puis on aborda, successivement, en séance plénière, la santé mentale et les situations de travail, les grandes enquêtes de santé mentale dans la population en général, les rapports entre l'ethnologie, l'anthropologie, la psychiatrie et la psychanalyse. La séance de clôture porta sur les perspectives de recherche.

Ce colloque fut un grand succès si on tient compte de la très riche variété des rapports de recherche qui y furent présentés, de la participation active d'un grand nombre de chercheurs et d'intervenants en santé mentale et des nombreux documents d'accompagnement que les participants pouvaient se procurer. Tout ceux qui se sont inscrits ont d'ailleurs reçu une monographie regroupant les principales communications.

La MIRE existe depuis quelques années à peine et déjà elle a à son actif des réalisations importantes. Elle a permis, semble-t-il, de donner un nouvel élan à la recherche sociale en dépit du fait que la cohabitation a quelque peu freiné ses élans et réduit ses ambitions.

La MIRE a financé un grand nombre de chercheurs (même si les montants ne sont pas substantiels) et, en particulier, de jeunes chercheurs qui sont justement ceux qui sont en mesure de sortir des balises traditionnelles. Ne représentent-ils pas aussi la relève ? Ne sont-ils pas en train aussi de tracer les grandes orientations théoriques et méthodologiques de la recherche sociale en France ?

[54]

2.2.1.2 La structure organisationnelle

La Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE) a été créée en 1982 suite aux Assises nationales de la recherche et sur décision de monsieur Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la Recherche. Au départ, la MIRE était une mission interministérielle relevant à la fois du ministère de la Recherche et du ministère des Affaires sociales. De fait, la MIRE constituait une sorte d'enclave du ministère de la Recherche à l'intérieur d'un ministère technique (sectoriel). Cette double allégeance, loin de constituer un handicap pour la MIRE, devait plutôt lui permettre une plus grande liberté dans la programmation de ses activités.

En 1986, la MIRE est passée sous la tutelle exclusive du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi. On a procédé à ce moment à son intégration à l'intérieur de ce ministère. Dès lors, la MIRE a été amenée à retraduire les besoins du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi vers les milieux scientifiques. La programmation bi-annuelle ou tri-annuelle de la MIRE allait désormais être soumise au ministère des Affaires sociales et de l'Emploi et être sanctionnée par lui. Après les élections de 1988, la MIRE est redevenue une mission interministérielle, sous la tutelle conjointe du ministère de la Recherche et de la Technologie et du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale. Cette modification structurelle pourrait amener éventuellement des changements dans son orientation.

2.2.1.3 Les fonctions

La MIRE se définit comme une agence de liaison entre, d'une part, les pouvoirs publics, les organismes et les institutions et, d'autre part, les milieux scientifiques. En amont, elle identifie les besoins de recherche et les fait connaître auprès de la communauté scientifique. En aval, elle rend les connaissances acquises accessibles aux décideurs, aux intervenants et même parfois au grand public.

[55]

La MIRE exerce, comme il a été mentionné dans l'introduction, trois fonctions principales :

- une fonction de programmation de la recherche. Celle-ci consiste dans l'identification et la définition des besoins, des axes de recherche et des priorités ;
- une fonction d'incitation auprès de la communauté scientifique par le lancement d'appels d'offres répondant aux besoins et aux axes de recherche identifiés ;
- une fonction de valorisation de la recherche par la diffusion des résultats de la recherche, la publication des travaux et différentes stratégies de vulgarisation.

2.2.1.4 Le personnel

Le personnel de la MIRE comprend un chef de mission, quelques personnes affectées aux activités administratives et secrétaires et une quinzaine de chargés de mission qui assurent la responsabilité des appels d'offres et le bon fonctionnement des activités de recherche.

2.2.1.5 Les principaux axes de recherche

Les principaux axes de recherche auxquels s'intéresse la MIRE peuvent être regroupés en cinq catégories ¹⁹ :

- santé physique et mentale, nouvelles technologies (lourdes et douces) appliquées à la santé et à l'aide aux handicapés ;
- politique sociale, action sociale, travail social ;

[56]

- transferts sociaux, protection sociale, redistribution ;
- travail et emploi ;
- immigration.

2.2.1.6 Les appels d'offres

Le financement de la recherche par la MIRE s'effectue essentiellement par appels d'offres s'adressant à la communauté scientifique, aux associations et aux intervenants des domaines de recherche visés. Chaque appel d'offres est accompagné d'un texte explicatif et d'un formulaire de demande de financement normalisé. La MIRE affecte une somme d'environ deux millions de francs à chaque appel d'offres. Les appels d'offres peuvent concerner, selon le cas, un ou plusieurs axes de recherche de la MIRE. De plus, certains appels d'offres, généralement plus importants, sont faits conjointement avec un autre organisme, par exemple le Commissariat général du Plan, le ministère de l'Équipement et du Logement.

Depuis 1984, la MIRE a lancé plusieurs appels d'offres qui intéressent directement ou indirectement le Conseil québécois de la recherche sociale.

¹⁹ MIRE-INFORMATION. No 16. Mai 1988 :69.

Citons particulièrement :

- la prévention des handicaps ;
- les alternatives à l'hospitalisation ;
- l'impact des technologies nouvelles sur le travail, l'emploi et les pratiques professionnelles dans le domaine de la santé ;
- les pratiques en santé mentale et leurs effets ;

[57]

- la santé mentale et le travail ;
- les politiques et les interventions sociales d'aide à la famille dans ses tâches éducatives ;
- deux appels d'offres sur les transferts sociaux et la protection sociale (en collaboration avec le Commissariat général du Plan) ;
- les flexibilités et le partage de l'emploi.

Les appels d'offres de la MIRE sont souvent l'occasion de lancer de vastes études transversales et d'étudier des problèmes à incidences multiples comme le chômage de longue durée, la politique familiale ou la santé mentale. La santé mentale a été l'un des sujets de recherche les plus importants des dernières années comme en témoigne les Journées de la recherche en santé mentale. La MIRE a financé une cinquantaine de projets de recherche dans ce domaine et elle se prépare à lancer une vaste enquête nationale sur la santé mentale.

La MIRE collabore avec le ministère de l'Équipement et du Logement pour définir un programme de recherche sur le vieillissement. Elle s'est associée à l'INSEE pour financer des études sur les inégalités dans les conditions de vie afin d'approfondir les aspects qualitatifs de ces questions.

Le financement de la MIRE a permis de réaliser plusieurs études sur les migrations, les communautés culturelles et la condition féminine. Ce financement permet en somme la réalisation de recherches qui, au Québec, seraient reliées à plusieurs secteurs différents et sous la

responsabilité de plusieurs ministères. Les principales questions de recherche portent en effet sur la santé, les services sociaux, l'éducation, la condition féminine, le travail, l'emploi et le chômage, la sécurité du revenu, la famille, le logement, l'immigration, les communautés culturelles.

[58]

2.2.1.7 La valorisation de la recherche

La MIRE accorde une importance majeure à la valorisation de la recherche. Elle a d'abord fait office de chef de file en publiant un rapport sur la valorisation de la recherche. Pendant longtemps, l'enveloppe-recherche est allée presque exclusivement à la production et non pas à la mise en valeur des connaissances. La MIRE se donne cinq ans pour atteindre la parité entre production et valorisation de la recherche.

Plusieurs moyens de valorisation sont employés par la MIRE. Elle publie un important bulletin d'information trimestriel appelé MIRE-INFORMATION qui peut contenir jusqu'à une centaine de pages. Elle finance la publication de rapports de recherche et organise des colloques. Le bulletin MIRE-INFORMATION est un véhicule privilégié pour assurer une diffusion d'information sur les appels d'offres et leurs résultats, le signalement de revues et de publications, les synthèses de projets de recherche, les résumés des rapports de recherche reçus, des bilans de travaux réalisés sur un thème donné, des informations sur les colloques, des entrevues et d'autres types d'informations.

La MIRE exige des chercheurs qui répondent à un appel d'offres de présenter un résumé d'une page de leur projet de recherche qui doit comporter une présentation claire, en une dizaine de lignes environ, de l'objet de leur recherche, suivie d'un rapide exposé des hypothèses et méthodes retenues. Ces résumés sont publiés, sous forme de fiche technique, dans MIREINFORMATION, lorsque les projets sont retenus pour financement.

Lorsqu'un rapport de recherche est produit, la MIRE demande à l'auteur d'en faire un résumé dans une langue accessible aux non scientifiques. Au besoin, la MIRE accorde un financement aux chercheurs pour qu'ils s'adjoignent des spécialistes de la communication afin de traduire les rapports de recherche en langage simple. Ces résumés [59] sont publiés dans MIRE-INFORMATION et sont diffusés largement à tous les intéressés, décideurs politiques, gestionnaires, intervenants, associations et, parfois même, au public en général par les média d'information.

Un autre moyen de valorisation utilisé par la MIRE, c'est l'organisation de colloques auxquels sont convoqués des chercheurs, des décideurs, des intervenants, des journalistes. Comme il a été mentionné, un important colloque sur la santé mentale a eu lieu du 23 au 26 mars 1988 pour faire le bilan des recherches financées par la MIRE dans ce domaine. En juin 1987, il y eut à Paris un colloque franco-allemand sur les politiques d'emploi et les recherches sur l'emploi organisé par la MIRE et le CNRS. Pour appuyer son important programme de recherche sur les pratiques et interventions sociales d'aide à la famille dans ses tâches éducatives, la MIRE a financé, en mai 1988, un colloque, qui s'est tenu à Paris et qui a réuni des experts de France, des États-Unis, du Québec, de la Suède, de la Finlande, de la Norvège, du Danemark, de la Suisse et de la Belgique pour faire l'état d'avancement des travaux similaires dans les différents pays occidentaux comparables.

Un autre colloque, analogue à ce dernier, portant sur le programme de recherche en santé et auquel il serait intéressant d'associer des chercheurs québécois, aura lieu dans un bref avenir. Chacun de ces colloques débouche sur la publication d'ouvrages en langue française qui s'avèrent des outils remarquables pour l'avancement des connaissances et leur application.

La MIRE songe également à organiser deux autres types de colloques :

- des colloques ayant lieu après la publication d'un ouvrage important plutôt que le contraire ;

[60]

- des colloques réunissant des chercheurs, des administrateurs et des intervenants, avant de lancer un appel d'offres, pour faire le point sur les problèmes et sur l'état d'avancement des connaissances sur un thème particulier.

2.2.1.8 Les relations internationales

La MIRE met en oeuvre une politique de relations internationales dont le souci premier est d'orienter sa politique de recherche en fonction de l'Europe de 1992. Hormis les relations engendrées par le Colloque franco-allemand sur l'emploi, les liaisons avec les pays d'Europe sont encore embryonnaires.

La MIRE a pour objectif de faire des recherches comparatives impliquant plusieurs pays européens. Les questions d'emploi et de chômage seront particulièrement importantes lorsqu'il y aura en Europe une libre circulation des personnes. C'est tout le droit du travail, la formation, l'immigration et beaucoup d'autres dispositifs qui risquent d'être modifiés.

2.2.1.9 La coopération avec le Québec

La MIRE est également intéressée au plus haut point à coopérer avec le Québec. Dans le domaine de la santé physique et mentale, la MIRE sollicite l'expertise du Québec en épidémiologie et dans la mise au point d'indicateurs de santé mentale. La MIRE désire être aidée dans la préparation et la mise en oeuvre de l'enquête nationale sur la santé mentale. La MIRE serait également intéressée à collaborer avec le CQRS dans le financement conjoint de recherches comparatives ou complémentaires et de colloques de valorisation. Le responsable de la MIRE espérait pouvoir venir en mission au Québec à l'automne 1988 pour discuter de ces questions.

[61]

Au plan de l'information, il a été convenu que la MIRE enverra au président du Conseil québécois de la recherche sociale les programmes des colloques à venir, des exemplaires du bulletin MIRE-INFORMATION ainsi que d'autres renseignements pertinents. De son côté, le Conseil enverra au responsable de la MIRE ses répertoires thématiques, sa brochure annuelle expliquant ses programmes de subventions, le contenu de ses appels d'offres, la liste des rapports finals produits, le mémoire présenté à la Ministre, le Plan triennal de développement de la recherche sociale, 1989-1992, ainsi que d'autres publications du Conseil, entre autres, sur la recherche-action et sur la recherche effectuée en étroite collaboration avec les milieux de pratique.

Enfin, monsieur Brams suggère au président du Conseil de nouer des liens avec les représentants du CNRS qui sont conseillers scientifiques dans les ambassades françaises, notamment celle de Washington, afin de créer un réseau d'information sur les recherches en sciences de l'Homme et de la Société effectuées en Europe et en Amérique du Nord.

2.3 Les organismes autonomes

[Retour à la table des matières](#)

Il existe un grand nombre d'organismes autonomes et d'associations libres établis en fonction de la Loi du 1er juillet 1901 qui oeuvrent dans la plupart des régions de la France. À l'occasion de leur visite, les membres de la Mission ont visité essentiellement trois régions : la région parisienne, la Haute Normandie et l'Aquitaine, ce qui est bien peu pour porter un jugement d'ensemble sur la nature de ces organismes, leur fonctionnement et leur utilité. Ce sont, en général, des organismes qui sont près (proximité géographique et sensibilité aux préoccupations) des milieux de pratique et de ceux qui assument une action sociale directe dans ces milieux. Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI) est certes le plus important bailleur de fonds de cette

catégorie d'organismes. Aussi, la Mission lui accorde une attention particulière dans ce rapport.

[62]

2.3.1 Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI)

2.3.1.1 La structure organisationnelle

[Retour à la table des matières](#)

L'organisme a été réformé en 1975 par le ministre des affaires sociales de l'époque pour prendre en charge le champ des handicaps et celui de l'inadaptation. Il est régi par la loi du 1er juillet 1901 et il est sous la tutelle du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi. Cette association fut créé dans le but de jouer un rôle intermédiaire entre les Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) et les organismes publics et privés compétents en matière de handicap et d'inadaptation ²⁰. L'Assemblée générale constituante du CTNERHI regroupe les CREAI et les 45 associations nationales ou organismes publics et privés adhérents, directement concernés par les problèmes de handicap et d'inadaptation.

Le Conseil d'administration du CTNERHI est composé de 20 membres dont la moitié sont élus par l'Assemblée générale (cinq de ceux-ci représentant des CREAI et cinq autres, les autres associations et organismes). Trois membres proviennent du secteur de la sécurité sociale : la Caisse nationale d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, la Mutualité sociale agricole. Trois autres organismes délèguent des représentants statutaires :

²⁰ Le concept d'inadaptation est entendu ici dans une acception très large qui comprend à la fois la délinquance, l'enfance négligée ou maltraitée, la déficience intellectuelle, les problèmes socio-affectifs, les aspects psychosociaux des handicaps physiques et les difficultés d'intégration scolaire.

l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, le Centre d'éducation surveillée de Vaucresson et l'Institut national de recherche pédagogique. Les quatre autres membres sont nommés par le ministère des Affaires sociales pour représenter les ministères, organismes ou établissements publics et les personnes [63] qualifiées en matière de handicap et d'inadaptation. En 1987, on comptait les représentants des organismes suivants : Secrétariat d'État aux anciens combattants, ministère de la Recherche, Caisse de retraite complémentaire et Association nationale des communautés éducatives.

Le CTNERHI est doté également d'un Conseil de recherche constitué de quinze membres issus des milieux scientifiques et nommés par le ministre. De plus, le CTNERHI fait affaire avec des partenaires multiples :

- les milieux associatifs : associations de parents d'enfants handicapés ou inadaptés, associations de personnes handicapées, associations de professionnels oeuvrant auprès d'handicapés et d'inadaptés, écoles de formation des travailleurs sociaux ;
- les organismes scientifiques : INSERM, CNRS, MIRE, milieux universitaires et centres de recherche ;
- le milieu industriel : ELF Aquitaine ;
- les ministères : Affaires sociales et Emploi, Justice, Culture, Équipement, Éducation nationale, Recherche et Enseignement supérieur, etc., et plusieurs secrétariats d'État.

2.3.1.2 La mission

Sur le plan statutaire, le CTNERHI est chargé d'éclairer le ministre de tutelle sur les aspects suivants :

- les besoins d'intervention en faveur de différentes catégories de mineurs et d'adultes handicapés ou inadaptés ;

- les méthodes de prévention, d'observation, de soins et d'éducation spécialisés, de réadaptation et de réinsertion sociale applicables à ces personnes ;
- les problèmes liés à la conception, à l'implantation et au fonctionnement des différentes catégories d'établissements, organismes ou services ;

[64]

- les problèmes liés au recrutement, à la formation et à l'emploi des personnels de ces établissements, organismes ou services ;
- l'efficacité des pratiques suivies.

Il centralise les études françaises et étrangères concernant ces diverses questions, constitue et tient à jour une documentation et en assure la diffusion. De plus, le CTNERHI est chargé d'assurer les liaisons entre les différents groupes ou organismes du milieu (associations de parents, de personnes handicapées, etc.), les professionnels oeuvrant auprès des personnes handicapées ou inadaptées et les scientifiques. L'objectif de l'organisation peut se traduire de la façon suivante : traduire aux scientifiques les préoccupations des intervenants, puis retransmettre les résultats des travaux scientifiques dans les milieux de pratique par différentes stratégies de valorisation de la recherche.

2.3.1.3 Les fonctions

L'organisme est composé de 35 personnes, dont 12 chercheurs qui ont reçu une formation psychosociale. La direction projette d'intégrer dans l'équipe des spécialistes en provenance d'autres horizons disciplinaires (économique, droit, statistique). Le personnel s'intéresse d'une manière toute spéciale à la valorisation des résultats de la recherche et met à l'essai différentes stratégies pour en évaluer le rendement.

La recherche et les études

Les ressources financières (12 millions de francs) dont dispose le CTNERHI doivent servir à financer les travaux des équipes internes, ceux des équipes externes (1 à 1 1/2 millions de francs), le Centre de documentation ainsi que la publication de certains travaux. Les recherches externes sont administrées par des associations ou des organismes de recherche publics ou universitaires à la suite d'appels [65] d'offres. Ceux-ci portent sur des thèmes de recherche reliés à des questions directement utiles à l'exécution du très large mandat de l'organisme. Quant aux recherches internes, elles portent principalement sur l'évaluation des politiques ou sur d'autres projets répondant aux besoins des ministères. Car les travaux entrepris sous la responsabilité du CTNERHI sont parfois co-financés par des ministères tels que les Affaires sociales et l'Emploi, la Recherche, l'Équipement, l'Éducation nationale ou la Culture.

Le Service de recherche du CTNERHI (recherche interne) est constitué de 12 chercheurs provenant essentiellement de deux disciplines : la psychologie et la sociologie. Avec ses fonds propres, il finance trois ou quatre projets par année. Il doit négocier des contrats avec d'autres organismes pour réaliser l'ensemble de ses projets. Le CTNERHI adopte, par son Conseil de recherche, un programme interne de travaux et d'études qui oscille en ce moment autour de trois thématiques : l'accessibilité, les aspects juridiques et l'intégration scolaire. Chacun de ces projets mis en route par 1 'un ou 1 'autre des membres de l'équipe interne, possède son parrain qui veille à la bonne marche des travaux, et, le cas échéant, en facilite la réalisation. La direction générale négocie, avec des bailleurs de fonds externes, à peu près 40% de son budget et la nature de chacune de ces actions conjointes est définie par des ententes contractuelles.

Les crédits affectés à la recherche ont été amputés ces dernières années. Pour les spécialistes des sciences sociales, l'accès à des ressources adéquates demeure une entreprise difficile. D'ailleurs, la défense de tous les projets auprès des ministères concernés demeure une opération d'envergure. La technique utilisée par le CTNERHI pour engager directement ses bailleurs de fonds se traduit comme suit : en nommant leurs représentants au Conseil de recherche, il veille à ce que

certaines de ces chercheurs chevronnés proviennent de certains des organismes qui financent en partie ses travaux. De plus, quelques-uns de ses interlocuteurs siègent au Conseil d'administration. Le CTNERHI [66] est donc ouvert sur son environnement dans le but de favoriser les meilleures relations possibles avec les bailleurs de fonds.

La documentation

Cet organisme a développé un service documentaire important (même s'il ne comprend que six personnes) qui sert à la fois aux équipes internes aux chercheurs externes et au public en général. La direction désire informatiser les sources documentaires apparaissant en ce moment dans le fichier central afin de mieux servir les diverses clientèles. On publie, sur ces sources, un journal quotidien qui est envoyé aux associations de parents et de personnes handicapées, aux professionnels et aux scientifiques. D'autre part, on crée en ce moment deux banques d'information, dont l'une portera sur les recherches en cours et, l'autre, sur les différentes caractéristiques des clientèles de personnes handicapées. De plus ce service est reconnu comme un centre collaborateur par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La formation

Depuis 1985, le CTNERHI dispense une initiation à la recherche sous forme de quatre modules internes d'enseignement. Il est appelé également à se déplacer à l'extérieur, sur demande, pour assurer cette formation.

Les publications

Le CTNERHI dispose d'un Service qui publie un bulletin quotidien, le Flash-Information, une revue trimestrielle (4 numéros) Les Cahiers du CTNERHI et une douzaine de livres à chaque année. La publication de travaux scientifiques est rentable puisqu'elle rapporte 800,000 francs par année. Ce revenu devient possible grâce à une banque de 10,000 noms de clients provenant des organismes membres du CTNERHI et [67] d'un certain nombre d'autres partenaires. Les pro-

fits provenant de la vente des livres publiés par le CTNERHI servent à couvrir une partie des fonds utilisés pour le financement des publications propres au Centre. L'accueil par le milieu professionnel de ces ouvrages est excellent car il s'agit d'une opération de valorisation bien acceptée, et les collections présentent les différents travaux dans un suivi qui est apprécié.

2.3.1.4 Les processus d'évaluation scientifique

Pour les projets subventionnés, l'évaluation s'effectue à l'aide d'une grille préparée par l'équipe interne. Chaque projet est alors évalué par un comité constitué de deux membres du Conseil de recherche et d'un chercheur interne. Deux des membres du Comité rédigent une évaluation tandis que le troisième agit comme arbitre. Les résultats sont ensuite soumis au Conseil de recherche qui élimine, dans un premier temps, les projets doublement négatifs, conserve les projets doublement positifs et ensuite examine les autres. Des ajustements sont alors apportés aux décisions en fonction de l'enveloppe budgétaire existante.

Le choix des projets de recherche interne est établi à la lumière du programme de recherche en cours et est adopté par le CTNERHI. Chaque projet est parrainé par un membre du Conseil de recherche qui en devient le directeur scientifique. Si celui-ci est trop engagé dans la poursuite du projet, il risque de devenir juge et partie. Il est donc difficile de concilier les objectifs de la direction générale centrée sur la gestion des ressources et ceux de la direction scientifique des travaux.

2.3.1.5 Les appels d'offres

La Mission d'étude illustrera la procédure des appels d'offres du CTNERHI en présentant un aperçu des différentes étapes qui ont été [68] suivies dans le cas du dernier appel d'offres (1987) pluri-annuel. En novembre 1986, le CTNERHI a lancé une vaste consultation auprès

d'un certain nombre de ses partenaires : organismes de tutelle, milieux professionnels, associations du secteur des handicaps et des inadaptations, instances départementales (DAS) et régionales et organismes de recherche. Environ 1,200 questionnaires ont été envoyés pour connaître quels thèmes et quels axes de recherche semblaient les plus importants à développer dans les deux ou trois années à venir, compte tenu des développements théoriques et méthodologiques des disciplines susceptibles d'application au domaine des handicaps et des inadaptations. Le CTNERHI a reçu 400 réponses dans les semaines qui suivirent.

Les deux thèmes les plus importants qui sont ressortis de cette consultation furent le maintien à domicile et le vieillissement. Alors, le CTNERHI lança un appel d'offres en 1987 intitulé *Espaces de vie et trajectoires sociales des personnes handicapées ou inadaptées en milieu ordinaire*. Ce thème devait conduire à s'interroger sur les conditions et les limites du soutien, du maintien et du retour des personnes handicapées ou inadaptées en milieu ordinaire.

Des déclarations d'intention ont été demandées aux chercheurs pour le 15 mai 1987. Celles-ci devaient présenter les objectifs, la méthodologie, les références bibliographiques et mettre en évidence les conditions de faisabilité, les partenaires scientifiques et les sources de financement possibles. Le CTNERHI a reçu 80 déclarations d'intention. De celles-ci, le Conseil de recherche en a retenu 30. Cette décision a été annoncée aux chercheurs le 30 juin 1987 : ceux-ci avaient alors jusqu'au 30 septembre suivant pour présenter un projet définitif. Finalement, treize projets ont été retenus pour financement à partir de 1988. La durée de chaque contrat ne dépasse pas deux ans.

[69]

2.3.1.6 Le suivi des projets subventionnés et la production des rapports finals

Le CTNERHI passe avec les chercheurs ce qu'il appelle un contrat de subvention. Les chercheurs sont tenus de présenter un rapport intermédiaire tous les six mois. Ceux-ci sont transmis au Conseil de re-

cherche pour étude et avis. Le CTNERHI se réserve le droit de réorienter les recherches en cours et, à la limite, d'interrompre le financement si le projet n'est pas jugé satisfaisant.

Les rapports de recherche, une fois produits, doivent être réécrits par les auteurs dans un langage compréhensible aux non-scientifiques. Les rapports sont alors publiés aux Presses Universitaires de France et offerts en vente aux 10,000 clients du CTNERHI. Celui-ci conserve la propriété de ces oeuvres. Il n'y a pas de droits d'auteur versés.

2.3.1.7 Les difficultés rencontrées par le Centre dans son rôle de courtier de la recherche

Le CTNERHI suit une procédure particulière dans le cas des recherches qui sont élaborées et exécutées avec des partenaires locaux (associations, municipalités, départements, etc.). Il considère que c'est une de ses fonctions importantes d'agir en tant que courtier entre les milieux scientifiques et les milieux d'intervention. C'est un rôle qui est orienté en fonction du transfert des connaissances et qui comporte certaines difficultés comme n'ont pas manqué de le souligner les interlocuteurs français. En voici deux parmi d'autres.

Les scientifiques des milieux universitaires ont peu d'intérêt pour travailler avec des équipes-terrain. Les chercheurs ne veulent pas perdre le contrôle de leur recherche et de l'instrumentation employée. Qui plus est, ce manque d'intérêt se traduit parfois par un désintéressement : les universitaires qui patronnent ces équipes ne [70] suivent pas toujours les projets. Le CTNERHI doit alors suppléer à ce manque de suivi et prendre le relais.

Les praticiens, pour leur part, ont une image instrumentale de la recherche. Pour eux, la recherche pratiquée par les universitaires est éloignée de leurs préoccupations. Tous veulent faire l'évaluation de leurs pratiques et, pour ce faire, demandent aux chercheurs de leur fournir des recettes rapides. Souvent, le directeur d'un groupe de recherche inséré ainsi au niveau local n'est pas un chercheur universitaire. Des problèmes de langage, de compréhension, de sélection, d'interprétation et de diffusion de l'information se posent. Le CTNERHI

essaie de pallier à ces difficultés par la formation en recherche qu'il offre à ses adhérents.

2.3.1.8 La valorisation de la recherche et le transfert des connaissances

Le CTNERHI a reçu du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi et du ministère de la Recherche, le mandat d'être le carrefour privilégié où émergent les besoins des populations et où sont diffusés les résultats des recherches. Depuis deux ans, plus particulièrement, le CTNERHI mène des opérations de valorisation basées à la fois sur la formation des professionnels et sur l'édition des travaux de recherche. On peut donner en exemple la recherche de monsieur Morvan sur les représentations des handicaps qui a servi à alimenter des sessions d'études à l'intention des travailleurs sociaux. L'accueil du bulletin et de la revue du CTNERHI dans les différents milieux est excellent. Il en est de même des monographies et ouvrages théoriques publiés par les Presses Universitaires de France suite aux rapports finals des recherches financées par le CTNERHI seul ou conjointement. Malgré ces divers motifs de satisfaction, le CTNERHI cherche constamment à mieux cibler sa politique de diffusion. Il organise des séminaires par thèmes, mettant en présence les équipes subventionnées, des praticiens et des chercheurs intéressés. Enfin, le CTNERHI organise [71] ou s'associe à des colloques portant sur les handicaps et les inadaptations. En novembre 1988, le colloque sur la classification des handicaps doit se tenir à Paris. L'an prochain, il y aura, également à Paris, un colloque sur les aspects historiques du handicap.

2.3.1.9 La dimension internationale

Le CTNERHI veut développer une dimension internationale. Déjà, il reçoit des commandites de recherche venant de la Communauté. Les études comparatives bilatérales ou multilatérales intéressent le CTNERHI. Celui-ci vise non seulement une collaboration avec les pays

d'Europe mais aussi avec le Québec. Dans le cadre de son dernier appel d'offres, le CTNERHI évoquait son intérêt à financer des recherches comparatives et à rechercher les expériences étrangères positives en matière de désinstitutionnalisation et de maintien en milieu ordinaire des populations de personnes handicapées ou inadaptées. Notons à nouveau, enfin, que le Service de documentation du CTNERHI est reconnu par l'OMS.

2.3.2 Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Bien que les membres de la Mission n'aient pas couvert l'ensemble des organismes de financement de la recherche, ils ont pris soin de traiter brièvement d'organismes appartenant aux catégories des décideurs, des organismes scientifiques et des organismes autonomes.

Dans l'historique de la recherche sociale, les membres de la Mission ont illustré la lente émergence de la recherche sociale. Un deuxième constat se rapportait à l'importance des ministères sectoriels dans le financement de la recherche par opposition au ministère de la Recherche et à celui de l'Éducation nationale. Une troisième observation s'appliquait aux organismes scientifiques (recherche fondamentale) qui ont vu leur budget diminuer depuis la crise de l'État-Providence. On a vu également que, dans les circonstances, [72] les résultats de la recherche libre se diffusaient difficilement aux intervenants engagés sur le terrain dans une action professionnelle. L'émergence d'organismes autonomes apparaît de bonne augure, en dépit des incertitudes associées à la privatisation (jusqu'à un certain point) de la recherche sociale. Ils témoignent d'une volonté de participation des communautés locales et d'une responsabilisation de la population en général vis-à-vis les nouveaux problèmes sociaux. Ils visent aussi à rendre prioritaires les études portant sur les problèmes sociaux les plus cruciaux en vue de permettre aux acteurs-intervenants d'être mieux renseignés et outillés (le transfert des connaissances). La diversité des organismes de financement n'est pas problématique en soi. Elle accentue, toutefois, les divisions et les difficultés de la

coordination. Par contre, comme la plupart de ces organismes sont localisés dans les centres métropolitains, ceux-ci sont principalement favorisés.

[73]

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

Chapitre 3

Les organismes de production de la recherche sociale en France

[Retour à la table des matières](#)

[74]

Puisque, dans cette section, la Mission ne couvre pas l'ensemble des organismes de production, par ailleurs fort nombreux, elle estime utile d'en dresser une énumération. On remarquera que certains organismes de financement logent également ici. Cela tient au fait qu'ils entreprennent pour leur compte, à l'aide d'équipes internes, des travaux utiles à leur fonctionnement ou urgents par rapport aux clientèles desservies ou visées. C'est le cas du Commissariat général du Plan (CGP), de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI) et du ministère de la Justice si l'on prend en considération le Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV). Par contre, on peut classer le CTNERHI dans les centres publics de recherche non universitaires (au même titre que l'INSERM, l'INSEE, et le défunt CREDOC). Le plus grand producteur de recherche est certes le Centre national de recherche scientifique (CNRS) qui intègre un très grand nombre de centres universitaires accrédités tels le Groupe de recherche sur le social et la sociabilité à Paris (GRASS), l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé, à Bordeaux (Jean-Claude Guyot). Il existe, bien entendu, d'autres centres de recherche universitaires, qui ne sont pas affiliés au CNRS : c'est le cas du Centre de recherche sur le travail social de Caen (CRTS) qui, par son mandat de transfert des connaissances et d'animation du milieu, apparaît comme ayant un caractère unique en France. Les milieux de formation des travailleurs sociaux en France donnent naissance à des instituts de recherche sur le travail social (IRST) C'est le cas du Centre de formation de Rouen (Jean-Noël Chopart). Finalement, il est nécessaire à tout le moins de mentionner les groupes de recherche privés ou associations autonomes constitués par la loi du 1er juillet 1901 qui comportent quelque 800 chercheurs (une estimation). Dans cette section, seront examinés le GRASS, le CRIV,

le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé, à Bordeaux, sous la direction du professeur Guyot, le CRTS de Caen et les IRST de Haute-Normandie et d'Aquitaine. Le lecteur aura un éventail [75] diversifié de lieux de production qui apparaissent suffisants pour refléter la nature de la recherche sociale en France sous l'angle de ceux qui en sont les producteurs.

3.1 Les groupes de recherche de l'Université de Paris VIII

3.1.1 Préambule

[Retour à la table des matières](#)

En plus d'être membre du Groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité (GRASS), le directeur (Robert Castel) est également professeur au Département de sociologie de l'Université de Paris VIII dans le cadre de l'option "transformation et politiques du social". Cette double allégeance est d'intérêt pour les membres de la mission dont l'objectif est de confronter les expériences québécoises et françaises dans le domaine de la recherche sociale. Michel Chauvière, pour sa part, est en ce moment chargé de recherche au CNRS. Pendant quatre ans il fut chargé de mission à la MIRE et auparavant avait assumé une mission au ministère de la Justice. Le profil de carrière de ce dernier et l'importance de son engagement dans la structuration du "social" comme domaine de recherche en font un interlocuteur privilégié pour les membres de la mission québécoise.

3.1.2 L'option "transformation et politique du social" de l'Université de Paris VIII

Le but de cette option est à la fois de former des sociologues-praticiens pour les secteurs institutionnels et para-institutionnels du champ social et des sociologues-chercheurs qui auront un profil différent des praticiens et de celui des chercheurs de laboratoires. Cette formation ne vise pas à concurrencer celle dispensée aux travailleurs sociaux. Elle mise plutôt sur l'acquisition de nouvelles connaissances basées sur l'apprentissage sociologique et qui peuvent [76] fonder une compétence spécifique en ce domaine ²¹.

Pour le Conseil québécois de la recherche sociale, qui désire rapprocher les milieux de recherche universitaires des milieux de pratique, l'option "transformations et politiques du social" de l'Université de Paris VIII s'avère des plus instructives. On peut se demander si, au Québec, il existe du côté universitaire, les pré-requis nécessaires à la réalisation concrète d'un tel rapprochement, ou bien, si nous sommes dans une situation où il faudrait en assurer l'instauration.

Un autre élément est de grande pertinence pour le Conseil, c'est la définition du social sur laquelle repose cette option :

"Par social, nous entendons le champ de pratiques ouvert par les politiques sociales et les interventions sociales, publiques ou privées, collectives ou particulières ; il ne s'agit pas seulement de prendre en compte le versant administratif, politique ou technique de ces interventions, mais aussi d'analyser leurs effets concrets et les réseaux sociaux qu'elles induisent en ter-

²¹ Consulter les extraits de la brochure de présentation de l'option "transformation et politiques du social" du Département de sociologie de l'Université de Paris VIII reproduits en annexe du rapport de Michel Chauvière "Le développement de la recherche sur le social". situation, enjeux et perspectives,« présenté au directeur scientifique du département des sciences de l'Homme et de la Société du CNRS en mai 1987 (81 pages et annexes).

mes de socialisation/désocialisation, décomposition/ recombinaison du lien social, à travers les conflits, modes d'adaptation et transformations de la sociabilité que suscitent les tentatives de "travailler le social" ²².

3.1.3 Le Groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité (GRASS)

[Retour à la table des matières](#)

Le Groupe d'analyse du social et de la sociabilité est à la fois un laboratoire de l'Université de Paris VIII et une unité associée au CNRS. Pour le GRASS, le "social" constitue un domaine mal défini et particulièrement flou dont la clarification échappe à une entreprise purement conceptuelle. Par ailleurs, ce domaine existe bel et bien.

[77]

"C'est même sur lui que se jouent aujourd'hui quelques-uns des enjeux politiques les plus importants, et c'est en son nom que se prennent certaines initiatives parmi les plus intéressantes et les plus nouvelles. Si la recherche scientifique l'a jusqu'ici quelque peu négligé, il suscite des demandes et des interrogations pressantes au sein des milieux administratifs, politiques et associatifs ; c'est de lui que vivent quelques centaines de milliers de professionnels et quelques millions d'utilisateurs ; et il a transformé et transforme peu ou prou les modes de vie de pratiquement tout un chacun." ²³.

²² Ibidem

²³ CHAUVIÈRE, Michel, Le développement de la recherche sur le social : situation, enjeux et perspectives.

Le GRASS s'est constitué autour de l'ambition de mettre le "social" à l'épreuve sociologique "du moins dans certains secteurs stratégiques où une clarification est particulièrement requise : une approche transversale des rapports agents sociaux, secteurs institutionnels, populations ; institutions, État et longue durée ; sociabilité et constitution du social et individuation, droit social, contrats" ²⁴.

"Dans la situation de flou de l'objet, de dispersion et d'hétérogénéité des recherches qui caractérisent "le social", le GRASS souhaiterait constituer un des pôles d'animation, de réflexion, d'investigation, d'échanges d'informations et d'archivage des données de ce secteur :

- à partir de son propre potentiel de recherches qui pourrait facilement, dans le cadre d'un développement raisonnable, atteindre une vingtaine de personnes en accueillant des personnes avec un statut d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs, entre autres du CNRS déjà intéressés par sa thématique ;
- à partir des réseaux de contacts qu'il a commencé à établir et qu'il entend poursuivre à la frontière des milieux administratifs et professionnels et ceux de la recherche académique, entre lesquels il voudrait faire fonction d'échangeur ;
- à partir de son programme de formation centré sur un DEA inscrit dans un cursus de sociologie, et se proposant de faire collaborer dans la recherche des profils d'étudiants dotés d'une culture professionnelle et d'étudiants de formation purement universitaire" ²⁵.

²⁴ Ibidem

²⁵ Ibidem

[78]

Le GRASS est composé de quinze chercheurs-enseignants, dont trois sont à plein temps au CNRS. L'objectif central du travail de cette équipe est d'analyser les effets sociaux des interventions et de politique sociale, leurs incidences individuelles et collectives en tant qu'elles induisent des processus de socialisation ou de désocialisation, ou les deux. L'équipe est divisée en cinq groupes qui travaillent sur les domaines de recherche suivants : la famille, les toxicomanies, la déviance, l'intervention sociale, la politique sociale et le logement social.

Les thèmes particuliers du programme de recherche portent principalement sur les points suivants :

- recomposition des dispositifs d'action sociale depuis 1945, rapports central-local, décentralisation ;
- transformations contemporaines des modes de vie et des formes de sociabilité (habitat, emploi, situations de précarité, etc.) ;
- l'économie souterraine, réseaux formels et informels de sociabilité ;
- réappropriation sociale des formes et techniques de la communication ;
- approche sociologique des phénomènes de déviance et de toxicomanie et analyse des processus de catégorisation de la déviance et de l'autonomie ;
- pratiques et interventions sociales, travail du social ;
- histoire et sociologie politiques de la famille ; traitement des situations familiales déviantes. (Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux, GRMF).

Le financement du groupe est assuré par une dotation annuelle en provenance à la fois de l'Université et du CNRS qui ne couvre pas entièrement les dépenses de fonctionnement. Les chercheurs complètent ce financement par des contrats de recherche extérieurs (par exem-

ple : les appels d'offres de la MIRE). Disons, enfin, que le GRASS n'est [79] qu'un des dix-huit laboratoires regroupés à l'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (IRESCO) qui compte au total environ 300 chercheurs partageant leur temps entre la recherche et l'enseignement.

3.1.4 L'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (IRESCO)

[Retour à la table des matières](#)

L'IRESCO regroupe majoritairement les disciplines suivantes : sociologie, anthropologie, psychologie sociale, économie sociale, économie. La finalité du programme scientifique de l'IRESCO est "de mieux saisir les mutations en cours dans nos sociétés contemporaines, en favorisant la création de nouveaux outils conceptuels et méthodologiques, en dynamisant les échanges pluridisciplinaires, enfin en suscitant la création ou l'utilisation de bases de données d'ampleur suffisante".

Le programme scientifique s'organise autour de trois thèmes, auxquels s'ajoutent deux actions les concernant tous :

- articulation des rapports sociaux dans le champ des structures familiales et dans celui des relations interethniques, interprétation en termes d'itinéraires individuels et collectifs ;
- relations entre savoir, croyances, pouvoirs, en particulier autour des enjeux présents dans le champ de la santé et des interventions sur le corps ; sont aussi privilégiées dans ce thème les recompositions du champ religieux et culturel et l'évolution des systèmes de valeurs ;
- État et sociétés locales : étude des processus sociaux liés aux mécanismes de pouvoir dans la société, dans les rapports de l'État à la société civile et entre les formations sociales. La question des indicateurs du niveau local y est débattue.

[80]

- Action transversale 1 Comparaisons internationales : problèmes théoriques, méthodologiques et thématiques.
- Action transversale 2 Images et sociétés : usages scientifiques et image dans les disciplines représentées à l'Institut ²⁶.

3.2 Le Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV).

[Retour à la table des matières](#)

Le Centre de recherches de Vaucresson comprend 65 chercheurs et dix personnes à l'administration. Il est financé par le CNRS et le ministère de la Justice. Il s'agit d'un centre qui a une fonction-conseil sur les contenus pour le suivi de l'action des ministères. Le Ministère finance la recherche en fonction de sujets choisis Deux moyens sont à sa disposition : le Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson et le régime des appels d'offres.

Quatre appels d'offres sont maintenant en voie de réalisation. Voici de quelle manière ceux-ci sont jugés et octroyés. Après la tenue des comités de sélection., sont signées des conventions de recherche qui prévoient un examen a mi-chemin de la recherche, une participation du Ministère aux rencontres avec les chercheurs et la remise du rapport final à date fixe. Comme moyen de pression, le Ministère se conserve la possibilité, lorsque le rapport ne rencontre pas les objectifs de départ de retenir certaines sommes, surtout dans le but d'obtenir de

²⁶ IRESKO, Paris. 1988.

nouveaux développements. Le ministère de la Justice entreprend donc des suivis des travaux financés, par la tenue de réunions d'étapes aux six mois avec les chargés de mission. Un compte rendu consigne les observations et les échanges de ces réunions.

Monsieur Girardet du ministère de la Justice mentionne que les chercheurs eux-mêmes sont satisfaits de voir cette ouverture du [81] bailleur de fonds et de constater l'intérêt du Ministère sur ce qui se passe sur le terrain. Le Ministère commande des évaluations d'étape à des experts extérieurs liés au choix de départ avant la rencontre à mi-chemin. Un Conseil de recherche tient deux séances par année. Ce Conseil fait des sondages dans différents milieux afin de choisir des thèmes pour ensuite en faire le partage entre les équipes de Vaucresson et les experts conviés aux appels d'offres à l'extérieur.

Le Centre de Vaucresson devient un compromis entre le milieu universitaire et les objectifs des bailleurs de fonds. Il s'agit de savoir comment coordonner ce rattachement. Bien qu'il y ait régularité des investissements sur appels d'offres, la bigamie entre le CNRS et le ministère de la Justice est difficile à vivre pour le Centre.

Le transfert des connaissances se fait à plusieurs niveaux par la double fonction de recherche et de formation du Centre de Vaucresson. Cette vocation de transfert, même si la formation n'est pas statique, comprend les éléments suivants :

- les personnes qui font de la recherche participent au Centre à l'éducation et à la formation continue ;
- les universitaires participent aux échanges à l'intérieur de leur propre discipline ;
- divers rapports sont publiés et diffusés ;
- les chercheurs participent avec la direction à certaines réflexions ;
- le Centre convie des praticiens extérieurs à certains colloques ;
- le Centre participe à certains groupements du CNRS sur des thèmes choisis ;

- quant à la relation avec les praticiens, des efforts sont faits, par exemple, en relation avec l'École nationale de la magistrature, l'Association des magistrats de la jeunesse et l'École des éducateurs.

[82]

Le transfert des connaissances s'effectue par chacun des chercheurs en fonction des acteurs privilégiés qu'ils rejoignent. Par exemple, si quelqu'un travaille sur le domaine de la prévention, il aura tendance à chercher sur le terrain les organismes à la base de ce principe. Si quelqu'un travaille dans le domaine de la justice, ces contacts seront davantage centrés sur la magistrature. Le Centre est ouvert aux demandes du milieu, comme celles de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Ceux qui demandent ont une écoute privilégiée et deviennent, par la force des choses, partenaires si les projets sont retenus.

La relation entre la sociologie et l'État devient, bien sûr, louche. La "recherche sur le social" n'échappe pas à cette logique. Quant au directeur du Centre, il trouve que le transfert ne se fait pas bien ; il y a selon lui confusion entre recherche et l'action et il se demande comment effectuer le transfert entre les deux. Il s'agit de gérer le malentendu, de se confronter au vrai rôle de chacun. Quant au rôle de courtier, il est difficile à structurer en fonction du potentiel des recherches à long terme pour les besoins sociaux.

Le directeur élabore sur le débat entre les investissements à long terme dans le Centre et ceux à court terme en réponse à des demandes particulières. Le transfert doit-il se réaliser pour chaque recherche ou sur les contenus à long terme ? À ce niveau, la discussion amène à constater que la fonction de courtier peut s'établir de la façon suivante : au niveau individuel, par certains chercheurs reconnus pour leur relation avec le terrain ; au niveau institutionnel, par des laboratoires sollicités pour le soutien de certains projets ; au niveau du ministère de la Justice, au niveau des bailleurs de fonds qui sont des courtiers par rapport aux besoins de la base et par les accords franco-qubécois qui prévoient des échanges qui ont déjà produit leurs fruits à l'inté-

rieur du Centre en particulier en relation avec des criminologues du Québec.

[83]

Les appels d'offres ne favorisent pas les face à face avec les bailleurs de fonds ; le Conseil de la recherche du ministère de la Justice le permet ; cette "grand-messe" qui se célèbre deux fois par année pose deux questions : qu'attendons-nous et que recevons-nous des centres ? Il y a évidemment tendance à prolétarianiser par les appels d'offres la "recherche sur le social" à la petite semaine ; la recherche "noble" universitaire avec les grands noms et les toges voit cette recherche de haut. Pour les chercheurs, les jeunes en particulier, l'expérience des appels d'offres est salutaire. Ces derniers présentent souvent des recherches de même niveau de qualité que les chercheurs chevronnés bien que dans les dernières années cette qualité se soit atténuée pour des raisons reliées au manque de fonds pour les petites équipes. Celles-ci n'ont pas accès à d'autres réseaux, ce qui entraîne une inaccessibilité aux colloques, aux équipes et ainsi du reste.

Le Centre est intéressé à entreprendre des recherches comparatives internationales dans les domaines de l'immigration, des problèmes des jeunes et des femmes. Le Centre compte faire un appel d'offres sur la recherche sociale en Europe et demander des propositions sur les aspects européens, ce qui rejoint en France les préoccupations relatives à l'Europe de 1992.

Le CRIV publie depuis 1963 les *Annales de Vaucresson* lesquelles "ont pour objectif de rendre compte, de la façon la plus ouverte possible, des travaux de recherche et des débats spécifiques aux domaines de l'enfance, de la jeunesse et de la famille en rapport avec les interventions psychologiques, sociales, administratives, juridiques et judiciaires. Elles sont ainsi le lieu d'expression des chercheurs du CRIV et des équipes qui, en France et à l'étranger, travaillent dans ces mêmes domaines" ²⁷.

²⁷ *Annales de Vaucresson*. No 27. (Familles, interventions et politiques. Nouvelles régulations sociales) 1987/2.

[84]

3.3 Le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé (Bordeaux)

La Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine

[Retour à la table des matières](#)

La Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine est une association de droit privé, financée par les fonds publics (budget de l'enseignement supérieur), qui abrite des centres de recherche relevant, soit des universités de Bordeaux, soit du CNRS. Elle a un budget de recherche propre et un programme quadriennal de recherche.

Cette Maison abrite, entre autres, le Centre d'études canadiennes de Bordeaux dirigé par les professeurs Pierre Guillaume et Jean-Michel Lacroix, de même que le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé dirigé par le professeur Jean-Claude Guyot.

Le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé

L'arrivée du professeur Guyot à Bordeaux remonte à 1972. Il y est d'abord venu pour enseigner la sociologie aux médecins en formation. Par la suite, il a créé le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé.

Le Centre fait partie de l'Université de Bordeaux II mais se réfère également à la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine. Il est financé par les deux institutions.

Les activités de recherche du Centre sont liées en grande partie au programme de recherche de la Maison des sciences de l'Homme.

Le personnel du Centre se compose de trois permanents en recherche et enseignement, de vacataires et d'employés de secrétariat.

[85]

Le CDIPEIS

Il existe à Périgueux, en Dordogne, un Centre départemental d'information, de prévention et d'étude de l'inadaptation sociale (CDIPEIS) dirigé par monsieur François Vedelago. Celui-ci est également chargé de cours et de recherche à l'Université de Bordeaux H. Ce Centre regroupe quatre équipes de prévention qui travaillent dans les milieux urbains. Il reçoit son financement de la Direction de l'action sociale.

La venue de monsieur Vedelago à ce Centre et le recrutement de deux sociologues à mi-temps a permis la réalisation de travaux d'étude et d'action de conseils techniques auprès des éducateurs, administrateurs et professionnels du secteur de l'action sociale.

Dernièrement, les différents techniciens, chercheurs, formateurs et professionnels du CDIPEIS ont regroupé leurs compétences et leurs expériences au sein d'un département d'étude et de formation, le Centre de recherche et d'étude de sociologie et psychologie appliquée (CRESPA) dont le directeur scientifique est également monsieur le professeur François Vedelago.

Les professeurs Guyot et Vedelago collaborent à la réalisation de certains travaux de recherche.

Les intérêts de recherche du Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé

Au départ, le Centre avait articulé ses travaux de *recherche* autour de commandites faites par les professionnels de la santé et les gestionnaires des administrations hospitalières et portant sur l'évaluation des pratiques, les structures organisationnelles et les identités professionnelles.

[86]

Monsieur Guyot estime qu'il faut dépasser ce niveau d'études qu'il qualifie de partielles et superficielles. Pour effectuer un lien entre la réflexion sociologique théorique et les impératifs de la pratique professionnelle, il faut sortir des logiques professionnelles. Si on veut apporter une aide à la décision politique, il est nécessaire de faire des études transversales de manière à voir ce qui à travers les logiques des professions peut apparaître rationnel. On a donc besoin d'effectuer des études en profondeur portant sur le produit social lui-même engendré par les pratiques professionnelles.

Le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé travaille présentement à monter un projet de recherche portant sur les décisions locales en matière de santé, d'action sociale et médico-sociale dans un contexte de décentralisation. Plusieurs domaines orientés du Conseil québécois de la recherche sociale (santé mentale, marginalités sociales, inadaptation sociale) touchent directement les préoccupations des chercheurs rencontrés à Bordeaux (messieurs Guyot, Allemandou et Vedelago).

La collaboration avec le Québec

Les chercheurs de Bordeaux, tant du Centre d'études canadiennes que du Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé aimeraient intensifier les échanges scientifiques avec le Québec. Les recherches comparatives sur les aspects culturels de la santé et sur la façon dont se construisent les politiques sociales dans les deux pays intéressent particulièrement le professeur Guyot qui se propose de venir en mission au Québec à l'automne 1988.

Il est convenu de continuer et même d'intensifier l'échange d'informations entre les deux parties. Le Conseil québécois de la recherche sociale enverra à Bordeaux ses répertoires thématiques, les recensions des écrits sur la recherche-action, le rapport Gauthier sur les conditions de la recherche avec les milieux de pratique ainsi que [87] le rapport annuel du Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval.

3.4 Le Centre de Recherche sur le travail social de l'Université de Caen

3.4.1 Les membres

[Retour à la table des matières](#)

Le Centre de recherche sur le travail social de l'Université de Caen (CRTS) a été créé en 1979. L'équipe du Centre est constituée de trois membres : messieurs Didier Le Gall, Claude Martin et Marc-Henry Soulet. Au départ, les activités de recherche ont été couplées à des activités de formation supérieure en travail social. Deux chercheurs en formation supérieure ont d'ailleurs été associés aux activités du Centre. Les postes de messieurs Le Gall et Martin sont assurés par le budget de la formation continue tandis que monsieur Soulet fait partie du personnel de l'Institut (faculté) de sociologie.

Le CRTS, affirment ces interlocuteurs, est une PME qui est confrontée par le problème de ne pas savoir quoi entreprendre pour se développer. Même si le Centre réussissait à obtenir des ressources additionnelles, ses activités ne pourraient être intégrées à des activités de formation au doctorat, puisqu'il n'existe pas de doctorat en travail social. De plus, les membres de l'équipe du Centre ne sont pas habilités à diriger des thèses doctorales. Dans ces conditions, le développement du Centre est tributaire du développement d'un réseau d'une vingtaine de chercheurs intéressés au "social" et localisés à différents endroits sur le territoire (Rouen, Lille, Strasbourg, Bordeaux, etc.). L'objectif est donc d'amorcer le fonctionnement du Centre en réseau, même sur les appels d'offres.

3.4.2 Le financement

[Retour à la table des matières](#)

À l'exception des trois postes contractuels accordés au Centre, l'Université ne finance aucune de leurs activités de recherche. Il [88] est donc nécessaire pour eux de faire appel à des contrats de recherche externes pour recruter les chercheurs nécessaires à la production de projets de recherche particuliers. Les contrats de recherche proviennent surtout des organismes nationaux (CNAF, MIRE, CTNERHI) et à peu près pas des milieux local et régional.

3.4.3 Les orientations

Les orientations de recherche du Centre sont dépendantes des appels d'offres. Il est donc difficile dans ces conditions d'assurer une continuité et une accumulation des connaissances. Néanmoins, deux axes de recherche se sont dégagés : l'un se rattachant à la recherche sociale et, l'autre, à la politique et aux problèmes familiaux. Examinons les brièvement, dans cet ordre.

3.4.3.1 La recherche sociale

Au départ, le CRTS s'était donné comme mandat de construire un objet de recherche : le travail social. En d'autres termes, il s'agissait de "faire du travail social ou du travail de la société sur elle-même un domaine d'investigation pour la recherche, un lieu de production et de réflexion scientifique."

En prenant appui sur des démarches locales ou nationales et en partant des "problèmes sociaux", le CRTS s'est appliqué au départ à faire de la recherche en travail social mais est passé rapidement, après une année de fonctionnement seulement, à la recherche sur le travail so-

cial ou à l'étude du sens des pratiques "sociales" : celles des professionnels, des décideurs, des chercheurs, ainsi du reste.

Comme le vocable "recherche sociale" recouvre plusieurs travaux de nature différente (étude, expertise, recherche-action, évaluation, recherche théorique ou appliquée, ou les deux, etc.), l'équipe a adopté une démarche parallèle pour tenter d'éclaircir cette ambiguïté, [89] en produisant une analyse du marché de la "recherche sur le social". C'est ainsi qu'un inventaire des travaux de "recherche sur le social" des quinze ou vingt dernières années ²⁸ à été effectué de même qu'une recension de la recherche-action pour la même période. Cet axe de recherche a permis à l'équipe (parfois en collaboration avec d'autres chercheurs) de profiter d'éléments conjoncturels favorables pour obtenir des contrats de recherche de la MIRE et du CTNERHI. Ces contrats ont porté sur des domaines et des sujets aussi différents que :

- l'institutionnalisation de la recherche sociale (le système de la recherche sociale) ;
- la recherche sociale : rapports de force, rapports de raison ; - le secteur social et la recherche universitaire ;
- la recherche-action sociale : miroir aux alouettes ou stratégie de qualification ? ²⁹

3.4.3.2 La politique familiale et les problèmes liés à la famille

Depuis 1982, l'équipe effectue des recherches sur ce thème grâce au financement de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et des caisses d'allocations familiales (CAF) locales. Ce financement a permis d'assurer une continuité dans les appels d'offres. L'évolution

²⁸ Annuaire de la recherche sur le social. CNRS/MIRE/GRASS/CRTS. 1987.

²⁹ Le Gall, Didier, et Martin, Claude. Pas de social sans bricolage. CRTS : Bourges 1985. Martin, Claude, Les recherches-actions sociales : Miroir aux alouettes ou stratégies de qualification. CRIS : Caën 1985.

des pratiques sociales dans le domaine familial, le système de distribution, l'action sociale, le droit et la politique familiale sont au centre de cet axe de recherche.

[90]

Depuis 1982, six contrats de recherche importants ont été attribués à l'équipe :

- contrat accordé par une caisse locale d'allocations familiales (Seine-et-Marne) portant sur les familles monoparentales ;
- contrat sur l'évaluation d'un stage d'insertion sociale et professionnelle ;
- contrat sur le thème : "Il n'y a pas de social sans bricolage" ;
- la mouvance de la famille (les femmes comme chef de famille) ;
- le réseau de parenté après la séparation des conjoints ;
- les rapports entre le droit et la politique familiale.

Ainsi, l'équipe de recherche du CRTS est devenue en quelque sorte spécialisée dans ces deux axes de recherche. Le danger ressenti est de devenir prisonnier de cette spécialisation. On tente d'en sortir en instaurant des collaborations avec d'autres chercheurs sur des dossiers plus vastes.

La participation active des membres du CRTS à l'organisation du séminaire sur la "genèse" de la recherche sociale se situe dans le prolongement du premier axe. Il s'agit de se demander qu'est-ce que la structuration de la recherche urbaine peut apporter à la recherche sociale ? Quelles sont les frontières entre ce type de recherche et les autres types de recherche qualifiées de "recherche sociale" ? Par ailleurs, l'échéance de l'Europe de 1992 amène les chercheurs à se préoccuper des modes d'harmonisation de la politique sociale dans l'ensemble de l'Europe et des stratégies de renforcement de la recherche sur ce sujet. Jusqu'à présent, rien ne s'est encore fait en termes d'analyses comparatives, mais des contacts sont en cours. Cet impératif va inciter les chercheurs français à se lier davantage, à échanger

de l'information et à se regrouper pour effectuer des recherches et faire des réflexions communes.

[91]

3.4.4 Les Cahiers de la recherche en travail social

[Retour à la table des matières](#)

En plus de réaliser des travaux de recherche, le CRTS s'est doté d'un outil de réflexion, de diffusion et de débat : ce sont les Cahiers de la recherche en travail social. Cette publication, née dans un contexte où il existait peu de moyens, s'est donnée au départ comme objectif de rendre compte de réflexions et de travaux portant sur le "social". Elle devait donc permettre une valorisation des travaux du CRTS. C'était un instrument de valorisation locale, au service des étudiants et des professeurs, qui devait contribuer à la lecture des problèmes posés par le travail social.

Par la suite, pour assurer sa périodicité, la revue est devenue un lieu de débat où se confrontent diverses logiques et où s'expriment un certain nombre d'acteurs sociaux différemment situés : planificateurs, décideurs, chercheurs, praticiens.

Au fil du temps et des numéros, les Cahiers ont amené l'équipe du CRTS à modifier leurs objectifs de départ. Plutôt qu'objet susceptible d'être construit, le travail social est devenu perçu comme un champ, un domaine d'investigation, lui-même parsemé d'une myriade d'objets (la famille, la santé, la pluri-ethnicité, etc.). Les Cahiers paraissent en 500 exemplaires et veulent s'ouvrir à des collaborations étrangères. Déjà, quelques chercheurs québécois ont participé à certains numéros. La revue s'autofinance parce que les chercheurs accomplissent eux-mêmes l'ensemble des tâches sans support adéquat. Comme on le constate, le mode de production de cette publication est demeuré artisanal.

Les numéros thématiques sont les plus appréciés, ce qui crée une demande additionnelle pour publier des travaux en provenance de plu-

sieurs réseaux et notamment des travaux d'auteur (par exemple, l'Annuaire de la recherche sur le social, 1987 de Michel Chauvière). Les éditeurs sont dans l'incertitude à l'égard de ces demandes. Il [92] semble qu'il y ait place pour un lieu d'édition élargi exigeant des moyens financiers et une organisation plus importants. Il existerait un projet de créer éventuellement une telle revue dans le champ social qui regroupait les cahiers du CRTS et d'autres publications. Dans ces conditions, l'équipe de Caen pourrait laisser à d'autres le soin d'assurer cette publication.

Le CRTS est en quelque sorte situé au centre d'un réseau dans lequel les Cahiers sont perçus comme un lieu où les affinités et les débats se retrouvent. L'équipe est alors sollicitée pour être le moteur dans ce secteur. On lui demande de différents endroits de réaliser des études. Pour le Centre, ces études n'ont qu'un intérêt financier et deviennent ainsi un risque d'éparpillement et non de cumulation des connaissances. Le Centre voudrait se départir de cette fonction.

3.4.5 Les activités de formation

[Retour à la table des matières](#)

Les activités de formation des travailleurs sociaux ont été déterminantes dans l'histoire du Centre. D'ailleurs, la structuration des équipes de recherche sociale, comme le CRST et l'IRTS de Rouen, s'est amorcée par les activités de formation. Depuis 1974, l'Université de Caen délivrait une licence et une maîtrise en sciences sociales appliquées au travail social. Cette formation était offerte aux professionnels ayant plus de cinq ans d'expérience et qui voulaient participer à un programme de formation continue.

Au début des années 1980, des représentants des associations professionnelles ont travaillé, en collaboration avec le ministère des Affaires sociales, à la mise sur pied d'un programme de diplôme supérieur en travail social (DSTS) qui a été créé en 1982. Suite à une entente avec le ministère de l'Éducation nationale, la préparation de ce diplôme est intégrée dans le programme d'étude à la maîtrise des sciences et techniques (MST) en intervention sociale et développe-

ment. [93] Un module d'enseignement de ce programme, d'une durée de 125 heures, porte sur les recherches en sciences sociales et les théories du changement et est animé par l'équipe du CRTS.

Pour bien comprendre ce système, il faut dire que le ministère des Affaires sociales définit le niveau de formation initiale des professions sociales, supervise la formation supérieure en travail social et délivre le diplôme supérieur en travail social (DSTS). Cette formation est intégrée à une formation de deuxième cycle universitaire, la maîtrise en sciences et techniques (MST) délivrée par le ministère de l'Éducation nationale.

Le programme de formation au diplôme supérieur de travail social comporte trois options : formation des cadres, formation des agents sociaux et recherche. Cette dernière option constitue un apport complémentaire au programme régulier de la maîtrise en sciences et techniques. Elle répond à une volonté de promouvoir une nouvelle fonction au sein du milieu professionnel, soit celle de qualifier un certain nombre d'agents du secteur social dans un rôle de chercheur. Cette option prend appui sur l'existence du CRTS et permet aux étudiants de s'intégrer ou de s'associer aux travaux de recherche de ce Centre. Un des objectifs de monsieur Marc-Henry Soulet est d'effectuer une liaison entre l'Institut de sociologie (la faculté de sociologie) et le programme de maîtrise en sciences et techniques de façon à créer une filière de sociologie appliquée.

3.4.6 Le transfert des connaissances

[Retour à la table des matières](#)

En dehors des activités de formation proprement dite, il est difficile pour un organisme comme le CRTS d'avoir une influence sur les milieux de pratique. Les activités de recherche proviennent d'organismes nationaux. Très peu de commandites émergent des milieux locaux. De plus, dès le départ, les relations entre l'Université et les milieux de pratique, au niveau local, ont été conflictuelles.

[94]

Les interlocuteurs français déplorent le peu de valorisation de la recherche sociale en France. Seuls la MIRE, la CNAF et l'IDEF remplissent un certain rôle en mettant en présence des chercheurs, des praticiens et des administrateurs autour d'une analyse des résultats de la recherche.

3.5 L'Institut de recherche sur le travail social de la Haute-Normandie (Rouen)

3.5.1 La structure organisationnelle

[Retour à la table des matières](#)

Le Laboratoire d'étude et de recherche sociale est une équipe de recherche intégrée à l'Institut de recherche sur le travail social de Haute-Normandie (Rouen). Ces instituts, disséminés sur le territoire, ont pour objectif la formation des travailleurs sociaux en relation avec les milieux de pratique.

L'Institut offre une formation de base à la population étudiante régulière ainsi qu'une formation supérieure, de deuxième cycle, en collaboration avec l'université de Rouen. De plus, l'Institut accueille une population adulte expérimentée qui vient y faire des stages de perfectionnement. L'objectif de ce centre de perfectionnement est de devenir et de demeurer une école de formation ouverte sur la pratique quotidienne des travailleurs sociaux. Le Laboratoire de Rouen a donc favorisé l'ouverture des établissements de formation aux travailleurs sociaux professionnels, aux bénévoles et aux élus de la région desservie. Divers outils d'auto-qualification ont été développés et mis à la disposition du milieu. Cette ouverture vers les milieux de pratique a été consacrée par un élargissement officiel de la mission des instituts, en 1986. Le gouvernement leur a alors demandé de se préoccuper de l'animation du milieu professionnel dans le champ social et du trans-

fert des connaissances à partir de recherches dans les domaines touchés par le travail social.

[95]

Afin de favoriser cette ouverture et ce décloisonnement, l'Institut propose, à des équipes de professionnels et d'administrateurs, des ententes pour qu'ils assurent une partie de la formation en équipe multidisciplinaire. Cette tentative de collaboration entre praticiens et théoriciens vise à faire progresser la réflexion critique sur l'action menée. Les personnes-ressources provenant des milieux de pratique sont aussi représentées dans les instances pédagogiques de l'Institut.

L'équipe de recherche dirigée par monsieur Jean-Noël Chopart s'inscrit donc dans la logique des objectifs et de la mission de l'Institut. Par sa présence, le Laboratoire permet de prolonger la diffusion des connaissances pour une étroite collaboration entre les milieux de pratique, les stagiaires et les formateurs.

3.5.2 Le fonctionnement

[Retour à la table des matières](#)

Le Laboratoire a été formé en 1975. Depuis 1983, cependant, avec le développement de la MIRE, le Laboratoire a mis en place un programme comportant différents axes de recherche développés par l'obtention de contrats de recherche. Trois axes principaux ont été ainsi développés :

- les transferts sociaux et la mise en oeuvre de la solidarité sociale par les groupes sociaux ; des contrats ont ainsi permis des travaux sur la classe ouvrière, les solidarités locales, les systèmes de protection sociale ;
- les dispositifs en vue d'interventions sociales : le Laboratoire étudie présentement la sectorisation des services psychiatriques et le développement des équipements sociaux dans le domaine de la délinquance ;

- l'évolution des modèles familiaux : le Laboratoire se penche sur la garde de la petite enfance, l'activité féminine et son impact, les [96] disparités et les contradictions entre la politique familiale et la politique sur la jeunesse.

Dans chacun de ces axes de recherche, le Laboratoire s'assure de la collaboration des organismes et instances concernés. Les dispositifs sur la prévention de la délinquance seront ainsi étudiés avec le Conseil national de prévention de la délinquance et les conseils communaux de prévention de la délinquance.

3.5.3 Le personnel

[Retour à la table des matières](#)

Monsieur Jean-Noël Chopart est le seul chercheur rémunéré à plein temps par l'Institut régional de travail social de Haute-Normandie. Le personnel de recherche est engagé, selon les besoins, en fonction des contrats obtenus auprès des bailleurs de fonds.

3.5.4 Le financement

La principale stratégie des administrateurs consiste à répondre à divers appels d'offres venant des principaux bailleurs de fonds de la recherche en France. En rapport avec les axes de recherche actuels, les fonds ont été obtenus principalement de la MIRE, pour la question des transferts sociaux, du ministère de la Justice, pour les dispositifs de prévention de la délinquance, et de la Caisse nationale des allocations familiales, pour la recherche sur l'évolution des modèles familiaux.

Concernant le financement de la recherche, deux questions font l'objet d'inquiétudes de la part des administrateurs de l'Institut et du Laboratoire. D'une part, le mouvement de décentralisation politique en France : les collectivités territoriales qui assumeront de nouvelles

responsabilités dans le champ social accepteront-elles de financer les activités de l'Institut? D'autre part, l'Institut doit [97] rendre compte de la réalisation de sa mission et des fonds reçus à cet effet ; les missions complémentaires n'étant pas reconnues financièrement, comment assurer le financement de base du Laboratoire ? L'État de-meurera-t-il un bailleur de fonds par ses appels d'offres ?

3.5.5 Le social comme objet de recherche

En relation avec les débats sur la définition de la recherche sociale et sur son existence en France, monsieur Jean-Noël Chopart nous si-gnale un réseau d'une vingtaine de chercheurs dans le domaine social, qui collaborent à des projets communs, à des publications, à des sémi-naires. Ils ont développé une influence certaine sur le système de fi-nancement de la recherche en France. Entre autres, plusieurs de ces chercheurs préparent un séminaire pour étudier les frontières entre la recherche urbaine, la recherche sur la famille, la recherche sur les marginalités sociales. Une collaboration toute particulière existe entre l'équipe de Rouen et celle de Caen, en particulier messieurs Marc-Henry Soulet et Claude Martin.

3.6 L'Institut régional du travail social d'Aquitaine (Bordeaux)

3.6.1 La structure organisationnelle

[Retour à la table des matières](#)

L'unité de recherche dirigée par Monsieur Daniel Cerezuelle est rattachée à l'Institut régional du travail social d'Aquitaine (IRTSA) lequel offre aux divers milieux de pratique sociale une formation de base, des programmes d'enseignement supérieur, une éducation per-manente dans le champ du service social, de l'éducation spécialisée et

de l'administration des établissements sociaux. Cet Institut offre de plus aux praticiens et aux administrateurs l'aide-conseil, l'assistance technique et le support à la recherche. La recherche dans cette structure représente une cellule, somme toute petite, à la périphérie des activités de formation professionnelle. D'ailleurs le statut de cette cellule est précaire et fait l'objet de discussion à l'intérieur de l'organisation elle-même.

[98]

3.6.2 Le fonctionnement

[Retour à la table des matières](#)

Les recherches menées par ce service de recherche ne sont pas nécessairement centrées sur la pratique en service social. Elles sont davantage orientées sur le travail social expérimental, sur les stratégies non professionnelles d'insertion sociale. Les conditions propres à l'Institut ne permettent pas que la recherche devienne une pratique importante pour l'enseignement. Les obstacles au développement de la recherche dans l'Institut sont les suivantes :

- toute personne doit enseigner : elle ne fait de la recherche qu'à 2/3 de temps avec une rémunération idoine ;
- il y a un problème de statut de la recherche dans cet Institut dominé par des impératifs de service ;
- le travail de pédagogie auprès des collègues et des étudiants n'est pas rémunéré ;
- l'optique professionnelle est dominante à l'intérieur de la conception de la recherche. La recherche est perçue comme coûtant cher à l'administration, surtout en relation avec le produit qui ne se concrétise pas dans l'immédiat ;
- un obstacle supplémentaire réside dans la culture professionnelle : les travailleurs sociaux n'ont pas recours à ce service pour

la formation à la recherche, malgré qu'une option recherche existe. L'organisme est cloisonné.

Les activités menées par le service peuvent se regrouper en trois volets :

- le chercheur principal dirige des projets obtenus par contrat auprès de bailleurs de fonds ;
- le chercheur principal dispose d'une modeste somme pour commander la réalisation de courtes études à l'extérieur ;
- le chercheur principal valorise les résultats de la recherche par la réalisation de vidéos pour la formation des étudiants, par [99] l'organisation de journées d'étude avec des milieux professionnels et des chercheurs autour de résultats récents de recherche. Enfin, des conférences et produits de la recherche sont diffusés par une revue éditée à l'Institut.

Les contrats avec les universités demeurent personnels. Une dizaine de personnes sont engagées en recherche sociale dans la région de Bordeaux. Des rencontres privées et des contacts téléphoniques permettent aux membres de ce réseau de s'informer mutuellement et, à l'occasion, de prendre des actions communes.

3.6.3 Le personnel

[Retour à la table des matières](#)

L'équipe de l'IRSTA comprend monsieur Daniel Cerezuelle, à 2/3 de temps, et une secrétaire à demi-temps. Elle dispose de quelques ressources financières légères pour faire exécuter des mandats à l'extérieur. Il est donc difficile dans ces circonstances de maintenir une politique de recherche. On a tendance à se disperser dans le dé-

cor. Quant aux fonds de recherche dirigés vers l'extérieur, le chercheur dispose de 50 000 francs par année pour des commandites. Il gère différentes conventions avec certains ministères de telle sorte que ces fonds supplémentaires lui valent une certaine reconnaissance des administrateurs. Le chercheur tente actuellement de mettre sur pied un petit conseil scientifique de recherche.

3.6.4 Le financement

[Retour à la table des matières](#)

Le poste du chercheur à temps partiel est assumé par l'Institut en plus du budget de commandites. Les fonds supplémentaires pour les projets proviennent des ministères et des autres bailleurs de fonds en relation avec les appels d'offres.

[100]

3.6.5 Le social comme objet de recherche

Monsieur Cerezuelle veut articuler la recherche sur l'interaction de l'économique et du social. Il tente d'appréhender l'action sociale dans sa relation avec l'économique. De là, les thèmes de recherche suivants sont justifiables :

- l'évolution du travail ;
- l'impact du chômage sur la politique sociale ;
- les stratégies de revitalisation des milieux touchés par la pauvreté.

3.6.6 Les appels d'offres

Les commandites extérieures sont négociées directement dans le réseau connu de professionnels de la région, sans appel d'offres, compte tenu de la pauvreté relative des moyens mis en oeuvre.

3.7 Le Centre international de l'enfance

3.7.1 La structure organisationnelle

[Retour à la table des matières](#)

Cet organisme financé par le ministère des Affaires étrangères, certaines fondations et l'UNICEF a pour mission de promouvoir la santé de l'enfant et de la mère de façon très large.

Il emploie 80 personnes qui se consacrent presque exclusivement au côté documentaire des projets à mener sur le plan international.

3.7.2 Le fonctionnement

La majorité des programmes mise sur la formation de multiplicateurs et de décideurs dans les pays du Tiers monde. En particulier, le Centre fait la promotion de la formation au niveau du 3e cycle afin [101] que les anciens stagiaires en France deviennent par la suite des administrateurs publics compétents dans leur pays respectif.

Par une documentation spécialisée, les responsables du Centre diffusent de l'information qu'ils aimeraient cependant, dans l'avenir, restructurer pour répondre plus rapidement aux besoins des pays participants.

En particulier, le Centre fournit son expertise aux programmes de l'OMS et de l'UNICEF concernant la vaccination, la planification familiale, la santé des enfants, les accidents des enfants et le domaine de la nutrition. Dans ces domaines, ils gèrent des programmes de formation à la demande de certains gouvernements et implantent parfois des programmes pour la lutte à certaines maladies. Par ailleurs, le Centre peut être sollicité parfois pour planifier et superviser certains programmes de vaccination et de formation complémentaires.

Le Docteur Houlemare, directeur scientifique, mentionne que les pays du Tiers monde n'ont pas de moyens financiers pour développer des bases de données : la diffusion des informations se fait donc à un prix élevé et il faut trouver de nouvelles méthodes pour arriver aux mêmes résultats.

L'organisme songe donc à se doter d'une base de données informatisée sur les sujets suivants : la santé infantile, la santé de la mère, la santé publique et la santé communautaire. L'Organisation mondiale de la santé traduit leurs modules de formation sur certains thèmes pour les reproduire ailleurs. Enfin, ce Centre édite une revue qui traite, six fois par année, d'un thème particulier.

[102]

3.7.3 Les domaines prioritaires

[Retour à la table des matières](#)

Le dialogue Nord-Sud est au coeur des préoccupations du Centre : en particulier les pays en voie de développement francophones de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Ouest, du MAGREB, du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine font l'objet d'une attention particulière.

Parmi les autres thèmes planifiés pour les futurs travaux mentionnés :

- la santé dans les bidonvilles ;
- le soin des enfants après l'hospitalisation ;
- la santé maternelle et infantile ;
- l'enfance d'âge préscolaire ;
- la prise en charge des enfants handicapés dans la famille et la prévention des handicaps.

Selon le directeur scientifique, la mortalité maternelle fera l'objet d'une attention particulière pour les trois ou quatre prochaines années. Des programmes de formation pour appréhender le problème et y trouver des solutions feront aussi l'objet de colloques nationaux et internationaux. Par ailleurs, la question de la santé mentale et du suicide chez les adolescents fait l'objet des travaux d'un groupe de réflexion.

3.7.4 La recherche et le transfert des connaissances

[Retour à la table des matières](#)

Au niveau de la recherche, les activités du Centre se bornent aux tests sur le terrain ; ces activités sont financées par l'INSERM, le CNRS ou d'autres organismes français impliqués dans les activités internationales.

[103]

Quant aux moyens de transfert des connaissances, les demandes d'organismes internationaux les mobilisent à long terme. Actuellement, un groupe de réflexion discute de ces nouveaux moyens de transfert : le Centre pense à des bibliographies plus complètes avec la collaboration de spécialistes de divers domaines. Le Centre songe aussi à développer des programmes généraux et des plans d'action sous forme bi-

bliographique. Par la suite, une collection décrivant les succès obtenus dans différents pays pourrait être diffusée par l'OMS dans un certain nombre de pays. La diffusion de l'information en France demeure pauvre, bien que certains colloques ont pu avoir lieu, notamment au niveau de la santé infantile.

[104]

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

Chapitre 4

Les modes de production de la recherche sociale en France

[Retour à la table des matières](#)

[105]

Pour couvrir un sujet aussi vaste que les modes de production de la recherche sociale en France où, justement, il existe des formules très variées de conception, de formulation, d'exécution et d'application de la recherche sociale, il serait quasiment nécessaire de rédiger un traité qui fournirait tout un ensemble de définitions nuancées et d'exemples concrets des modes d'encadrement pour l'univers des formules utilisées pour susciter l'intérêt et l'activité des chercheurs. L'intention de la Mission est plus modeste, tout en voulant refléter du mieux possible les diverses formules auxquelles les interlocuteurs français ont fait allusion ou utilisent dans leurs institutions respectives. Ce qui a frappé la Mission, d'abord et avant tout, c'est d'une part la très grande diversité des modes de production mais aussi le souci constant, de la part des financiers de la recherche sociale, de susciter l'utilisation des formules les plus appropriées en fonction de leurs besoins propres. Si le demandeur de services, par exemple, estime préférable de financer une étude à caractère exploratoire, de courte durée, dont les résultats pourraient être d'une certaine utilité à un groupe particulier dans l'immédiat, il n'envisagerait pas favorablement une offre de services qui proposerait une recherche en profondeur, s'échelonnant sur une couple d'années, dont les résultats auraient une valeur utilitaire limitée. À ce propos, les chercheurs localisés dans les laboratoires ou appartenant à des équipes associées du CNRS jouissent d'une plus grande liberté à la fois dans le choix des thématiques de recherche comme dans les options méthodologiques à valoriser que les chercheurs à contrat. Comme on le voit, il existe des contraintes dans les modes de production de la recherche sociale qui influencent ceux

qui s'y adonnent tandis que les contraintes de même nature ne touchent à peu près pas ceux qui sont engagés dans la recherche libre.

Une deuxième contrainte frappe les producteurs de la recherche sociale. C'est celle qui est liée aux orientations privilégiées ou domaines orientés qui découlent inévitablement des besoins ressentis par l'institution qui fournit les fonds en fonction des clientèles qu'elle dessert. Il est évident, par exemple, que les priorités de la MIRE telles que cette [106] cette dernière les explicite en mars 1987 dans son programme de financement pour l'année 1987-1988 qui se déploient dans trois champs particuliers (l'emploi, la santé, le social) ayant chacun des axes spécifiques³⁰, différent de celles établies soit par la CNAF le CTNERHI ou le ministère de la Justice. Cela se comprend d'autant mieux que les responsabilités particulières de chacune de ces institutions s'appliquent dans des champs différents (respectivement les allocations familiales et sociales, le handicap et les personnes handicapées et la délinquance et la criminalité) et que les clientèles qu'elles desservent éprouvent des besoins spécifiques qui nécessitent des interventions spécialisées. Par contre, leurs besoins peuvent de temps à autre concorder. Aussi verra-t-on que certains appels d'offres sont patronnés par deux ou trois organismes différents.

Une troisième contrainte s'applique à ceux qui sont engagés dans la recherche sociale. Non seulement doivent-ils accepter d'entreprendre des études ou des recherches dont le sujet est défini dans ses grandes lignes de l'extérieur, mais ils sont astreints aussi à se conformer à des modalités de production qui ressortissent en quelque sorte des normes administratives, financières et techniques de l'organisme de financement. Par exemple, il s'agira de travailler sur tel groupe qui éprouve tels genres de problèmes et développer des méthodologies et des outils de recherche qui seront en mesure d'obtenir des résultats

³⁰ Le champ de l'emploi comporte l'axe "flexibilité et partage du travail", l'axe des secteurs créateurs d'emploi et l'axe de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ; le champ de la santé regroupe les cinq axes suivants : soins alternatifs dispensés en dehors de l'hôpital, l'impact des nouvelles technologies, la toxicomanie, les actions exploratoires et la santé mentale ; et le champ du social comprend l'axe des "transferts sociaux, protection sociale, redistribution", l'axe "politiques, action, travail social" et l'axe "France et immigration".

capables d'apporter des éclairages et des solutions concrètes applicables à l'intérieur d'une période donnée. Peut-être faudra-t-il même que le soumissionnaire soit en mesure de fournir des fonds de contrepartie, en provenance la plupart du temps des milieux directement concernés par les problèmes à l'étude.

[107]

On définit les modes de production de la recherche sociale en France selon deux voies : les dispositifs et les incitatifs. Tandis que les dispositifs renvoient aux cadres généraux à l'intérieur desquels les études et les recherches s'effectuent, les incitatifs représentent les modalités ou les conditions générales de la réalisation de ces études ou de ces recherches.

4.1 Les dispositifs de la recherche sociale

[Retour à la table des matières](#)

Les dispositifs de la recherche sociale peuvent à la fois s'appliquer aux cadres nécessaires à la production de résultats de recherche proprement dits et aux mécanismes favorisant soit leur diffusion à un public général ou le transfert des connaissances à des milieux spécialisés (professionnels ou d'intervention). Les cadres de la production sont habituellement : les laboratoires et les équipes associées du Conseil national de la recherche scientifique, les équipes de recherche, les groupes de recherche, les chercheurs travaillant en solitaire soit dans le cadre universitaire ou pour des organismes privés, sans but lucratif, établis en fonction de la Loi du 1er juillet 1901.

Les laboratoires de recherche du CNRS regroupent des chercheurs engagés dans la production de résultats de travaux de recherche (des travaux documentaires, des travaux d'observation, des travaux d'élaboration conceptuelle, des travaux à caractère méthodologique, des travaux de réflexion à caractère critique, etc.). Les chercheurs qui s'y trouvent sont privilégiés dans la mesure où, en tant que chercheurs de

carrière, ils ont établi leur compétence théorique et méthodologique dans un champ d'étude et ils s'y adonnent à plein temps. Ils sont soumis à des règles professionnelles et administratives dans la réalisation de leurs travaux mais ils jouissent d'une grande liberté dans le choix des questions sur lesquelles ils travaillent et leur productivité est appréciée à la lumière de critères académiques (invitation à l'étranger pour donner des conférences, production [108] d'ouvrages et d'articles scientifiques c'est-à-dire, conçus en fonction d'un public de spécialistes qui est leur groupe de référence, participation active à des sociétés savantes, etc.). C'est une classe de chercheurs vraiment à part puisque, en plus de jouir de la permanence d'emploi, de bénéficier de subventions de recherche qui leur permettent de travailler sur les terrains de leur spécialisation, ils jouissent d'une grande liberté de mouvement et d'action.

Les membres des équipes associées du CNRS jouissent sensiblement des mêmes conditions de recherche que les chercheurs du CNRS. Il existe, cependant, certaines différences entre eux. Ces équipes jouissent d'un statut scientifique particulier en vertu de la compétence reconnue de leurs membres en recherche scientifique. Aussi reçoivent-elles un appui financier du CNRS pour entreprendre des travaux de recherche dans leur champ de compétence. Les chercheurs qui y travaillent assument habituellement, dans un cadre universitaire, des responsabilités d'enseignement et de direction d'étudiants au niveau des 2^e et 3^e cycles. Même si ce sont des personnes qui consacrent une partie importante de leur temps à des travaux de recherche, ils doivent aussi parfois assumer des responsabilités administratives associées à leurs fonctions de chercheurs-enseignants. Ce ne sont donc pas des chercheurs de carrière dans le même sens que peuvent l'être ceux qui travaillent dans les laboratoires spécialisés du CNRS.

On retrouve essentiellement deux types d'équipes de recherche qui n'ont ni le même statut ni ne jouissent des mêmes privilèges que les laboratoires gouvernementaux ou les équipes associées. Ce sont : les équipes monodisciplinaires ou pluridisciplinaires logées dans les universités et les mêmes d'équipes constituées en dehors des milieux universitaires. Dans les universités, on retrouve des groupes de professeurs appartenant habituellement à la même discipline ou à des dis-

ciplines voisines qui s'associent en vue de présenter des soumissions de recherche à des organismes de financement gouvernementaux [109] ou privés. La recherche y est une des fonctions essentielles de l'enseignant pour qu'il puisse accéder à la permanence et acquérir un statut de prestige dans l'échelle professionnelle. La recherche est conçue alors dans ces milieux comme devant permettre surtout l'avancement des connaissances, la formation des étudiants, le perfectionnement des enseignants et le rayonnement de l'université. Les équipes constituées en dehors des milieux universitaires sont habituellement le résultat d'initiatives liées à des besoins particuliers. Contrairement aux premières, les personnes qui y travaillent ne peuvent habituellement pas obtenir une permanence d'emploi et ont une mission spéciale à remplir. Elles doivent, par leurs travaux, apporter des solutions à des problèmes (de protection sociale, de délinquance, de santé mentale, etc.). Leur salaire provient des contrats que l'équipe peut obtenir. C'est donc une situation qui comporte peu de sécurité financière et qui a ses exigences par rapport à la qualité des travaux et la période de production qui est ordinairement courte. Ces chercheurs contractuels participent à des travaux de recherche qui ont un caractère appliqué. Leur avenir dépend en quelque sorte de leur productivité et de la pertinence des résultats du point de vue des commanditaires.

Des groupes de chercheurs s'établissent également dans les universités et dans le secteur privé. Ce qui les différencie des équipes, c'est leur taille (moins de chercheurs), la nature des recherches effectuées (des travaux moins diversifiés effectués sur de plus courtes périodes) et la mobilité des membres qui les constituent (les membres qui constituent le groupe peuvent y être associés pour des périodes moins longues). Ils sont aussi habituellement à caractère monodisciplinaire. Les chercheurs solitaires se retrouvent également dans les deux mêmes types de milieux. Ceux qui oeuvrent dans les milieux de pratique jouissent d'un statut précaire, doivent répondre à des commandes particulières dans des délais la plupart du temps assez courts.

[110]

Quant aux dispositifs se rapportant à la diffusion des résultats des travaux de recherche, ils utilisent plusieurs formules qui ont déjà été commentées à l'occasion de l'analyse des financiers et des pro-

ducteurs de la recherche sociale. Ce sont les grandes collections d'ouvrages, les revues scientifiques, les monographies, les revues locales, les lettres mensuelles, les séminaires tenus avec les équipes subventionnées, les sessions spécialisées de formation et d'autres modalités pensées par rapport aux caractéristiques des utilisateurs éventuels (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, animateurs sociaux, moniteurs de loisirs, etc.).

4.2 Les incitatifs de la recherche sociale

[Retour à la table des matières](#)

La subvention de recherche constitue, à n'en pas douter, l'incitatif principal de la recherche sociale. La subvention de recherche peut être statutaire, obtenue sur concours, être le résultat d'une entente contractuelle entre parties intéressées ou encore être donnée pour des fins particulières exprimées de façon sporadique.

4.2.1 La subvention de recherche statutaire

C'est celle qui est accordée à une personne qui occupe une position ou un rang dans une institution de recherche ou un organisme professionnel situé dans un milieu de pratique. Comme nous le disions plus tôt, les chercheurs du CNRS, ou qui sont logés dans des instituts gouvernementaux, reçoivent à chaque année des sommes qui sont utilisées par les chercheurs statutaires, c'est-à-dire chercheurs de carrière, ayant une permanence, aux fins qu'ils jugent les plus appropriées. Le jugement de qualité est porté sur la qualité des résultats, non sur l'excellence et la justification de la demande. C'est un système de compétition entièrement libre où chacun poursuit des objectifs la plupart du temps individuels liés à sa spécialité disciplinaire et à ses intérêts propres. La finalité des efforts de recherche est l'avancement des connaissances, le rayonnement de l'institution [111] pour laquelle le chercheur travaille et la promotion de la carrière du chercheur et de

son ascension dans l'échelle professionnelle. C'est un modèle élitiste de la recherche à caractère individuel, monodisciplinaire qui s'étend à toutes les sphères de la connaissance humaine sans se préoccuper de formation, de diffusion des connaissances à des publics non spécialisés et encore moins de se soucier de l'application des connaissances ainsi acquises à la solution de problèmes concrets. Par le CNRS, la France entend faire la promotion de l'excellence scientifique dans tous les domaines du savoir et permet à des chercheurs dont la compétence est reconnue d'accéder à un tel statut privilégié. La lutte pour entrer au CNRS est très serrée puisque tous les chercheurs d'expérience aspirent à y obtenir un poste. Une fois la porte franchie, le chercheur voit bonifier son statut par des subventions de recherche qu'il peut utiliser à sa guise. Ces détails sont fournis sur ce type de situation pour mieux faire ressortir plus loin le contraste qui existe entre les chercheurs du CNRS en sciences sociales et les chercheurs engagés en recherche sociale dont le statut est précaire et dont les sources de financement sont aléatoires et soumises à des conditions difficiles de réalisation. On se souviendra aussi que les chercheurs du CNRS, comme l'a démontré Soulet, ont contribué plutôt modestement à l'émergence comme à l'évolution de la recherche sociale.

4.2.2 La subvention de recherche sur concours

[Retour à la table des matières](#)

Elle résulte habituellement d'une évaluation par un comité de pairs, quoiqu'en France, dans certaines institutions qui financent ce type de travaux des administrateurs siègent sur les comités d'évaluation. Les chercheurs appartenant à des équipes universitaires de recherche, de par les mécanismes d'encadrement et les structures qui soutiennent leur action ont de meilleures chances que les chercheurs travaillant seuls en milieu universitaire ou dans les milieux d'intervention d'obtenir ce type de subvention. Habituellement, ces concours portent soit sur des domaines spécifiques de recherche [112] (domaines orientés, thématiques de recherche, etc...) ou encore sur des domaines généraux tels que la famille, le handicap, la santé mentale, etc... Si le

concours porte sur des domaines généraux, les critères d'évaluation de la qualité des propositions soumises se rapportent à la rigueur scientifique de la demande (problématiques, modèles opératoires, schémas d'analyse) à son originalité et à la compétence du chercheur pour effectuer le travail soumis. Ces recherches acquièrent de ce fait un caractère fondamental et peuvent se poursuivre durant quelques années. Si, en revanche, le concours porte sur un domaine orienté (familles monoparentales, désinstitutionnalisation des "malades psychiatriques", violence conjugale, enfants négligés, chômage des jeunes, etc...) les critères d'évaluation seront quelque peu différents. On visera à choisir la ou les meilleures propositions (selon ce budget disponible) en tenant compte de la correspondance de la soumission au domaine orienté, de la rigueur scientifique de l'exposé, de la portée pratique des résultats, de la compétence des soumissionnaires et du caractère réaliste des prévisions budgétaires. Dans ce cas-ci, les évaluateur jugeront de la pertinence de la soumission, de sa qualité, de son réalisme, du respect des exigences éthiques de la démarche et de la capacité des chercheurs à réaliser leur mandat durant la période prise en considération.

4.2.3 Le contrat de recherche

[Retour à la table des matières](#)

La recherche contractuelle, pour sa part, est presque toujours liée à une demande visant la résolution d'un problème. C'est une commande de recherche qui est octroyée à une équipe ou à un chercheur particulier selon diverses modalités qu'il est impossible de couvrir dans un exposé limité. La voie royale de ce type de recherche est certes l'appel d'offres qui est souvent très exigeant dans sa formulation conceptuelle et méthodologique ainsi que dans ses exigences techniques, administratives et financières mais qui, par ailleurs apporte aux soumissionnaires fructueux une certaine sécurité [113] dans la source des revenus et les méthodes d'exécution du travail. La MIRE, par exemple, par ses appels d'offres, permet à un grand nombre de chercheurs intéressés par les problèmes sociaux, de s'engager dans une recherche

qui peut, sous certains aspects, assurer une continuité dans les efforts. Bien sûr, cette continuité ne se compare absolument pas à celle dont jouissent les chercheurs de carrière bien établis, généreusement financés qui peuvent se payer plusieurs assistants de recherche. On a vu comment la technique de l'appel d'offres est le type de recherche commanditée le mieux structuré et dont les attentes sont les mieux définies par le bailleur de fonds lui-même. Car on apporte un grand soin à la préparation de ces appels d'offres. Ceux consultés pour la MIRE, la CNAF, le CTNERHI et le ministère de la Justice sont d'une qualité telle qu'ils pourraient être publiés tels quels dans des revues spécialisées. Ce sont finalement les chercheurs les plus futés et les plus aguerris (ceux qui ont développé des aptitudes et une compétence particulière dans la présentation des devis qui sont soumis aux commanditaires) qui obtiennent les meilleures chances de succès. L'entente contractuelle qui lie le chercheur au commanditaire spécifie les conditions de réalisation de la recherche, en définit les différentes phases ainsi que le type de rapport qui sera produit à l'intérieur d'une limite de temps qui est précisé. Ce contrat peut être de courte durée (habituellement une année) ou s'étendre sur une période de deux ans mais avec rapports d'étape. Les études à caractère exploratoire ou celles qui portent sur des contrats de connaissance (type de recherche qui effectue l'état des connaissances dans un domaine donné et qui est à peu près l'équivalent du programme de subvention pour recension des écrits du Conseil québécois de la recherche sociale) portent généralement sur une année. On établit une distinction en France entre une étude et une recherche. L'étude porte sur un sujet de nature moins complexe que celui de la recherche et peut se réaliser à l'intérieur d'une période limitée. L'étude a aussi une portée pratique immédiate plus grande que la recherche.

[114]

4.2.4 Les contrats spécifiques

[Retour à la table des matières](#)

Il existe d'autres types de recherche commanditée sous forme contractuelle qui n'ont pas l'envergure de l'appel d'offres des grandes institutions. Ce sont des contrats, qui sont offerts par les organismes privés ou les milieux d'intervention, octroyés à de petites équipes de chercheurs habituellement moins expérimentées sur des sujets qui ont une grande portée pratique. Ce sont aussi, la plupart du temps, des études qui manquent d'un encadrement scientifique adéquat et qui ne rencontrent pas toujours les objectifs souhaités au départ. C'est par rapport à ce genre d'étude que la Mission a le mieux saisi les difficultés de liaison entre les milieux universitaires et les milieux d'intervention et qu'elle a le mieux compris la fragilité de ce type de contrat pour les chercheurs qui ambitionnent de développer des habilités et une compétence accrues.

En conclusion à cette section qu'il soit permis de mentionner d'autres types d'ententes contractuelles qui se rapportent à la recherche opérationnelle (perspective multidisciplinaire sur un problème précis en vue de trouver une solution précise et adéquate) et la recherche-action (type de recherche où, au fur et à mesure que les connaissances progressent, la nature de la recherche se transforme ainsi que les interventions sur le milieu étudié) entreprise habituellement en vue d'améliorer une situation. De par sa nature, la recherche sociale se veut à la fois fondamentale et appliquée. En France, ce sont les ministères techniques et sectoriels ainsi que les organismes autonomes qui la financent en bonne partie pour des fins spécifiques. Ainsi son caractère appliqué se développe plus vite là-bas que son aspect fondamental.

[115]

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

Chapitre 5

Les principales thématiques de la recherche sociale en France

[Retour à la table des matières](#)

[116]

En guise d'introduction à cette section, les membres de la Mission aimeraient rappeler que l'opposition recherche fondamentale/recherche à caractère appliquée dans le domaine de la recherche sociale en France ne se pose pas tout à fait dans les mêmes termes qu'au Québec. Tandis que là-bas le Centre national de la recherche scientifique finance presque exclusivement des recherches de nature fondamentale, la recherche vouée à produire des résultats qui sont directement applicables dans les milieux d'intervention sont soit sous la responsabilité de ministères sectoriels (par exemple : la MIRE du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, le ministère de la Justice) et de leurs organismes de tutelle ou encore sous celle d'organismes institués en vertu de la Loi du 1er juillet 1901. Au Québec, jusqu'à présent en tout cas, même si le Conseil québécois de la recherche sociale a été le principal organisme de soutien de la recherche sociale, d'autres organismes tels que le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) qui relève du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) qui relève du Secrétariat d'État ont contribué dans une certaine mesure au financement de la recherche sociale. En revanche, si l'on remarque ici une tendance à l'unification dans les responsabilités et les orientations, en France, on observe une tendance à la multiplication des organismes intéressés à la production de recherche sociale et à une diversification dans les orientations et les thématiques de recherche. Cela est visible dans la longue liste des thématiques dressées à la suite des rencontres. Nous ne retrouvons pas en France, si ce n'est peut-être à la MIRE, d'organismes qui s'intéressent tout autant à financer les coûts d'une recherche sociale à caractère fondamental qu'à soutenir les travaux de recherche sociale appliquée. Cette dichotomie, il faut en être conscient, prête à ambiguïté et ne rend pas justice au fait qu'il s'agit de catégories typiques

d'opposition qui masquent toutes les catégories intermédiaires de recherche qui sont tout autant conçues en fonction de l'avancement des connaissances qu'en fonction du dépistage de solutions de nature à corriger des lacunes ou à améliorer des situations déficientes. C'est un débat qui ne peut pas être poursuivi dans ce cadre. Qu'il suffise de déclarer, pour les fins d'une analyse de survol, que les études théoriques [117] sont nécessaires au progrès des études d'application et que ces dernières, tout autant que les premières, peuvent contribuer à l'évolution des connaissances comme elles aident à résoudre des problèmes particuliers découlant d'interventions ou de pratiques professionnelles.

Une analyse, même rudimentaire, des thématiques de la recherche sociale en France peut prêter à des mésinterprétations de toutes sortes, surtout lorsque la collecte des données sur ce sujet ne découle pas au préalable, comme ce fut le cas, d'un devis rigoureux et représentatif. Celle qui est présentée ici n'a qu'une valeur d'illustration. La Mission a recueilli ces thématiques tout autant pour les financiers de la recherche que pour les producteurs. Dans certains cas, ces thématiques étaient mises en relief à l'occasion d'entretiens formels ; dans d'autres cas, ils ont été repérés dans des publications officielles d'organismes ou de groupes de recherche visités. Il ne peut être question ni d'un échantillon aléatoire ni même d'un échantillon stratifié mais plutôt d'un inventaire mixte des thèmes privilégiés par les institutions et les personnes visitées. Quoi qu'il en soit, cette liste est quand même indicative des préoccupations dominantes d'institutions d'envergure et de personnes qui sont des chefs de file dans la "recherche sur le social". La Mission avait espéré avoir à sa disposition les résultats complets de l'enquête que Michel Chauvière a menée à l'aide d'un questionnaire auprès des chercheurs en France. Ces résultats deviendront disponibles au moment de leur publication dans un avenir rapproché. Dans un premier temps voici la liste séparée des thèmes et des terrains de recherche de la MIRE étant donné que nous pouvons la considérer comme l'institution de contrepartie en France du Conseil québécois de la recherche sociale.

[118]

*Mission interministérielle de recherche
et d'expérimentation*

Thèmes et terrains de recherche

- L'institutionnalisation et les communautés sociales
- psychiatrie, droit, justice
- Épidémiologie : questions méthodologiques
- Hôpital, secteur et prises en charge alternatives
- Fonctionnement institutionnel et relations entre structures
- La valeur des actes
- La recomposition des savoirs professionnels
- La prescription médicamenteuse
- Questions d'histoire
- Patients, usagers, itinéraires et circuits de soins
- La gestion des moments de crise
- Secteur public/secteur privé
- Après l'hospitalisation, la réinsertion
- Les malades et leur entourage
- Les représentations de la folie
- Appartenance socio-culturelle et maladie mentale
- Croyances religieuses et pratiques psycho-thérapeutiques
- L'organisation du travail et les technologies nouvelles
- Précarités, ruptures, chômage

- Le rapport aux risques professionnels
- La santé mentale dans les législations du travail
- L'étiologie sociale de la maladie
- La gare du Nord, le 13^e arrondissement de Paris, Nantes, GrenobleVilleurbanne, Fougères, Angers, Mulhouse, Poissy, Sochaux, Marseille, le Val de Marne, l'Essonne, le Gard, le Loiret, Brazzaville, le Nicaragua, la Réunion...
- Les émissions télévisées et la vidéocommunication
- L'informatique, l'automobile, les chèques postaux, le secteur tertiaire
Les salles blanches de l'industrie électronique
- Les centres d'aide par le travail
- Les comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- Les Antillais à Paris, les jeunes immigrés de Bron-Vénissieux
- La petite enfance, les adolescents, les personnes âgées
- Les personnes handicapées
- Les communautés religieuses, les sectes
- Les cheminots, les employés, les cadres supérieurs
- Les ouvriers
- Les psychiatres, les psychologues, les infirmiers,
- les familles d'accueil

[119]

En second lieu, dressons, par ordre alphabétique, la liste mixte des principales thématiques de la recherche sociale en France recueillies à la fois auprès des institutions et des personnes rencontrées.

1. Accidents du travail (CNAF)
2. Activités féminines et vie familiale (CNAF)
3. Accessibilité aux services (CTNERHI)
4. Aménagement du territoire (Ministères, CNRS)
5. Classe ouvrière (CHOPART)
6. Décentralisation et action sociale (CNAF)
7. Développement urbain (Ministères, CNRS)
8. Déviance (GRASS)
9. Droit et changement social (CGP)
10. Droit et handicap (CTMFPHI)
11. Étiologie et épidémiologie de la maladie (GUYOT)
12. Familles et évolution des modèles familiaux (GRASS, CHOPART, CNAF)
13. Familles fragilisées par le chômage
14. Familles monoparentales et droit (CNAF, Soulet et Martin)
15. Indicateurs sociaux
16. Intervention sociale (les dispositifs de) (GRASS, CHOPART)
17. Intégration scolaire des jeunes handicapés (CTNERHI)
18. Intolérance aux étrangers (UNESCO)
19. Jeunes itinérants
20. Logement et conditions de vie des familles
21. Maintien à domicile des personnes handicapées (CTNERHI)
22. Maladie (CNAF)

23. Marginalisation sociale (UNESCO)
24. Politique familiale (CNAF, Martin et Soulet)
25. Politique sociale (CGP) et impact du chômage sur (IRSTA)
26. Pratiques sociales (GRASS)
27. Professions sociales (GRASS)
28. Protection sociale (CHOPART, CGP)
29. Pauvreté (CGP) et revitalisation des milieux de pauvreté (IRSTA)
- 30 Recherche sociale (Martin et Soulet)

[120]

31. Santé (CGP)
32. Solidarité sociale (CHOPART)
33. Structures sociales (GRASS)
34. Toxicomanies (GRASS, UNESCO)
35. Travail et emploi (CGP, IRSTA)
36. Transferts sociaux (CGP, CHOPART)
37. Urbanisation (conséquences sociales) (UNESCO)
38. Vieillesse (CNAF)

**Catégories intégrant les thématiques de la recherche sociale
selon leur importance**

- | | |
|----------------------------|--|
| PREMIÈRE
CLASSE | <ul style="list-style-type: none"> a. Déviance, intolérance, marginalité [8-10-17-18-19-21-23-29-34] b. Politique, services, professions de l'action sociale [3-6-16-25-26-27-28-36] c. Famille [2-12-13-14-20-24] d. Santé et vieillissement [1 -11 -22-31 -38] |
| DEUXIÈME
CLASSE | <ul style="list-style-type: none"> e. Travail, emploi, pauvreté [5-29-35] f. Études urbaines [4-7-37] g. Structures et solidarité sociale [32-33] h. Changement social [9] i. Indicateurs sociaux [15] j. Recherche sociale |

[121]

En dépit du caractère préliminaire de Cette liste confectionnée à partir des rencontres auprès d'institutions et de personnes engagées dans la recherche sociale, les membres de la Mission ressentent le besoin de les regrouper dans des catégories plus larges afin de mieux voir, à travers leur diversité, leurs liens de parenté. Le regroupement ainsi obtenu se divise en deux grandes classes. La première intègre quatre catégories générales qui comptent cinq thématiques ou plus : soit, les phénomènes de déviance, d'intolérance et de marginalité ; les politiques, services et professions de l'action sociale ; la famille ; et la

santé et le vieillissement. La seconde, de moindre importance, est constituée de trois catégories qui contiennent deux ou trois thématiques, soit : le travail, l'emploi et la pauvreté ; les études urbaines ; et les structures et solidarité sociale et de trois thèmes généraux, soit le changement social, les indicateurs sociaux et la recherche sociale. Le tableau qui précède portant sur les catégories intégrant les thématiques de la recherche sociale selon leur importance présente les résultats de ces regroupements. Il est à remarquer que dans la première classe de catégories on retrouve les domaines orientés qui sont au cœur des différents programmes du Conseil québécois de la recherche. Ces similitudes dans les orientations de la recherche sociale en France et au Québec sont interprétées d'une triple manière. En premier lieu, les mutations et les transformations de la société occidentale sont sensiblement les mêmes en Europe qu'en Amérique du Nord. Leurs conséquences négatives, en France comme au Québec, d'autre part, suscitent les mêmes intérêts et préoccupations de recherche dans le but de les atténuer par des services adéquats lorsqu'elles apparaissent inévitables ou encore de les enrayer par des politiques de prévention. Enfin, la Mission y voit une occasion pertinente de collaboration par des mécanismes d'échanges d'information et de documentation ou encore par le biais d'efforts conjoints dans des recherches et des études comparatives.

[122]

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

[123]

1. Un diagnostic de la "recherche sur le social" en France,

[Retour à la table des matières](#)

Ce rapport de mission ne constitue pas à proprement parler une analyse exhaustive de l'état de la recherche sociale en France. Il aurait fallu pour ce faire visiter un plus grand nombre d'institutions et d'organismes de financement, rencontrer plusieurs producteurs de la recherche sur les problèmes sociaux dans chacune des régions de France et effectuer des études sur un vaste éventail de milieux d'intervention et d'action sociale. Le but de la Mission était plus modeste dans la mesure où, cherchant à prendre contact avec des représentants des trois catégories professionnelles directement engagées dans la "recherche sur le social" (planificateurs ou gestionnaires, producteurs et intervenants dans les milieux de pratique), la Mission voulait présenter une vue panoramique. La démarche a consisté à se sensibiliser à un ensemble de situations et d'actions associées au financement de la recherche sociale, à sa production et à son utilisation dans le but de profiter, grâce à l'analyse comparative, des acquis de l'expérience française dans la construction du premier plan triennal de développement du Conseil québécois de la recherche sociale. La Mission fut, à maints égards, très profitable, non seulement parce que ses membres ont été en mesure de mieux connaître le statut et la portée de la recherche sociale là-bas, mais aussi parce que nous avons établi des rapports de travail avec des organismes, des chercheurs et des intervenants et que nous avons mieux fait connaître l'action du Conseil québécois de la recherche sociale auprès de ces différents milieux gouvernementaux et professionnels. La visite de la Mission a coïncidé avec la période précédant l'élection présidentielle, ce qui eut pour résultat de

la priver de certaines rencontres mais de mieux lui faire connaître l'état d'incertitude dans laquelle se trouvait les interlocuteurs par rapport à l'avenir de la recherche sociale. Vue sous cet angle, la Mission a peut-être davantage été exposée aux inquiétudes, aux insatisfactions et aux contradictions perçues ou vécues par ceux qui ont été rencontrés. L'omniprésence de la question électorale dans l'esprit de la plupart des interlocuteurs français était aussi difficilement dissociable de l'expérience peu appréciée de la cohabitation de la droite et de la gauche. Cette réalité politique a [124] freiné l'évolution de la recherche scientifique et particulièrement de la recherche sociale par les coupures budgétaires qu'elle a suscitées, par le fait que des crédits furent gelés soit pour l'ouverture de nouveaux postes ou pour l'achat d'équipement et par l'absence de grandes et claires orientations scientifiques se rapportant à l'effort de recherche. On le sait, une des grandes déceptions des professionnels de la recherche en France ces dernières années fut le retard dans la mise en application des recommandations du Rapport Godelier sur la réforme du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il n'est certes pas facile de transformer une institution qui dispose de 1,300 laboratoires de recherche, qui gère un budget de plus de neuf milliards de francs, qui dirige un personnel de 10,700 chercheurs et de 15,050 ingénieurs, techniciens et administratifs surtout quand les sujets traités couvrent les sciences naturelles et les sciences de l'Homme. Le ministre de tutelle, Hubert Curien, l'a lui-même affirmé : "Le CNRS est trop gros, et on ne gère pas les sciences de l'Homme comme la physique des particules".

Une des observations auxquelles les membres de la Mission arrivent est la très grande similitude qui existe dans les thèmes orientés de la recherche sociale en France et ceux qui ont été énoncés par la Commission Rochon ou par le Conseil québécois de la recherche sociale et par ses principaux partenaires (dont le ministère de la Santé et les Services sociaux). Cette convergence n'est pas fortuite. Elle reflète, à n'en pas douter, les ressemblances qui existent dans le déplacement des problèmes associés à la transformation rapide des institutions dans les sociétés occidentales. La taille respective des deux sociétés n'est nullement comparable mais la nature et le rythme des transformations sociales qu'elles subissent sont de même nature, sinon du mê-

me ordre. Il existe, bien entendu, plusieurs façons de conceptualiser les conséquences indésirables des mutations sociales là-bas, comme ici. S'il n'y a pas coïncidence parfaite dans les terminologies respectives utilisées, les réalités ainsi désignées recouvrent sensiblement les mêmes phénomènes : le vieillissement de la population, les nouveaux types de familles, la nouvelle pauvreté (la précarisation), le chômage des jeunes, les groupes marginalisés, les diverses [125] manifestations de la violence, les nouveaux risques à la santé, etc. De plus l'ensemble des domaines orientés, qui à la limite peuvent être nombreux et variés, peuvent se regrouper dans quelques thématiques seulement selon le but poursuivi et les exigences des organismes concernés par une intervention particulière sur ces problèmes. C'est ainsi, par exemple, que l'ancien ministre des affaires sociales et de l'emploi, dans un discours rapporté par *le Figaro* du 23 avril 1988, sur la politique sociale de la France pour les années à venir, identifie les deux défis majeurs qui confrontent son pays : l'exclusion et le vieillissement. Les principes qui devront nourrir l'action sociale seront dès lors, à son point de vue, la solidarité sociale et le dialogue.

Il est intéressant de noter que, d'une manière indépendante, le Conseil québécois de la recherche sociale définit son univers d'intérêt et son champ d'action en étroite liaison à la mission de son ministère de tutelle par les concepts de participation et de solidarité sociales. La correspondance est presque textuelle. Les deux thématiques de l'exclusion et du vieillissement recouvrent tout un ensemble de phénomènes nouveaux qui nécessiteront la mise en place d'une pratique sociale qui traitera à la fois "des problèmes de chômage, de santé et de protection sociale" et qui luttera contre "tous les risques de discrimination envers les femmes, les handicapés, les immigrés" (Philippe Séguin, *Le Figaro*, 23 avril 1988). Non seulement, au Québec, éprouvons-nous les mêmes problèmes généraux associés aux changements techniques et aux mutations sociales, mais nous envisageons des stratégies d'action et des solutions qui touchent aux mêmes réalités sociales. Vue sous cet angle, l'Europe de 1992 trouvera, certes, par la France, une porte d'entrée en Amérique du Nord par le biais de la francophonie québécoise. Si cette idée ne fut pas mentionnée explicitement elle apparaissait en filigrane dans plusieurs propos tenus par certains interlocuteurs. L'ouverture du Québec, en matière de recherche so-

ciale, constitue un pas qui offre de nouveaux horizons à la comparaison et à la collaboration.

Une des difficultés rencontrées en France, par rapport à cette discipline [126] qu'est la recherche sociale, se rapporte à des questions épistémologiques qui sont liées à sa définition, à sa légitimité, à son sens, à sa position particulière dans la structure du pouvoir et, indirectement, aux enjeux socio-politiques dont elle est l'objet. C'est un champ disciplinaire nouveau, surtout préconisé et défendu par de jeunes chercheurs. Les uns ont un statut précaire (vacataire, assistant de recherche ou d'enseignement) tandis que d'autres, bien que confirmés dans leurs postes, se situent aux niveaux inférieurs de l'échelle professionnelle. On peut affirmer que la "recherche sur le social" occupe un statut minoritaire qui n'est pas encore reconnu. Un débat se rapportant à ses fondements théoriques et à ses aboutissants concrets entre les théoriciens d'une part et les tenants de l'action sociale d'autre part occupe une place centrale dans la petite communauté de ceux qui défendent sa légitimité et sa spécificité. Ces dernières années, les fonds disponibles pour la recherche sociale se sont faits plus rares et la compétition entre chercheurs sans statut est devenue d'autant plus vive. En plus de cette césure entre théoriciens et praticiens, ce dernier courant étant représenté surtout par des travailleurs sociaux dont la formation s'effectue principalement dans les lieux de l'action et de la protection sociales. Un autre clivage, disciplinaire celui-là, s'accroît entre sociologues et psychologues. Les premiers reprochent aux seconds de "psychologiser" le travail social ce qui a pour résultat de favoriser une intervention à caractère individuel selon une visée qui néglige l'impact des facteurs sociaux d'organisation, d'encadrement et de soutien. La médiocrité des ressources qui sont consacrées à la "recherche sur le social" par opposition à celles investies dans les études sociales à caractère fondamental (tenant compte de la population de la France) renforce la position de marginalisation dans laquelle la recherche sociale se trouve. Contrairement au Québec, où un ministère assume les charges financières de ce type de recherche (le ministère de la Santé et des Services sociaux) et dont l'action en ce domaine repose sur une tradition vieille de près de vingt-cinq ans, le financement de la recherche sociale en France est assumé par plusieurs ministères et par une diversité d'organismes à

vocation sociale (la CNAF et le CTNERHI, par exemple) qui imposent des orientations et des cadres de réalisation différents à la [127] recherche. Cette diversité de l'encadrement, tout en permettant l'expression d'un nœud d'intérêts divers liés aux responsabilités spécifiques de chacune des institutions, rend difficile la concertation et l'unité de pensée dans les orientations. En revanche, la recherche sociale, de ce fait, interpelle un plus grand nombre d'acteurs répartis inégalement sur le territoire.

La remarque précédente entraîne comme naturellement à commenter les tentatives qui sont amorcées en France pour décentraliser les instances décisionnelles et pour fournir aux nouveaux lieux régionaux de prise de décision (lire, départementaux) les ressources financières pour soutenir leurs responsabilités nouvelles. Il est certain que la centralisation des ressources et des décisions a constitué une expérience qui a ses côtés positifs comme négatifs sous l'angle de l'effort de recherche. Par contre, les décisions gouvernementales récentes de conférer une autorité nouvelle aux départements, tant dans l'énoncé des orientations de recherche que dans le choix des champs prioritaires de l'action sociale, tout en permettant des actions nouvelles plus proches des besoins exprimés, risquent d'accentuer les inégalités régionales dans la recherche sociale comme dans l'action sociale. C'est un fait connu que les départements sont inégalement préparés à assumer ces responsabilités nouvelles et que la concertation entre tous les partenaires départementaux en ce qui a trait à la recherche de fonds pour soutenir celles-ci n'obtient pas le même succès partout. D'ailleurs, la distribution géographique des chercheurs ne correspond pas à l'univers quantitatif comme qualitatif des besoins. Somme toute, si cette expérience qui est maintenant en cours comporte des risques, elle permet l'émergence de la recherche sociale dans des milieux périphériques et négligés par la génération de chercheurs concentrés dans la région parisienne. Pour le Québec, cette expérience constitue un encouragement à poursuivre les efforts en régions en vue de créer des conditions favorables à l'émergence, et à la consolidation, le cas échéant, de la recherche sociale si nécessaire pour supporter les programmes d'action, les stratégies d'intervention et les pratiques professionnelles reliés à la participation et à la solidarité sociales.

[128]

La recherche sociale en France, tout comme au Québec d'ailleurs, est au cœur de plusieurs enjeux économiques et sociaux qui, plus ou vertement qu'ici, font l'objet de débats publics et de confrontations pour le partage des ressources. L'un de ces enjeux est lié à l'obtention de ressources nouvelles pour le développement de ce domaine de recherche. Un autre défi est la nécessité de créer des équipes multidisciplinaires de recherche qui pourront à la fois élargir le type de regard posé sur le social en tant qu'objet et qui pourront, en dehors du CNRS où elles se logent, créer des structures permanentes d'encadrement et assurer une certaine stabilité aux chercheurs (sans statut) dans les sources de financement comme dans la poursuite de leurs travaux. La recherche sociale, là-bas, s'effectue très souvent par appels d'offres sous forme contractuelle par de jeunes chercheurs en quête d'un poste ayant une certaine permanence. La concurrence crée l'excellence mais elle suscite aussi l'insatisfaction, l'instabilité, certaines formes de désaffection et, dans une certaine mesure, l'isolement. Car, dans un tel contexte, il est difficile d'établir un réseau de chercheurs et de soutenir des efforts de collaboration interinstitutionnelle.

Un défi qui semble bien amorcé en France et qui doit inciter les Québécois à s'inspirer de leurs méthodes dans ce domaine est celui du transfert des connaissances des milieux de recherche (universitaires et non universitaires) aux milieux d'intervention. Les efforts de décentralisation auront, à n'en pas douter, un effet positif sur le transfert des connaissances car la participation des groupes locaux à la définition des problèmes les plus urgents, à la recherche des fonds nécessaires à leur étude, à la poursuite et à l'évaluation des travaux en cours de réalisation sont autant d'éléments qui font partie des conditions et des exigences nécessaires à sa réussite. Plusieurs programmes, tels que la formation des chercheurs à l'utilisation des produits de la recherche, la tenue de colloques, de séminaires et de journées d'étude uniquement consacrées à la diffusion des résultats d'une recherche particulière, les bulletins spécialisés d'information pour des publics plus larges mais particulièrement concernés par les résultats d'une recherche particulière, le financement d'organismes agissant

comme trait d'union entre les milieux de recherche et [129] les milieux de pratique, appels d'offres pour des contrats de connaissance, permettent un soutien stratégique et opérationnel à des tentatives nouvelles de grand intérêt pour ceux qui sont préoccupés par ce problème. Une autre initiative du même genre qui connaît aussi un bon succès, c'est la publication d'une revue spécialisée, les *Cahiers de la recherche en travail social*, consacrée à la diffusion de travaux de qualité et à la tenue de débats théoriques et méthodologiques nécessaires au progrès de cette discipline et à l'identité professionnelle de ceux qui y consacrent une partie importante de leur travail. À cet effet, la publication en 1987 d'un *Annuaire de la recherche sur le social* constitue une étape importante dans les efforts qui sont effectués là-bas pour mieux circonscrire le champ de ce type de recherche et identifier ceux qui y apportent une contribution par leurs études et leurs recherches.

Ces différentes observations, est-il nécessaire de le rappeler, ne sont pas le fruit d'une démarche scientifique rigoureuse. Mais elles ressortent des expériences et des remarques que les membres de la Mission ont entendues sans qu'ils puissent toujours les soumettre à des épreuves de validité. Plusieurs éléments de ressemblance entre la situation au Québec et la leur sont ressortis, spontanément ou à la suite d'interrogations spécifiques à ce sujet. Des pratiques particulières à chacune des parties (en France et au Québec) en recherche sociale comportent des enseignements utiles pour les planificateurs et les gestionnaires de la recherche comme pour les chercheurs et les intervenants. De ce constat est née une volonté d'affermir des liens de collaboration en vue d'assurer une plus grande efficacité dans l'effort, qu'il s'agisse de planification, de gestion, de recherche, d'évaluation ou d'intervention.

2. Les enseignements de la recherche sociale en France

[Retour à la table des matières](#)

La mission du Conseil québécois de la recherche sociale en France a permis de mieux comprendre la structure de même que le fonctionnement des institutions et organismes qui sont actifs là-bas dans le champ de la "recherche [130] sur le social", d'apprécier, à la lumière des rencontres effectuées, les contextes politique, économique et social dans lesquels celle-ci se déploie et d'évaluer la nature des difficultés qu'elle rencontre dans son développement. Elle aura rendu possible aussi l'établissement de liens d'amitié avec un certain nombre d'acteurs importants dans ce champ d'expertise. La situation de la recherche sociale au Québec était beaucoup mieux connue en France que ne l'était celle de la France au Québec puisque des universitaires et chercheurs français sont venus en mission officielle au Québec à quelques reprises, ce qui n'était pas le cas ici avant la réalisation de cette mission : Claude Martin, Marc-Henry Soulet et Michel Chauvière. Ils se sont avérés des collaborateurs de toute première importance tant dans la préparation de la mission, que dans sa réalisation. Monsieur Chauvière, qui possède à la fois l'expérience de la MIRE (l'institution de contrepartie en France) et du CNRS, par sa participation aux travaux du GRASS, à l'invitation du Conseil, est venu à ses journées d'étude et de réflexion du mois d'août dernier pour présenter ses vues sur la recherche sociale en France et les difficultés qu'elle rencontre (Appendice III). La mission du Conseil a permis, enfin, de concevoir diverses formules de collaboration actuelle et éventuelle avec des institutions et des chercheurs français.

Parmi les activités de coopération qui ont été retenues entre le Conseil québécois de la recherche sociale et les institutions visitées on peut mentionner celles se rapportant à l'information et à la documentation. Il fut convenu, par exemple, que l'échange d'informations sur la nature des programmes en cours de même sur ceux qui sont envisagés dans un prochain avenir et sur la nature des projets de recherche

en cours. Il fut entendu encore qu'en plus de déposer les rapports finals de recherche à l'Université de Bordeaux, qui est un centre reconnu des études québécoises et canadiennes, le Conseil les déposerait au CTNERHI qui possède un centre de documentation ouvert à tous les chercheurs sur le social et au grand public. Certains rapports finals de recherche seraient également disponibles dans d'autres institutions en fonction des demandes qui seraient acheminées. De la même manière, le Conseil recevra, sur demande, toute [131] documentation de nature à favoriser et à consolider son triple mandat. Cette initiative d'échange serait rendue possible par l'envoi des répertoires thématiques du Conseil et la réception de répertoires en provenance des organismes français qui les produisent. Au moment de la tenue de la mission, les membres furent informés par la MIRE qu'elle envisageait l'envoi d'une mission gouvernementale à l'automne 1988 ou durant l'année 1989. Le Centre aquitain de recherche sur les problèmes de santé, de Bordeaux, sous la direction du professeur Jean-Claude Guyot, se promettait, pour sa part, l'envoi d'une mission à la mi-octobre 1983. Celle-ci fut organisée par le Service de la coopération internationale du ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil, et fut tenue à la date prévue à Québec et à Montréal. Les échanges furent fructueux et un projet précis de collaboration est maintenant à l'étude. La Mission a examiné, avec la MIRE notamment, la possibilité d'échanger des experts-consultants pour l'évaluation des projets de recherche. Un tel projet, bien qu'intéressant, suscite des problèmes d'harmonisation des procédés d'évaluation ainsi que des questions de coûts qui apparaissent, pour le moment, difficiles à surmonter. Cela n'empêchera pas, à l'occasion, la participation individuelle de chercheurs français et québécois à un tel processus lorsque les occasions s'y prêtent. Quant aux échanges de chercheurs et de stagiaires, le principe de l'échange est admis d'emblée ; ce sont plutôt les modalités de ce type d'échange qui posent problème et qui nous apparaissent en ce moment difficiles à réaliser. Nous devons aussi apprendre à mieux se connaître avant que des discussions sérieuses sur ce point précis soient entreprises.

D'autres avenues de coopération, certes plus complexes, ont fait l'objet d'observations et d'échanges de vues : il s'agit de collaborations possibles dans des projets d'équipes et dans des programmes de

recherche. Nous en sommes encore, par rapport à ces sujets, à des phases très préliminaires de discussion étant donné qu'ils nécessitent des révisions importantes dans les pratiques courantes. Les sujets abordés avec certains organismes et équipes ont trait aux aspects suivants : thématiques harmonisées (les unes [132] le sont sans aucune planification conjointe, telles la santé mentale, le vieillissement, la violence) ; thématiques comparatives (la situation comparée de la recherche sociale dans certains pays d'Europe et l'Amérique du Nord est un sujet en phase de discussion) ; thématiques complémentaires ; projet de recherche conjoint ou complémentaire ; et programmes de subventions et de bourses d'excellence harmonisés, conjoints ou complémentaires. D'autres sujets furent à peine abordés, tels l'accueil des chercheurs en séjour de recherche, l'organisation conjointe de colloques à l'occasion desquels seraient échangés directement entre chercheurs les résultats de leurs travaux.

Voilà, certes, un éventail très large de possibilités qui doivent être examinées à l'aide de critères de pertinence, de faisabilité et de productivité. En ce qui concerne la partie québécoise il faut que chacun des partenaires y trouve son compte et que les retombées de l'une ou l'autre de ces activités de collaboration soient évidentes tant pour l'avancement des connaissances que pour l'amélioration des pratiques d'intervention dans les milieux professionnels. Les rapports futurs avec l'un ou l'autre des partenaires français seront jaugés et évalués par rapport à leurs contributions effectives et potentielles à ces deux niveaux.

La recherche sociale en France:
les enjeux, les moyens, la valorisation.
Rapport d'une mission d'étude et de coopération en France,
14 au 26 mars 1988.

APPENDICES

[Retour à la table des matières](#)

[A1-1]



Gouvernement du Québec
Conseil québécois
de la recherche sociale

APPENDICE 1

Conseil québécois de la recherche sociale

Mission d'étude et de coopération en France
14 au 26 mars 1988

PROGRAMME DES RENCONTRES

[Retour à la table des matières](#)

[A1-2]

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE,
MISSION D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION EN FRANCE
14 AU 26 MARS 1988

PROGRAMME DES RENCONTRES

LE SAMEDI 12 MARS 1988

14h00 Départ de Sainte-Foy en avion
14h45 Arrivée à Mirabel *
20h00 Départ de Mirabel pour Paris

NOTE : la Délégation générale du Québec a été avertie de la date d'arrivée à Paris, le 13 mars au matin, et elle a rectifié en conséquence la réservation d'hôtel.

LE DIMANCHE 13 MARS 1988

8h00 Arrivée à Paris*

Logement à Paris :

Hôtel La Bourdonnais
111, avenue La Bourdonnais
Paris 7^e
téléphone : (47) 05 45 42

* Messieurs Tremblay et Picard seulement

Monsieur Robert Castel	Résidence
Professeur de sociologie, PARIS VIII	8, rue Falguière, 75015 PARIS
Responsable scientifique du GRASS Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (IRESCO)	(45) 67 61 70
59-61, rue Pouchat	
75849 PARIS Cedex 17	
téléphone : (40) 25 12 15 (monsieur Castel)	
(42) 29 67 50 (GRASS)	
(42) 10 25 10 (IRESCO)	

[A1-5]

LE MARDI 15 MARS 1988

- 9h30 ...
- 15h30 départ pour Rouen en train :
- pour tous les déplacements en train, des réservations seront faites, en première, section des non-fumeurs, par la Délégation générale ;
 - les billets seront cependant payés par les membres de la mission.
- 17h30 Monsieur Jean-Noël Chopart, directeur
Laboratoire d'études et de recherches sociales (soirée et dîner) :
- 7, rue Gaillard
76250 Deville-lès-Rouen
(35) 36 20 42
- Logement dans un hôtel, près de la gare, à Rouen

LE MERCREDI 16 MARS 1988

- 7h00 - retour à Paris en train
- 9h30 - madame Claire Guignard-Hamon
Chef du Bureau des affaires sociales
Commissariat au Plan
30, rue Las Cases 1er, bureau A-13
75007 Paris
(45) 56 51 10
- 14h30 - monsieur Bernard Guibert
Directeur
Bureau de la recherche
Caisse nationale des allocations familiales
23, rue Daviel (métro Glacière)
75634 Paris
(45) 65 52 52, poste 52.70
accueil : demander monsieur Barbier

[A1-6]

LE JEUDI 17 MARS 1988

- 10h00 Madame Christine Patron
Directrice
Centre technique national d'études et de recherche sur les handicaps et les inadaptations
2, allée Auguste-Comte, B.P. 47
Immeuble Le-Berry
92173 Vanves
(47) 36 74 10
- déplacement en taxi ;
 - durée : de 25 à 45 minutes selon l'intensité de la circulation
- 14h00 départ pour Bordeaux en train
- durée : 4 heures ;
 - arrivée à 18h30 ;
 - prise en charge, au point-rencontre de la gare Saint-Jean, par monsieur Jean-Michel Lacroix ;
Association française d'études canadiennes
(56) 80 84 43
Maison des sciences de l'homme
Université de Bordeaux III, Domaine universitaire
33405 TALENCE
Bureau : (56) 84 50 21
Secrétariat : (56) 84 50 20
(56) 84 50 50
 - logement à l'Hôtel Royal Médoc, Résidence :
dans le Vieux-Bordeaux ; réservations faites pour les 17 et 18 mars ; 6, rue Jean-Racine
33170 Gradignan
(56) 89 33 82
 - dîner en ville à l'invitation de monsieur Lacroix.

[A1-7]

LE VENDREDI 18 MARS 1988

- rencontres à Bordeaux, organisées par monsieur Jean-Michel Lacroix, dans le milieu universitaire et dans les milieux de pratique.

Personnes à rencontrer :

Lacroix, Jean-Michel, professeur d'anglais à Bordeaux III, spécialiste des études canadiennes, Association française d'études canadiennes

Guillaume, Pierre, professeur d'histoire contemporaine à l'IEP de Bordeaux

Guyot, Jean-Claude, centres d'intérêt : sociologie de la santé, aide sociale à l'enfance (post-décentralisation) (va recevoir la mission, à 16h00, à son laboratoire de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine) (56) 24 66 14

Cerezuelle, Daniel, chercheur Institut régional du travail social d'Aquitaine (IRTSA) Avenue François-Rabelais 33400 Talence (56) 80 84 05

Vedelago, François, chercheur Centre départemental d'étude de l'inadaptation sociale Bourg Nord No. 16 Champcevinel 24750 Périgueux (53) 09 16 71

[A1-8]

Programme des activités :

- 9h00 prise en charge par monsieur le professeur Guillaume ;
- 9h10 départ de l'Hôtel Royal Médoc ;
- 9h30 visite de l'Institut d'adolescents mixte (orientation et ré-adaptation) Macanan, sous la conduite de son directeur, monsieur Alain Grenier ;
- 12h00 retour au centre-ville, déjeuner libre ;
- 14h00 rendez-vous avec monsieur Daniel Cerezuelle à l'Institut régional du travail social d'Aquitaine, à Talence ;
- 16h00 séance de travail au Centre de sociologie de la santé à la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine ;
présentation des travaux du Centre en présence des professeurs J.-C. Guyot, directeur du Centre, et P. Guillaume, du médecinpsychiatre Allemandou, et de monsieur François Vedelago ;
- 20h00 dîner en ville à l'invitation du professeur Guillaume.

[A1-9]

LE SAMEDI 19 MARS 1988

- derniers rendez-vous à Bordeaux ;
- retour à Paris en train ;
- arrêt de monsieur Tremblay à La Roche-Posay.

LE DIMANCHE 20 MARS 1988

- séjour à Paris ;
- relâche.

LE LUNDI 21 MARS 1988 :

7h00 départ pour Caen en train ;

- rencontres organisées par messieurs Claude Martin et Marc-Henry Soulet (programme à préciser à la Délégation générale du Québec avant le départ)

Monsieur Marc-Henri Soulet
 Institut de sociologie Centre de
 recherche sur le travail social
 Université de Caen Esplanade de
 la Paix 14032 Caen Cedex

Résidence :
 4, parvis Notre-Dame
 14000 Caen
 (31) 85 58 74

Monsieur Claude Martin
 Centre de recherche sur le travail
 social
 Université de Caen
 Esplanade de la Paix
 14032 Caen Cedex

Résidence :
 2, bis, rue des Croi-
 siers
 14000 Caen
 (31) 85 25 81

(31) 45 55 00 poste 3598 et 3102

(31) 95 58 74 poste 3598

- retour à Paris en soirée.

[A1-10]

LE MARDI 22 MARS 1988

- rencontres à l'UNESCO (organisées par madame Suzanne Graham, de la Délégation générale du Québec).
1, rue Miollis
75015 Paris (8e étage)
(45) 68 35 17

10h45 Madame Marie Bernard-Meunier
Adjointe de monsieur l'Ambassadeur du Canada

11h00 Monsieur Labastida Martin del Campo
Sous-directeur général des sciences sociales et humaines

Monsieur Benachenchou
Sous-directeur général adjoint

14h00 Monsieur Stephen C. Mills
Secrétaire général adjoint
Conseil international des sciences sociales

- rencontres privées organisées pour monsieur Boisvert auprès d'organismes s'intéressant à l'enfance et à la jeunesse (à confirmer).

LE MERCREDI 23 MARS 1988

LE JEUDI 24 MARS 1988

LE VENDREDI 25 MARS 1988

LE SAMEDI 26 MARS 1988

- participation aux Journées de la recherche en santé mentale
ASIEM (APPENDICE 1)
6, rue Albert-de-Lapparent
75007 Paris
- inscriptions faites et laissez-passer disponibles à la Délégation générale du Québec : (48) 42 65 91 ;
- plusieurs rencontres informelles à prévoir ;
- présence de mesdames Ellen Corin et Viviane Kovess.

LE JEUDI 24 MARS 1988

9h30 Madame Lepaire, directrice
Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de
l'adolescence
28, place Saint-Georges
75442 Paris Cedex 09
(48) 78 13 73 Monsieur Boisvert

[A1-11]

- 10h30 Monsieur Lucien Brams, directeur,
Mission Recherche et Expérimentation
9, rue Georges-Pitard
75015, Paris
(48) 42 64 64
(personnes-ressources : monsieur Paul Durning, chargé de mission pour la section Politiques et actions sociales), et madame Françoise Bouchayer
Maître de conférences Paris XI
ERISFER-Équipe de recherche et d'intervention en suppléance familiale et éducation résidentielle,
1, place Etienne-Jarousse, 2120 VANVES
téléphone : (46) 38 13 76
note : la rencontre doit avoir lieu à VASIEM,
6, rue Albert-de-Lapparent
75007 Paris
- 14h00 Monsieur le docteur Lucien Houlemare
Directeur
Centre international de l'enfance
Château de Longchamp
Bois-de-Boulogne
F-75016 PARIS Monsieur Boisvert

LE VENDREDI 25 MARS 1988

8h30 Monsieur Jean-Sébastien Morvan

11h00 Monsieur Alain Girardet

Ministère de la Justice

251, rue Saint-Honoré (4e étage)

Paris (Métro Ternes)

(42) 61 80 20

rencontre de monsieur le directeur de l'administration centrale

visite et déjeuner au Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson, 54, rue de Garches, 92420 Vaucresson, (47)

41 91 09 (retour vers 15h00)

AUTRES POINTS :

à annuler :

- rencontre au ministère de l'Équipement et du Logement. monsieur André Buston
- visite au Haut Comité d'étude et d'information en alcoolisme.

[A1-12]

généralités :

- un seul point de contact peut quand même générer plusieurs rencontres ;
- tenir compte du temps nécessaire pour les déplacements ;
- au début de chacune des rencontres, monsieur Tremblay est invité à faire une présentation du Conseil, des objectifs de la mission et de ses participants.
- téléphones de remerciement à faire auprès des personnes dont l'invitation, faute de temps, n'a pu être retenue ;
(APPENDICE II)
- possibilité d'entrevues à la télévision pour messieurs Tremblay et Boisvert ;
- prix de journée à Paris : 135\$;
prix de journée en province : 120\$.

(communications de monsieur Jean-Marc Nicole : 1988-02-23, 1988-03-01, 1988-03-03 et 1988-03-10)

1988-04-29

[A1-13]

Invitations non retenues dans l'organisation de la mission
téléphones de remerciement à faire

1. Madame Emmanuelle Perrin, présidente
Vie et Partage
Ferme du Manoir
Mittois
14170 Saint-Pierre-sur-Dives
(31) 20 51 90

C'est dans le département du Calvados ; l'appel pourrait être fait de Caen.

2. Madame Jacqueline Cousté, présidente
Centre national du Volontariat
132, rue des Poissonniers
75018 Paris
(42) 64 97 34

C'est une grande amie de madame Jeanne Sauvé ...

3. Monsieur Xavier Jamar, directeur adjoint
Centre universitaire de coopération économique et sociale
(CUCES)
Universités de Nancy I et II
32-34, rue de Saurupt
B.P. 3098
54013 Nancy Cedex
(83) 51 44 36

Très beau projet : examiner d'autres modalités d'échanges.

4. Monsieur Jean Beaufays
Directeur du Centre d'études québécoises
Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales
Université de Liège au Sarttilman, bâtiment B-31
Boulevard du Rectorat, 7
B-4000 Liège
Belgique
(32) (041) 56 30 41

Évoquer la possibilité d'une mission à l'automne.

[A1-14]

5. Madame Nadia Py, vice-présidente
Union féminine civique et sociale
6, rue Béranger
75003 Paris
(42) 72 19 18

Invitation fort chaleureuse : examiner d'autres modalités
d'échanges

6. Monsieur Georges Devezac, président
Centre national de la vie associative
55, rue de Varenne
75007 Paris
France
(45) 48 64 00

7. Madame Marie-Jo Mandine
Centre national du Volontariat
5, boul. Henri IV
75000 Paris
France
(43) 54 64 92

Madame Marie-Josée Mandine est fort intéressée par différentes formules de coopération.

[A1-15]

Le moment a semblé venu d'en faire un premier bilan , en y associant l'ensemble des chercheurs travaillant dans ce champ ainsi que des psychiatres, infirmiers, médecins, travailleurs sociaux, responsables administratifs...

La MIRE organise

LES JOURNÉES DE LA RECHERCHE EN SANTÉ MENTALE

23-26 MARS 1988

ASIEM - 6, RUE ALBERT-DE-LAPPARENT - 75007 PARIS

Ces rencontres préparées notamment avec l'OMS bénéficieront de la présence de chercheurs d'autres pays et auront un caractère largement pluridisciplinaire (anthropologie, sociologie, histoire, économie, sciences juridiques...). Un colloque sur posters sera organisé dans le hall permettant de nombreuses rencontres informelles entre équipes et participants.

Les quatre journées s'organiseront ainsi :

23 MARS matin	Séance inaugurale : la recherche en santé mentale : actualités théoriques et institutionnelles	
23 MARS après-midi	7 ateliers	1. Droit, citoyenneté, psychiatrie
et		2. Sociétés, cultures et folies
24 MARS matin		3. Épidémiologie : question de recherche
		4. Les représentations : une diversité de sens
		5. À propos de recherche clinique
		6. Professions et institutions
		7. Évaluer
24 MARS après-midi	Synthèse des ateliers	
25 MARS matin	Santé mentale et situations de travail	
25 MARS après-midi	Les grandes enquêtes de santé mentale dans la population générale	
26 MARS matin	Ethnologie, anthropologie, psychiatrie, psychanalyse	
26 MARS après-midi	Séance de clôture : perspectives de recherche	

Pour tous renseignements (programme détaillé, conditions d'inscriptions, etc., contacter

MISSION RECHERCHE EXPÉRIMENTATION

9-11, rue Georges-Pitard - 75015 PARIS

Tél . : 48.42.65.91/88

[A1-17]



Gouvernement du Québec
Conseil québécois
de la recherche sociale

CONSEIL QUÉBÉCOIS
DE LA RECHERCHE SOCIALE

MISSION D'ÉTUDE
ET DE COOPÉRATION EN FRANCE

- caractère
- objet
- objectifs
- activités de coopération

14 AU 26 MARS 1988

[A1-18]

La mission est *gouvernementale* :

elle est officielle ;
représentative ;
collégiale.

La mission a pour objet la recherche sociale :

- son objet ;
- sa thématique ;
- ses méthodologies ;
- ses besoins en ressources ;
- ses moyens de soutien ;
- ses moyens de diffusion ;
- ses rapports aux pratiques et interventions ;
- ses rapports au pouvoir.

La mission a pour objectifs de :

- comprendre la réalité française ;
- expliquer la réalité québécoise ;
- comparer les deux univers ;
- susciter des activités de coopération.

Parmi les activités de coopération à retenir :

- échanges d'information sur les programmes ;
- échanges d'information sur les projets ;
- dépôt de rapports finals de recherche ;
- envois de répertoires thématiques ;
- échanges d'experts-consultants pour l'évaluation de projets ;
- échanges de missions
- échanges de stagiaires ;
- échanges de chercheurs ;
- échanges de documentation ;

- programmes et projets de recherche :

- thématique harmonisée ;
 - thématique comparative ;
 - thématique complémentaire ;
 - projet de recherche conjoint ;
 - projet de recherche complémentaire ;
 - programmes de subventions et bourses d'excellence harmonisés ;
 - programmes de subventions et bourses d'excellence conjoints ;
 - programmes de subventions et bourses d'excellence complémentaires ;
-
- accueil de chercheurs en séjour de recherche ;
 - échanges de résultats de recherche dans certains secteurs choisis ;
 - échanges entre regroupements de chercheurs.

[A2-1]



APPENDICE 2

Conseil québécois de la recherche sociale

Mission d'étude et de coopération en France
14 au 26 mars 1988

DOCUMENTATION

[Retour à la table des matières](#)

[A2-3]

ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉTUDES CANADIENNES (AFEC)

- Études canadiennes, *Canadian Studies*, no 21, Actes du Colloque international organisé par l'Association française d'études canadiennes tenu à Bordeaux en mai 1986, Tome I et II, décembre 1986 : 355 pages et 278 pages. GP

[A2-4]

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (AFSEA)

- "Recherche sociale, désespérément", cahiers d'ÉCARTS, MAT no 3, 1987 : 118 pages (3 copies)
- Le travail social : objet construit, à déconstruire, à reconstruire... avec l'urbain, cahiers d'ÉCARTS, no 4, 1987 : 53 pages JCP
- L'évaluation en question "dossier", cahiers d'ÉCARTS, no 5, JCB 1987 : 82 pages
- Le monde éducatif et le monde scientifique, terrain, recherche, action, évaluation, revue de presse, no 3, mai-juin 1984 : 322 pages JCB
- L'enfant de migrants, travaux du Club international de pédiatrie sociale, revue de presse, no 4, septembre octobre 1987 : 118 pages JCB

[A2-5]

ASSOCIATION LABORATOIRE-LOGEMENT

- Actualités internationales du laboratoire-logement, no 1, 1er MAT trimestre, 1988, 155 pages

[A2-6]

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)

- Sécurité sociale, emploi et réduction du temps de travail, MAT Euzéby, Alain, 1987 : 86 pages

[A2-7]

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

- Recherches réalisées par le CNAF ou avec son concours, MAT catalogue, mis à jour au 1-1-1982 : 55 pages (2 copies)
- Recherches et prévisions, logement, habitat et conditions de vie des familles, bilan de l'appel de propositions, supplément au no 4 d'avril 1986 : 95 pages JCB
- Recherches et prévisions, logement, habitat et conditions de vie des familles, compte-rendu de la journée d'études du 21 mai 1986, supplément au no 6 d'octobre 1986 : 78 pages JCB

[A2-8]

**CENTRE AQUITAIN DE RECHERCHE
SUR LES PROBLÈMES DE SANTÉ**

- Dossier documentaire, 1988 : 24 pages MAT
- Coordination, concertation, découplage : 58 pages MAT
- La délinquance apparente à Périgueux en 1973, 1978, 1983 : pertinence de l'analyse écologique, Delage, Olivier, octobre 1984 : 177 pages MAT
- Les effets de la décentralisation sur les rapports entre élus locaux et travailleurs sociaux. Le cas des politiques sociales locales en matière de pauvreté, Filhol, Olivier, octobre 1987 : 159 pages MAT
- Les décisions locales en matière de santé, d'action sociale et médico-sociale, Guyot, J.-C., mars 1988, 30 pages MAT

[A2-9]

**CENTRE D'ÉTUDES CANADIENNES, MAISON DES SCIENCES
DE L'HOMME D'AQUITAINE (BORDEAUX)**

- Dossier documentaire, Rapport d'activité 1988 : 18 pages MAT

[A2-10]

**CENTRE DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES DE SOCIOLOGIE
ET PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE (PÉRIGUEUX)**

- Dossier documentaire MAT

[A2-11]

**CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE
DE VAUCRESSON (CRIV)**

- Rapport scientifique, juin 1987 : 267 pages MAT
- Annales de Vaucresson, Familles, interventions et politiques. MAT
Nouvelles régulations sociales ? no 27, 1987, 342 pages

[A2-12]

**CENTRE DE RECHERCHE SUR LE TRAVAIL SOCIAL
(CRTS) (CAEN)**

- Les cahiers de la recherche en travail social, analyses et modèles du travail social au Québec, no 2-3, 2e semestre 1982 : 148 pages GP
- Les cahiers de la recherche en travail social, "Les discours du Social I-II, no 9 et 11, 2e semestre 1985 et 2^e semestre 1986 : 159 et 162 pages GP
- Les cahiers de la recherche en travail social, éthique et social, no 12, 1er semestre 1987 : 138 pages GP
- Les cahiers de la recherche sur le travail social, Jeunes et générations, classements et traitements, no 13, 2e semestre 1987 : 157 pages GP
- Le temps de l'évaluation ou l'évaluation dans le temps, Martin, C., Le Gall, D., mai 1985 : 160 pages GP
- D'une pratique sociale locale innovante au développement social et économique d'un canton rural, Le Gall, D., mars 1987 : 128 pages CP
- Les recherches-actions sociales, Miroir aux alouettes ou stratégie de la qualification, Martin, Claude, 1985 : 281 pages (2 copies) MAT

- Idem GP
- En vue d'une analyse sociologique de la recherche sociale, MAT
Martin, Claude, septembre 1984 : 44 pages
- Idem GP
- Pas de social sans bricolage, Martin, C., Le Gall, D., 1985, MAT
223 pages
- Mouance de la famille : réponses de l'action sociale, Mar- MAT
tin, C., Le Gall, D., 1983 : 340 pages
- Rapport d'activité 1982-1985, 17 pages MAT
- L'institutionnalisation de la recherche sociale, Soulet, MAT
Marc-Henry, 1983 : 255 pages
- Familles monoparentales et action sociale, une recherche- MAT
action à contre-courant, Martin, C., Le Gall, D., 1986 : 26
pages

[A2-13]

CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE (CIE)

- Programme d'activité pour 1988 : 46 pages JCB
- Catalogue des publications 1988 : 28 pages JCB
- Memorial Nathalie Masse : 11 pages JCB
- L'enfant en milieu tropical, Le jeune enfant : son éducation JCB
à la nutrition, no 166, 1987 : 51 pages
- L'enfant en milieu tropical, attention ... enfants de moins de JCB
six ans, no 170-171, 1987 : 144 pages
- Guide pour la formation aux aspects psycho-sociaux de la JCB
planification familiale, 1986 : 509 pages

[A2-14]

**CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES SUR LES HANDICAPS
ET LES INADAPTATIONS (CTNERHI)**

- Propos sur la recherche médico-sociale, Cahier no 28, octobre-décembre 1984 : 112 pages MAT
- Quel travail pour quels handicapés ?, Cahier no 33, janvier-mars 1986 : 132 pages GP
- Représentations des handicaps et des inadaptations, Cahier no 35, juillet-septembre 1986 : 108 pages MAT
- Idem GP
- Idem JCB
- Handicaps sévères de la communication chez l'enfant i.m.c., Recherche-action en prévention spécialisée, Jurisprudence des prix de journée, Cahier no 36, octobre-décembre 1986 : 112 pages MAT
- Idem JCB
- Signalements d'enfants maltraités, handicapés mentaux : échelle d'observation, Représentations-attitudes des situations de handicaps et d'inadaptations, Cahier no 38, avril-juin 1987 : 102 pages JCB
- Les cahiers du CTNERHI, tables annuelles 1984 à 1986, Supplément au no 38, avril-juin 1987 : 33 pages MAT
- L'invalidité, approches et statistiques. Cahier no 39, juillet-septembre 1987 : 124 pages JCB
- Idem GP
- Le soutien à domicile des personnes âgées, l'aide aux familles, 83 pages GP
- Banque de données bibliographiques sur le handicap, étude de faisabilité, tome II, Fombon, Anne-Marie, janvier 1988 : 97 pages MAT
- "Ouvrons la ville", Colloque régional sur le thème de "L'accessibilité et pratique de la ville", Rennes 22-23 juin 1987 : 150 pages MAT

[A2-15]

- Les opérations "été-jeunes", Analyse longitudinale d'une politique publique, Dubet, François et al., septembre 1986 : 195 pages MAT
- Maladie mentale, travail et société, Duyme, M., et al., février 1987 : 125 pages MAT
- La recherche sociale en miettes, analyse des espaces de discrimination des pratiques de recherche, Soulet, Marc-Henri, juin 1987 : 189 pages MAT
- Le travail d'intérêt général, rapport de synthèse du groupe de travail, mai 1987 : 229 pages JCB
- Le besoin de santé, les déterminants sociaux de la consommation, Aballea, F., septembre 1987 : 271 pages MAT
- Méthode Doman, évaluation, Tomkiewicz, Stanislas et al., octobre 1987, 292 pages MAT
- L'échec scolaire, processus d'identification et prise en charge spécialisée, Cottin, G. et al., janvier 1988 : 258 pages GP
- Foyer pour adultes handicapés mentaux, choix d'un lieu de vie ? Hainaud, G. et al., janvier 1988 : 235 pages JCB
- Représentations des situations de handicaps et d'inadaptations, chez les éducateurs spécialisés, les assistants de service social et les enseignants spécialisés, en formation, Morvan, Jean-Sébastien, Tome I, II, mars 1988 : 535 pages MAT
- Idem GP
- Idem JCB
- L'évaluation dans le champ des pratiques sociales, séminaire organisé par le CTNERHI, 3 et 4 décembre 1982 : 128 pages MAT
- Idem GP
- Catalogue 1987, CTNERHI, 1987, 35 pages MAT
- Idem JCB
- Vécu des aides techniques par l'adolescent handicapé moteur, 1981 : 202 pages MAT

[A2-16]

**CENTRE UNIVERSITAIRE DE COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (CUCES)**

- Dossier documentaire, 1984 : 32 pages MAT

[A2-17]

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN (CGP)

- Les politiques sociales transversales, une méthodologie d'évaluation de leurs effets locaux, décembre 1985 : 178 pages GP
- Rapport d'activité 1986 du Service des études et de la recherche, décembre 1987 : 262 pages GP
- Idem MAT
- 9e plan 1984-1988, 47 pages MAT
- Rapport d'activité 1984-1985, 40 pages MAT
- Action de recherche 1985 "Modernisation des activités productives", mars 1986 : 40 pages MAT
- Rapport sur les études financées en 1986, avril 1987 : 47 pages MAT
- Rapport sur les études financées en 1987, novembre 1987 : 51 pages MAT

[A2-18]

ESPOIR, CENTRES FAMILIAUX DE JEUNES (ECFS)

- Dossier documentaire MAT

[A2-19]

INSTITUT D'ADOLESCENTS MIXTE (MACANAN)

- Atelier d'expression créatrice par la peinture et le dessin, MAT
huit années de pratique, Garde, J-P, Ros, Sylvie, mai 1985 :
55 pages
- L'incroyable aventure, 22 pages MAT

[A2-20]

**INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE
DE LA PHARMACODÉPENDANCE (IREP)**

- Étude de suivi des toxicomanes incarcérés, évaluation de la MAT
recherche-action menée à Fleury-Merogis en 1986, 1987,
38 pages

[A2-21]

**INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL
D'AQUITAINE (IR TSA)**

- Action sociale et développement local : les contrats de pays GP
en Aquitaine, 1985 : 258 pages
- Adventures, no 2 : 48 pages MAT
- Le secteur périphérique en Aquitaine, note de synthèse, MAT
1986 : 36 pages
- Dossier documentaire, octobre 1987 : 10 pages MAT

[A2-22]

**INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL
DE HAUTE-NORMANDIE (IRTSHN)**

- Le logement social en question, Tribune sociale, no 11, mars MAT 1986 : 48 pages

[A2-23]

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

- Adolescence et solvants, Angel, P. et al., novembre 1987 : MAT 185 pages

[A2-24]

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE

- Les sciences de l'homme et de la société en France, Analyse MAT et propositions pour une politique nouvelle, Godelier, Maurice, 1982 : 548 pages (2 copies)

[A2-25]

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. MINISTÈRE
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

- Bulletin bibliographique du Centre de documentation, sciences et technologies, no 131, octobre-décembre 1987 : 82 pages GP
- La recherche en France. Principaux organismes. MAT

[A2-26]

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

- Informations hospitalières, l'hospitalisation en France, no 12, 1987 : 54 pages GP
- Informations hospitalières, l'organisation et les relations humaines à l'hôpital, no 15, octobre-novembre 1987 : 141 pages GP
- Annuaire de la recherche sur le social, 1987 : 234 pages MAT

[A2-27]

MISSION RECHERCHE-EXPÉRIMENTATION (MIRE)

- France-Allemagne : débats sur l'emploi, Marvani, M., Reynaud, E., décembre 1987, 319 pages MAT
- Idem GP
- MIRE Information, no 11, janvier 1987 : 67 pages GP
- MIRE Information, no 13, juillet 1987 : 80 pages GP
- MIRE Information, no 14, novembre 1987 : 93 pages (2 copies) MAT
- Idem GP
- MIRE Information, no 15, mars 1988 : 57 pages (2 copies) GP
- MIRE Information, no 16, mai 1988 : 69 pages MAT
- MIRE Information, Les journées de la recherche en santé mentale, 23-26 mars 1988 : 45 pages MAT
- Idem JCB
- Idem GP
- MIRE, Journée de la recherche en santé mentale, 23-26 mars 1988, textes de présentation : 374 pages MAT
- Idem GP
- Jeunesses immigrées et société française., Bousta, Said, Mallet, Pascal, 1986, 147 pages MAT
- Bilan des politiques culturelles dans cinq pays confrontés à la pluriethnicité : Australie, Canada, France, Royaume-Uni, Suède, Mignot, Michel, 1986, 119 pages MAT
- Les nouveaux comportements immigrés dans la crise, diversité des réseaux et communautés en devenir, Cordelro, A., Delpe, A., Quiminal, C., 1987, 114 pages MAT
- Les étrangers dans les statistiques pénales (Constitution d'un corpus et analyse critique des données), Robert, Philippe, Tournier, Pierre, 1988, 97 pages MAT

[A2-28]

- Économie politique des migrations clandestines de main-d'œuvre, Comparaisons internationales et exemple français, Garson, Jean-Pierre, Moulrier Boutang, Yann, Silberman, Roxane, 1986, 276 pages MAT
- Inventaire et bilan critique, Population immigrée et société d'accueil française 1970-1985, Clavairolle, Françoise, 1987, 50 pages MAT
- Bibliographie thématique, Population immigrée et société d'accueil française 1970-1985, Classement par communautés, Clavairolle, Françoise, 1987, 144 pages MAT
- Bibliographie thématique, Population immigrée et société d'accueil française, 1970-1985, Classement par thèmes, Clavairolle, Françoise, 1987, 179 pages MAT
- Couples mixtes et adoption étrangère, Inventaire et bilan critique, Amar, P., Baruch, C., 1987, 137 pages MAT
- Tableau général des recherches financées sur l'immigration, 1987, 2 pages MAT
- Procès-verbal de trois réunions de suivi des recherches, 1-8 et 9 janvier 1987, 13 pages, II - 1 et 2 juin 1987, 13 pages, 27 et 28 janvier 1988, 17 pages MAT
- Le programme immigration, 46 pages MAT

[A2-29]

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)**

- Projet de programme et de budget pour 1988-1989, Volume II, 1987 : 653 pages MAT
- Programme et budget approuvés pour 1988-1989, 1988 : 538 pages MAT
- Phénomènes ethniques, nationalisme, classifications, préjugés, no 111, février 1987 : 163 pages (*) MAT
- La science régionale, la théorie et les politiques, no 112, mai 1987 : 155 pages (*) MAT
- Analyse économique et interdisciplinarité, inflation, endettement, changement technique, famille et pauvreté, no 113, août 1987 : 168 pages (*) MAT
- Les processus de transition, études de cas anthropologiques, no 114, novembre 1987 : 200 pages (*) MAT
- La science cognitive, éducation, langage, représentation, intelligence artificielle, neurosciences, no 115, février 1988 : 210 pages (*) MAT
- International social science council, 1985-1986 : 96 pages MAT
- Idem GP
- La société multidimensionnelle d'une crise de la conscience mondiale à de nouvelles formes de solidarité, Colin, Jean-Pierre, avril 1988, 95 pages MAT

* Revue internationale des sciences sociales

[A2-30]

TOURAINÉ, ALAIN

- Dossier documentaire MAT

[A2-31]

UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE (UFCS)

- Dialoguer, no 94, novembre 1985 : 24 pages MAT
- Dialoguer, no 100, février 1987 : 15 pages MAT
- Dialoguer, no 101, avril 1987 : 16 pages MAT
- Dialoguer, no 102, juin 1987, 16 pages MAT
- Dialoguer, no 103, octobre 1987 : 16 pages MAT
- Dialoguer, no 104, décembre 1987 : 16 pages MAT

[A2-32]

UNIVERSITÉ DE CAEN (ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL)

- Intervention sociale et développement et diplôme supérieur au travail social, 1987-1988 : 22 pages MAT
- Idem GP

[A3-1]



Gouvernement du Québec
Conseil québécois
de la recherche sociale

APPENDICE 3

La recherche sociale en France

Conférence d'ouverture donnée par
monsieur Michel Chauvière,
chargé de recherche au Groupe de recherche et d'analyse
du social et de la sociabilité (GRASS),
IRESCO, CNRS, Paris

24 AOÛT 1988

[Retour à la table des matières](#)

[A3-3]

Monsieur le président du Conseil

Monsieur Marc-Adélarde Tremblay, président du Conseil, souhaite la bienvenue aux membres qui sont présents et aux distingués invités.

Monsieur Tremblay se dit très heureux d'accueillir au Québec et de présenter monsieur Michel Chauvière, de l'Institut de recherche sur les sociétés contemporaines (IRESCO), particulièrement bien qualifié par ses fonctions, ses travaux de recherche, ses publications et ses centres d'intérêt, pour traiter, devant les membres du Conseil, de la recherche sociale en France.

Monsieur Chauvière, sociologue de formation, ancien chargé de mission à la MIRE, est maintenant chargé de recherche au Groupe de recherche sur le social et la sociabilité (GRASS) de l'IRESCO, à Paris. Monsieur Chauvière fait partie de ce groupe de jeunes chercheurs français qui font la promotion d'une nouvelle définition de la recherche sociale et qui tentent de l'opérationnaliser dans les milieux où ils s'insèrent. Ces milieux, où se fait la recherche sociale en France, nous semblent, à nous Québécois, assez divers et assez complexes. La présentation de la recherche sociale que monsieur Chauvière se prépare à nous livrer nous sera fort utile pour mieux comprendre les conclusions de la mission du Conseil en France, en mars 1988. Ses observations nous seront également précieuses pour nous aider à développer ici de nouvelles pistes pour la recherche sociale et influencer son avenir, éviter quelques embûches... développer des avantages certains... comprendre, comparer, agir.

Monsieur Michel Chauvière

Je remercie le Conseil québécois de la recherche sociale de m'avoir invité et reçu ici à l'occasion de sa séance annuelle d'orientation.

Je remercie monsieur Marc-Adélarde Tremblay pour les mots plaisants qu'il a eu à mon endroit. Oui, je suis ici parce que je suis préoccupé, en tant que chercheur et en tant qu'animateur de la recherche sur le social, que vous appelez ici plus simplement recherche sociale, de son développement et de son avenir.

Je suis en effet de ces jeunes (!!!) chercheurs qui pensent que la recherche sur le social est insuffisamment développée. J'ai eu la chance de participer, en France, au sein du ministère des Affaires sociales, de 1981 à 1986, à la Mission Recherche Expérimentation, mais je suis dans la recherche sur le social depuis plus longtemps.

[A3-4]

Auparavant, chercheur hors statut, j'ai bénéficié des moyens du Commissariat général du plan (CGP) (1975). Là, J'ai vraiment pris goût à la recherche dans les domaines du social. En 1980, J'ai pu bénéficier de l'intégration au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le CNRS, vous le savez, est, en France, objet de polémiques, à cause de l'importance à donner à la recherche publique et des relations avec les universités. Pourtant, cette intégration reste la voie royale pour faire de la recherche et pour la faire dans de bonnes conditions.

En plus de mes recherches historiques sur la structuration du champ social, notamment le rôle du régime de Vichy, mon autre terrain concerne la famille, l'ensemble des mouvements familiaux et leurs usagers. Ces mouvements, dont le regroupement, l'Union nationale des associations familiales, date aussi de Vichy, ont peu ou pas d'équivalents ailleurs dans le monde. Ce sont des groupes d'intérêts extrêmement puissants et qui influencent la politique sociale dont, naturellement, les éléments qui touchent à la famille.

Mais, ce qui m'autorise à faire ici le bilan de la recherche sociale en France, ce sont ces quatre années passées à la Mission Recherche-Expérimentation (MIRE) et mon accréditation au CNRS, où je relève du directeur scientifique des sciences de l'homme et de la société. Je vais donc essayer de vous situer l'œuvre, ses ressources et les forces en présence.

Quid du social ?

Le social, qui ne semble pas beaucoup questionné, ici, au Québec, a plus ou moins, en France, un statut de mauvais objet scientifique. C'est là un lourd handicap sur lequel il faut s'interroger. D'abord, ce mauvais objet scientifique est peu développé en tant que tel. Il n'y a que peu d'équipes de recherche qui osent afficher volontairement et publiquement des préoccupations en matière sociale, avec des exceptions : le Centre de recherche sur le travail social (CRTS), le Centre technique national d'études et de recherche sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI). Ce dernier est une création tardive, une sorte de relais de la Direction de l'action sociale (DAS), au statut ambigu, inconnu du CNRS et des universités, ou encore mon propre laboratoire, dirigé par Robert Castel, le GRASS (Groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité). En revanche, le social est le complément favori du plus grand nombre de chercheurs... en recherche urbaine, recherche sur la famille, etc. Finalement, en France, personne n'a encore osé imposer que la recherche sociale est valide et légitime. (Ce qui m'amène à vous poser la question suivante : pourquoi un conseil de la recherche sociale, un CQRS, au Québec ?) En France, si le social n'a jamais été retenu pour la recherche, c'est parce que l'Université a toujours été disqualifiée pour la formation des travailleurs sociaux. Cette formation est donnée par le secteur privé, sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, dans une opposition ancienne à la démarche universitaire, ce qui accroît les préventions réciproques.

[A3-5]

Cette situation historique a enfermé le secteur social dans une sorte de ghetto dont la sortie n'a commencé que dans les années 1970. Voilà donc un premier tableau !

J'ai retenu trois axes dans l'inventaire que j'ai fait de la situation de la recherche sociale en France :

- quelques éléments d'histoire ;
- l'action de la MIRE : structuration et renforcement du milieu ;
- l'enquête SCORE ou du Social Comme Objet de REcherche ;

1. Quelques éléments d'histoire

La recherche sur le social s'est lentement développée, après 1970, en deux lieux principaux :

- au *CTNERHI* ; centre, créé en 1964, devenu opérationnel en 1970, qui a pour vocation d'enregistrer les besoins de recherche du milieu de l'inadaptation sociale mais aussi de satisfaire aux besoins de recherche de l'administration ;

Mais la réadaptation des personnes inadaptées et handicapées est un domaine d'intervention restreint et la recherche y est vue dans une perspective utilitaire. On a donc développé une situation d'enclave plutôt qu'une politique d'ouverture. Ce domaine de la recherche sociale est donc limité, dans la dépendance des pouvoirs et maladroit pour valoriser ses programmes et ses produits dans le cadre normal des universités et des organismes de la recherche publique ;

- au *Commissariat général du plan* : Le Plan, en France, a plus servi qu'il ne sert présentement. Le Plan a nourri, après 1970, toute

une politique de recherche menée dans une perspective multidisciplinaire très large. Il permettait aussi un financement à la marge de certaines recherches atypiques. C'était la "vache à lait" de la recherche sociale, dans une époque généreuse, encore proche de mai 1968, fruit d'une certaine complicité entre technocrates et gauchistes. Cette recherche sociale se révélait aussi être une production critique : cf. les travaux de Michel Foucault. D'où le contraste entre le CGP, accueillant des travaux qui ne le concernaient pas directement, et le CTNERHI, que ces travaux auraient dû concerner et qui ne les acceptait pas.

[A3-6]

Incidentement, je note le problème très important des archives. Elles sont, chez nous, dispersées. Une politique d'archivage en amont est pourtant essentielle à toute bonne recherche d'histoire sociale.

Le Commissariat général du plan a donc subventionné pendant les années 1970 des chercheurs hors statut qui progressivement ont obtenu leur intégration au CNRS. Le social y a toujours été à la marge, mais bel et bien présent et reconnu. La recherche sociale incitative doit toujours gérer cette espèce de marge d'autant plus qu'elle véhicule une dimension critique qui dérange les milieux institués. Je plaide donc pour une pratique critique réciproque - et pour une logique de rupture - à gérer subtilement.

Une autre date importante pour l'émergence du social comme objet de recherche et pour la légitimation des travaux et des carrières, c'est l'apparition, dans quelques revues (cf. ESPRIT, 1972) de questions majeures : *Pourquoi le travail social ?* Dans les réponses de Michel Foucault, Jean-Marie Domenach, etc, le social est alors abordé dans une dimension qui est encore utile aujourd'hui : social et modes de vie sociale (ou sociabilité). Signalons aussi, à l'époque, les travaux du Centre d'études, de recherche et de formation institutionnelles (CERFI) : les conditions de travail des mineurs, la justice des mineurs, les margina-

lités, la psychiatrie de secteur avec des références à Gilles Deleuze, Félix Guattari, Michel Foucault etc.

Ces interventions ont dégagé le terrain par un premier travail de défrichage. Elles ont incité bon nombre de chercheurs à se porter vers ces sujets-là. Mais le social n'est pas encore bien loti. Vers 1980, la réorientation de la recherche française avec le ministre Jean-Pierre Chevènement (cf. Rapport Godelier *Les sciences de l'homme et de la société en France : analyse et propositions pour une politique nouvelle*) a permis de faire pour le social un premier bilan, de mesurer ce qui reste à faire et de dégager des lignes directrices. Une des réponses a été la MIRE dont l'objectif est de doter tout ministère technique des moyens d'une politique scientifique incitative animée par des chercheurs et dotée d'une double légitimité : en amont, par la communauté scientifique qui y reconnaît un poste avancé de la recherche ; en aval, par le ministère d'accueil. Malheureusement, en 1986, avec le nouveau gouvernement, seul l'aval est demeuré. Ce recul a eu pour conséquence un déséquilibre préjudiciable. La MIRE s'en relève actuellement.

[A3-7]

Parallèlement, dans les universités, au milieu des années 1970, le cloisonnement a commencé à se modifier parce que la formation professionnelle a eu besoin des universitaires. D'où un intérêt tout neuf pour le social. Et enfin, du côté associatif, depuis 1981, il y a aussi un mouvement complexe vers la recherche. Il est question d'ouvrir la recherche au monde social et réciproquement (cf. Colloque de Lorient (entre les scientifiques et les praticiens) et la revue *Informations sociales*. (de la CNAF).

Mais, toute cette effervescence n'est pas exempte d'ambiguïté.

2. L'action de la MIRE : structuration et renforcement du milieu

L'action de la MIRE ressemble à celle du Conseil québécois de la recherche sociale : elle intervient par des programmes de subventions assez comparables :

- recherche (avec la technique des appels d'offres) ;
- inventaires et bilans critiques ;
- valorisation.

Naturellement, les chercheurs qui répondent à ces appels d'offres forment sa clientèle. Par exemple, en 1984, pour l'appel d'offres sur l'intégration sociale, 122 projets furent soumis, 46 évalués et 18 subventionnés. On a noté une assez forte participation des praticiens à la première étape mais elle a fortement régressé à la fin. Les comités d'évaluation sont mixtes : moitié formés d'administrateurs et moitié formés de scientifiques. Mais qui représente les praticiens ?

En 1985, pour l'appel d'offres sur les enjeux structurels dans le champ social, (sujet un peu difficile concernant les interrelations entre le développement administratif et le développement associatif dans le secteur social) 57 projets furent soumis. Peu d'entre eux provenaient de professionnels. Paradoxalement, il en est resté plus, de ceux-là, à la sortie, qu'en 1984.

Malheureusement, en 1986, certains projets ont été cassés par la nouvelle administration gouvernementale, lesquels portaient notamment sur l'histoire de la DAS, l'histoire de la haute administration sociale, etc.

[A3-8]

Dans son rôle d'aide à la structuration du milieu, car il ne suffit pas de financer la recherche, il faut aussi organiser les milieux de production scientifique, la MIRE a pris certaines initiatives.

Pour retisser certains liens avec les milieux universitaires, les orienter vers le social (quoique le social ne soit pas défini) malgré l'absence de pôles de cristallisation sur le social, il faut développer des objectifs communs entre les ministères de l'Éducation nationale et des Affaires sociales, favoriser l'émergence de diplômés orientés résolument vers le social, et faire le repérage des universitaires intéressés et des réseaux existants. La liaison se fait à travers les échanges de services entre les universités et le secteur privé de formation des travailleurs sociaux, l'organisation de colloques, des recherches en commun. C'est petit encore, c'est local, c'est lié à des personnes, mais cela progresse.

Il y eu ainsi le rapport de mission (1985) de Robert Castel sur les formations doctorales (DEA-DEES (orientées vers le social - une quinzaine en tout», l'animation par la MIRE de l'option recherche du diplôme supérieur de travail social, le soutien à la création dans les instituts régionaux de formation au travail social de cellules de recherche (cf. Jean-Noël Chopart, à Rouen) et, enfin, des recommandations au Conseil supérieur de travail social. (La recommandation numéro 3 touchait la formation permanente et les études supérieures. Ces recommandations sont, hélas!, présentement sans effet, bloquées et non publiées).

En conclusion, notons que l'essor relatif de la recherche sur le social offre, en ce moment, une situation favorable aux sciences sociales en général : synergie des interventions, développement des milieux, souci du suivi. Le leadership semble plus facile à prendre, ici, par vous, qu'il ne le serait en France. Vous n'avez pas de CNRS. De plus, chez nous, les organismes subventionnaires ne sont pas tous coordonnés. Certains sont des enclaves sans liens avec la communauté scientifique.

3. L'enquête SCORE ou du Social Comme Objet de REcherche

Il me faut aussi rendre compte d'une enquête que nous avons effectuée, fin 1985 et début 1986, pour essayer de mieux connaître les chercheurs contemporains français sur le social. Ce fut un bel effort de recensement où l'égalité de tous les chercheurs est en principe assurée.

[A3-9]

Une telle enquête renvoie, en miroir, l'état d'un milieu et, partant, permet de le mieux structurer. Une demande a été adressée individuellement à chacun des chercheurs identifiés pour éviter l'effet hiérarchique.

Le social n'a pas été défini, sauf comme champ de compétences administratives du Ministère et des secrétariats. Les personnes invitées acceptaient de se déclarer chercheurs sur le social au sens où elles l'entendaient. C'était là notre parti pris, celui d'agir avec prudence pour ne pas appliquer une grille trop administrative aux scientifiques. Le taux de réponse a été satisfaisant : 300 retours sur 3000 envois.

Voici maintenant quelques caractéristiques assez générales pour "profiler" cette population :

1er groupe (23%) : professionnels des établissements publics de recherche : CNRS, INSEKM, INRA, etc. ;

2e groupe (36%) : enseignants-chercheurs du cadre public (universités) ;

3e groupe (41%) : indépendants et chercheurs qui se déclarent dans le secteur privé non lucratif (loi de 1901) et qui attendent de la recherche tout ou partie de leur rémunération. Donc, des

chercheurs dont le statut manifeste une grande précarité.

Ce tableau montre, d'abord, le faible Investissement du CNRS, établissement public, et, ensuite, l'importance du milieu universitaire. La recherche sociale est en outre plus décentralisée que les autres recherches. Ceci est à prendre avec précaution. Les principales universités de province sont :

Lille
Strasbourg
Lyon
Grenoble
Saint-Étienne
Toulouse
Montpellier
Marseille
Aix-en-Provence

Dans quelques cas, le social est même devenu un vecteur du développement des universités.

[A3-10]

Les autres caractéristiques de ces chercheurs sur le social sont :

- deux hommes pour une femme ;
- le renouvellement des chercheurs est mal assuré, la moyenne d'âge est élevée ;
- 20% de ces chercheurs ont été ou sont encore des travailleurs sociaux, ce qui rejoint les observations de Nadine Le

Fauteur, de Didier Le Gall et de Claude Martin dans *Lectures sociologiques du travail social*. Le temps de passage dans la recherche sociale est relativement bref. Le social est comme une espèce de transition dans leur carrière.

Nous avons ensuite repéré des ensembles très nets de préoccupations :

Ensemble A : politique sociale, histoire du champ social, connaissance des travailleurs sociaux :

- domaines de la politique sociale (approches descriptives, parfois sectorielles ou comparatives) ;
- histoire, économie, anthropologie et droit du travail ;
- structure du champ :
 - histoire et modes de formation du social (populations, éléments de la politique sociale ou dispositifs institutionnels, ou les deux) ;
 - rapports entre secteur public et secteur privé ;
 - frontières du social ;
 - professionnalisation du travail social (y compris bénévolat) ;
- instruments, procédés et représentations :
 - catégories, nomenclatures, concepts, modèles ;
 - idéologies, représentations collectives du social ;
 - cultures professionnelles ;

[A3-11]

- aspects contemporains des politiques sociales :
 - rapports entre l'économique et le social ;
 - planification, organisation administrative ; .
 - décentralisation, décomposition-recomposition du champ social

Ensemble B : pratiques sociales, modes d'intervention, dynamique des institutions et de la formation :

- thématiques du développement social et de l'urbain ;
- les institutions sociales :
 - approches juridiques ;
 - description et fonctionnement des institutions ;
 - innovations et alternatives ;
- effets sociaux de l'intervention sociale :
 - interactions entre clientèles et institutions ;
 - insertion, intégration ;
 - évaluation des besoins et des pratiques ;
- formation et méthodes de formation des travailleurs sociaux.

Ensemble C : populations désignées, liens sociaux :

Cet ensemble, assez artificiel, peut être organisé selon les sous-ensembles suivants :

- approches sectorielles ou populations désignées, ou les deux :
 - pauvreté, précarité ;
 - jeunes ;
 - déviance, marginalité ;

[A3-13]

- cultures, relations interculturelles, immigration ;
- vieillesse et vieillissement ;
- sociabilité ; sociabilités et modes de vie :
 - interactions entre modes de vie et vie professionnelle ;
 - famille, rapports hommes-femmes et intergénérationnels ;
- lien social et communications, échanges symboliques.

Ce balayage donne une idée des préoccupations principales. Si on les classe, viennent en tête :

- interactions entre clientèles et institutions ;
- histoire et modes de formation du social ;
- évaluation des besoins et des pratiques ;
- description et fonctionnement des institutions ;
- idéologies et représentations du social ;
- professionnalisation du travail social ;
- insertion, intégration.

Les disciplines pratiquées montrent une hégémonie de la sociologie (68 citations) sur l'économie (14 citations), la psychologie (9 citations), l'histoire et la science politique (6 citations). Face aux sciences de la société (sociologie, histoire, science politique, etc.) les sciences de l'homme (psychologie, psychologie sociale, psychiatrie, psychanalyse, pédopsychiatrie), les "psy", ne font pas au social la place qu'elles devraient. La recherche sociale en France a pour effet d'exclure l'approche clinique. Enfin, il y a eu un effort remarquable du côté des juristes (droit civil, droit social, droit familial).

De cette-enquête, nous avons tiré, enfin, un Annuaire de la recherche sur le social. En dépit des difficultés rencontrées pour cette première édition (1987), nous avons l'intention, pour l'édition de 1989, d'ajouter les fichiers suivants :

- principales thèses pertinentes soutenues en France ;
- revues accueillant l'effort de recherche sur le social ;
- centres de ressources documentaires (données) et archivistiques ;
- commanditaires de la recherche.

[A3-13]

En conclusion, ce projet, modeste au départ, progresse lentement : même l'Annuaire a trouvé sa clientèle au sein du CNRS. Et il a l'immense avantage de s'autofinancer. L'annuaire a trouvé sa clientèle.

La recherche sur le social est en devenir. Les années prochaines devraient permettre le passage d'un effort quantitatif (financement, annuaire...) à un effort qualitatif (modèles d'analyse, confrontation de résultats...). Et l'aspect international n'est pas à oublier non plus.

[A3-14]

Monsieur Chauvière

La réponse que je vais faire montre bien comment je suis "coincé" entre ma pratique en administration de la recherche à la MIRE et ma pratique de chercheur.

Au départ, la MIRE avait pour mission de dynamiser tout ce qui se trouve sous la juridiction du Ministère, sauf la médecine, qui relève de l'INSERM, mais comprenant la santé publique. Le danger de cette formule est de suivre de trop près les catégories administratives. Les fonctionnaires ne voient pas toutes les interrelations. Il y a également les orientations données par les premiers chargés de mission et l'importance des rapports de force et des rapports politiques. Enfin, le domaine du social est constamment "grignotté" par des thématiques qui s'en détachent : santé mentale, immigrés. Pour ma part, J'ai défendu à la MIRE une série d'options politico-administratives telles que :

- le social n'est pas un plus mauvais objet de recherche qu'un autre ;
- il y a une opacité terrible au niveau des pratiques, d'où l'intérêt d'y voir clair ;
- il faut déplorer le retard de la recherche sociale.

En tant que chercheur, je raisonne autrement, je voudrais, moi, donner toute sa signification à la formule travail social, au-delà des seuls travailleurs sociaux, au sens de travail du social. Que le social cesse d'être une simple valeur ajoutée mais devienne une production comme une autre : collective, institutionnalisée, caractérisée. Certaine font remonter l'étude du social aux Révolutions du XIXe siècle : on peut désormais penser le social et agir dessus. C'est une pensée d'ingénierie sociale. Comment cela a-t-il produit le système que l'on a

maintenant? Il y a des réponses un peu "généalogisantes" à la Michel Foucault. C'est mon orientation socio-historique actuelle. Le social ainsi défini est différent de l'autre, repéré depuis la MIRE.

Exposé de monsieur Gilles Picard

Monsieur Gilles Picard offre aux membres quelques petites réflexions en vrac. Le rapport de mission, à paraître en septembre 1988, va préciser les leçons à tirer de son séjour en France.

1. Le premier point qui l'a frappé c'est l'effort fait pour valoriser la recherche (cf. l'exemple du CTNERHI). On publie davantage qu'ici. On se soucie davantage de vulgarisation.

[A4-1]

APPENDICE 4

[Retour à la table des matières](#)

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISSION RECHERCHE EXPÉRIMENTA-
TION
(MIRE)

9, rue Georges Pitard
75015 Paris
Tél . 48.42.65.88
48.42.65.91

Réf. : JMR/BD/ER/VG/86/AA4

PARIS, le 17 mars 1986

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ci-joint le dossier concernant un appel d'offres lancé par la MIRE (Mission Recherche Expérimentation) du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale avec le concours du PIRTTEM (programme d'incitation à la recherche : Technologie Travail Emploi Modes de vie) du CNRS, sur le thème : "Santé mentale et travail".

Ce dossier comporte :

- le texte de l'appel d'offres ;
- une fiche de renseignements administratifs et financiers ;
- une annexe technique.

Les chargés de mission de la MIRE qui assurent le secrétariat scientifique de cet appel d'offres sont à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire concernant les projets que vous pourriez envisager de déposer en réponse à cet appel d'offres (Bernard DORAY, Jean-Marc RENNES, Emmanuèle REYNAUD).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[A4-3]

**PROGRAMME DE RECHERCHE
"SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL"**

1. PRÉSENTATION.

Cet appel d'offres concerne des champs disciplinaires très divers : épidémiologie, psychologie, sociologie, ergonomie, anthropologie, histoire, économie et recherche juridique. Il s'adresse aux spécialistes de ces différentes disciplines, mais aussi aux acteurs sociaux engagés sur un terrain où se posent en pratique des questions relevant des interactions réciproques du travail et de la santé mentale (travailleurs sociaux, médecins du travail et infirmiers, psychiatres, syndicalistes...).

Il s'inscrit dans la continuité de diverses actions incitatives, concernant la connaissance des pratiques sociales en rapport avec la santé mentale (MIRE) ainsi que l'étiologie sociale des maladies (MIRE CNRS); il prend en compte également les développements récents dans le domaine de la psychopathologie du travail (Colloque organisé par le Programme Mobilisateur Technologie Emploi Travail du MRT et la MIRE).

Cet appel d'offres est conçu comme une contribution à la structuration et à la mobilisation d'un milieu de recherche. Cette structuration et cette mobilisation, qui devront se poursuivre au-delà de la durée même de cette action incitative, devraient pouvoir bénéficier de l'apport d'une réflexion épistémologique, de travaux d'analyse comparative, et d'une prise en compte des recherches menées à l'étranger dans le champ de la santé mentale et du travail.

Doté d'environ deux millions de francs, il concerne des projets de recherche déjà bien définis, mais il permet également le financement de "Contrats de définition" lorsqu'il apparaît que des chercheurs ont

besoin, dans le cas de projets présentant des difficultés particulières de méthodologie ou d'accès au terrain, de moyens financiers pour préciser les conditions de faisabilité de la recherche.

C'est également dans cette rubrique que pourraient prendre place des projets abordant les questions liées à l'insertion socioprofessionnelle de personnes ayant été inscrites en tant que patients dans le système psychiatrique pour une période plus ou moins durable de leur vie.

2. CONNAÎTRE LES PROCESSUS EN CAUSE

Le domaine de la santé mentale et du travail concerne des espaces sociaux traversés par de grands processus historiques, culturels, économiques, et il concerne aussi la vie psychologique des individus, insérée dans leur histoire personnelle, dans leurs réseaux relationnels et familiaux, dans leurs groupes d'appartenance, dans les collectifs de travail des entreprises et des sites productifs.

[A4-4]

2.1 La question des situations pathogènes

Dans la pratique, les questions sont parfois posées dans les termes précis d'une expertise de situations particulières.

Il s'agit dans ces cas de se prononcer sur la possibilité d'un rapport de causalité peu médiatisé entre des "conditions de travail" aux caractéristiques repérables et des troubles observables chez les individus qui y sont soumis. Sans sous-estimer la complexité réelle des déterminismes à l'œuvre, on peut considérer que ce mode d'approche est par exemple adapté à certains problèmes "pointus" de toxicologie industrielle. Il garde une incontestable pertinence lorsqu'il s'agit d'évaluer le potentiel pathogène de certaines situations extrêmes (traumatismes psychologiques liés à des agressions à main armée dans les banques, par exemple).

Ces situations sont prises en compte dans les dispositifs législatifs et réglementaires ou dans la jurisprudence prud'homale. Sur ce plan, elles pourraient servir de référence ou d'inspiration pour des situations plus "ordinaires" (les conséquences psychologiques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles somatiques, par exemple. Des travaux dans ce domaine seraient donc extrêmement utiles, y compris du point de vue de recherches juridiques comparatives internationales.

Pourtant, dans la généralité des cas, l'éventuel pouvoir pathogène de certaines conditions et de certaines formes d'organisation du travail recouvre des processus plus complexes que dans les situations particulières évoquées plus haut.

Certaines recherches peuvent privilégier, dans leur objet, la dimension psychique et individuelle du "rapport au travail" : le contenu subjectif de travail, la constitution des supports identitaires dans leur dimension psychologique, les formes de "mobilisation psychique" requises par le travail peuvent être l'objet de ce type d'approche.

D'autres démarches peuvent envisager les problèmes de santé mentale à partir des processus sociaux directement impliqués par le travail dans lesquels les individus, les familles et les groupes sont engagés.

Cela concerne notamment :

- les modes de rémunération et les conditions symboliques et matérielles qui leur sont attachées ;
- les solidarités actives, les exclusions, la cohésion des groupes et les enjeux sociaux qui les traversent ;
- les pratiques d'encadrement et de formation ;
- l'immobilisme ou l'évolution des technologies utilisées et des modes de gestion ;

[A4-5]

- les situations de rupture créées par le chômage, la préretraite ou la retraite, ainsi que les situations de mobilité professionnelle et de reconversion ;
- les formes et conditions d'emploi actuellement en développement pour certaines catégories de salariés et à certains moments du cycle de vie active (flexibilité, précarité, instabilité).

Des approches qui interrogeraient ainsi les dimensions subjectives de ce qui est en jeu dans des processus sociaux clairement repérables permettraient probablement de formuler dans des termes renouvelés les problèmes de santé mentale concernant certaines catégories de la population. Il s'agit notamment de mieux comprendre dans ses dimensions psychologiques, biographiques et familiales, les situations très diverses de la main-d'œuvre immigrée. Il peut s'agir également des problèmes de la main-d'œuvre féminine sur qui repose, pour une grande part, le poids des ajustements familiaux à la vie de travail.

Dans ce type d'approches, des recherches comportant une dimension historique présenteraient un intérêt particulier.

[A4-7]

ANNEXE TECHNIQUE

A - Calendrier

Les projets soumis au Comité scientifique devront être envoyés au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) le

JEUDI 12 JUIN 1986
MISSION RECHERCHE EXPÉRIMENTATION
9, RUE GEORGES PITARD - 75015 PARIS
11^e ÉTAGE - PIÈCE 1109

B - Contenu de l'offre

Les offres se présenteront sous la forme d'un dossier normalisé. Il comprendra obligatoirement :

- une demande de financement d'un projet de recherche ou d'un contrat de définition [questionnaire administratif (imprimé joint)] en 10 exemplaires ; mettre en début de texte la mention projet de recherche ou contrat de définition ;
- un exposé du projet de recherche d'une quinzaine de pages (une dizaine de pages pour les contrats de définition) en 25 exemplaires ;
- un résumé * d'une page en 25 exemplaires.

* Ce résumé, destiné à être publié en cas de décision de financement, doit comporter une présentation claire, en une dizaine de lignes environ, de l'objet de la recherche, suivie d'un rapide exposé des hypothèses et méthodes retenues.

C - Quelques recommandations pour la rédaction du projet

1) Objectif général de la recherche

On indiquera de manière concrète et concise l'objectif de l'opération de recherche, le problème en cause et sa relation avec les préoccupations exprimées dans l'appel d'offres, les questions théoriques qu'il met en jeu et qui confèrent au travail envisagé le caractère d'une recherche. On précisera brièvement la spécificité du projet par rapport aux travaux antérieurs et en cours de ses auteurs, et à l'état des connaissances sur le sujet en France, et éventuellement à l'étranger.

[A4-9]

6. RESPONSABLE SCIENTIFIQUE : (chercheur assurant la responsabilité et la conduite effectives du projet)

nom, prénom :

titre et grade (ou emploi) :

adresse :

7. RÉSUMÉ DES RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

a) objectif de la recherche : (20 lignes maximum)

b) programme des travaux :

c) moyens de l'unité de recherche en personnel (composition de l'équipe affectée à ce projet)

Nom

Prénom

Qualité

[A4-10]

8. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS HORS TAXES
 POUR LE MONTANT DU FINANCEMENT DEMANDÉ À LA MIRE

a) personnel rémunéré sur le budget propre de la recherche

Nature de la rémunération (préciser dans chaque cas s'il s'agit de salaires, de vacations ou d'honoraires)	Qualité * et employeur à titre principal	Durée (heure mois)	Taux horaire ou mensuel net** (préciser)	Rémunération totale nette **	% de charges	Rémunération totale toutes charges comprises
						a) total H.T.

* indiquer le titre, le grade (ou l'emploi) (par exemple : sociologue, assistant à l'université de...), et la position (cadre ou non cadre)

** non incluses les charges sociales (fiscales, parafiscales pour les honoraires)

[A4-11]

b) Frais de fonctionnement	
b.1) Missions (préciser lieux et durées)	
	(b.1) total
b.2) Frais de matériel (préciser PTT, documentation, achat de petit matériel, etc.)	
	(b.2) total
b.3) Frais de reprographie et d'édition	
	(b.3) total
b.4 Autres (indiquer lesquels)	
	(b.4) total
	(b) total H.T.
c) Frais de gestion	
% de total (a) + (b)	
	(c) total H.T. :
Total général	
H.T. (a + b + c)	

[A4-12]

FICHE FINANCIÈRE RÉCAPITULATIVE

POSTES DE DÉPENSES	MONTANTS	
	H. T.	T. T. C.
a) rémunérations et charges		
b) frais de fonctionnement		
c) frais de gestion		
Total H.T.		
Total T.T.C.		
(total H.T. x 1 186)		

AUTRES FINANCEMENTS ÉVENTUELS	
ORIGINE DU FINANCEMENT *	MONTANT T.T.C.
Total :	

<p>COÛT TOTAL DE LA RECHERCHE tous financements compris</p>
<p>T.T.C.</p>

* indiquer s'il s'agit de financement déjà acquis ou soumis à conditions (préciser lesquelles)

[A4-13]

FICHE RÉCAPITULATIVE DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

Intitulé de la recherche :

Nom et prénom du responsable scientifique :

	NBRE D'EXEMPLAIRES
Projet de recherche	exs
Résumé	exs
Fiche de renseignements	exs
administratifs et financiers	exs
C.V. des chercheurs	exs
Éventuellement autres éléments concernant l'activité	exs
de l'unité de recherches (détailler)	exs
Relevé d'identité bancaire	exs
Autres pièces (détaillée)	exs

[A4-14]

Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi

MISSION RECHERCHE EXPÉRIMENTATION MIRE

La MIRE, mission de programmation, d'incitation et de valorisation de la recherche, a développé depuis 1983 un ensemble de programmes dans le champ de l'action sociale, du travail et de l'emploi, de la santé. Dans ce cadre, deux appels d'offres importants ont été lancés en 1985 et 1986 : le premier portait sur les "pratiques de santé mentale" ; le second sur "santé mentale et travail". Une cinquantaine d'équipes (associant souvent chercheurs et acteurs de santé mentale) ont pu être financées. D'autres recherches sont venues enrichir ces programmes, des ateliers thématiques sont tenus, des colloques ont été organisés.

THÈMES

ET TERRAINS DE RECHERCHE

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - L'institutionnalisation et communautés sociales - Psychiatrie, droit, justice - Épidémiologie : questions méthodologiques - Hôpital, secteur et prises en charge alternatives - Fonctionnement institutionnel et relations entre structures - La valeur des actes - La recomposition des savoirs professionnels - La prescription médicamenteuse - Questions d'histoire - Patients, usagers, itinéraires et circuits de soins - La gestion des moments de crise - Secteur public/secteur privé - Après l'hospitalisation, la réinsertion | <ul style="list-style-type: none"> - La gare du Nord, l'Hôpital du _____, le 13^e arrondissement de Paris, Nantes, Grenoble. Villeurbanne, Fougères, Angers, Mulhouse, Poissy, Sochaux, Marseille, le Val de Marne, l'Essonne, le Gard, le Loiret, Brazzaville, le Nicaragua, La Réunion... - Les émissions télévisées et la vidéo-communication - L'informatique, l'automobile, les chèques postaux, secteur tertiaire... Les salles blanches de l'industrie électronique - Les centres d'aide par le travail - Les Comités d'hygiène de sécurité et des conditions de Travail (CHSCT) |
|--|--|

THÈMES	ET TERRAINS DE RECHERCHE
<ul style="list-style-type: none">- Les patients et leur entourage- Les représentations de la folie- Appartenance socio-culturelle et maladie mentale- Croyances religieuses et pratiques psycho-thérapeutiques- L'organisation du travail et les technologies nouvelles- Précarités, ruptures, chômage- Le rapport aux risques professionnels- La santé mentale dans les législations du travail- L'étiologie sociale de la maladie	<ul style="list-style-type: none">- Les Antillais à Paris, les jeunes immigrés de Bron-Vénissieux- La petite enfance, les adolescents, les personnes âgées ...- Les personnes handicapées- Les communautés religieuses, les sectes- Les cheminots, les employés, les cadres supérieurs- Les ouvriers- Les psychiatres, les psychologues, les infirmiers, les familles d'accueil...

Fin du texte